

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2010

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2010. Ce rapport contient les divisions suivantes :

Conseil communal et Municipalité	page	3
Administration générale et finances	page	18
Aménagement du territoire	page	39
Bâtiments communaux	page	61
Travaux, domaines forestier et viticole	page	83
Police, Service du feu, Ecoles	page	111
Services Industriels	page	145

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.

CONSEIL COMMUNAL (Législature 2006-2011)

Conseillers en activité au 31 décembre 2010 - **Président : M. Thierry BUCHE**

PARTI RADICAL DEMOCRATIQUE

AEBY Nina, route de Taillepie 91, Lutry
AEBY Patrick, route de Taillepie 91, Lutry
ARZA Alejandro, chemin de la Canélaz 14, La Croix-sur-Lutry
BOHREN Andreas, chemin de Fénix, Lutry
BOILLAT René-Claude, route de Belmont 20, La Conversion
BROGGIO Jean-Michel, rue des Tanneurs 1, Lutry
CHAPERON Yves, Grand-Rue 43, Lutry
CHAPPUIS Charles, chemin de la Cornèle 34, La Conversion
CHRISTINAT André, chemin de l'Essert 12, Lutry
CLERC Jean-Michel, chemin du Mâcheret 65, La Conversion
DOZIN Vincent, route de Savuit 93, Lutry
DUMAS Roland, chemin de Crêt-de-Plan 132, La Conversion
GAY Carol, quai Gustave-Doret, Lutry
GELORMINI Crescenzo, rte Monts-de-Lavaux 386 à La Croix
HAJJAOUI-SOLIOZ Geneviève, rte de Taillepie 85, Lutry
JANZ Thierry, chemin du Collège 5, La Croix-sur-Lutry
KUDELSKI André, chemin de Bellingard, Lutry
METRAUX Pascal, Grand-Rue 16, Lutry
MINGARD Philippe, rue Friporte 1, Lutry
MONOD Charles, chemin du Crêt-des-Pierres 6, La Croix
MONOD Michel, avenue William 32, Lutry
PASCHOUD Félix-Henri, route d'Ouchy 1, Lutry
PASCHOUD Olivier, chemin de la Culturaz 32, Lutry
PICCARD Jean-Christophe, chemin du Daley, Lutry
PILET Philippe, Grand-Rue 32, Lutry
ROD Sébastien, chemin du Collège à La Croix
ROD Fabrice, chemin du Collège à La Croix
SANDOZ Philippe, rue Verdaine 25, Lutry
SORDET Philippe, Grand-Rue 34, Lutry
TRIBOLET Christophe, route de la Croix 124, Lutry
TZAUT Pierre, chemin de l'Essert 8, Lutry

PARTI LIBERAL

BARONE Pascal, chemin de Mourat 94, Lutry
BUCHE Thierry, chemin des Champs 26, Lutry
BURDET Magali, chemin des Champs 22, Lutry
CHOLLET Pascal, chemin de Plantaz 59, Lutry
DENERVAUD Charly, Grand-Rue 38, Lutry
DENTAN GRANGE Nicole, rue du Village 22, Lutry
DOFFEY Philippe, chemin de l'Arabie 8, La Conversion
FAVRE Jean-Pierre, chemin de la Culturaz 24, Lutry
GESSNER Christophe, chemin de Mourat 38, Lutry

HAGIN Bernard, chemin de Mourat 12, Lutry
KAISER Eric, Creux-de-Corsy 107, La Conversion
LEUMANN Yves, chemin de la Colline 30, La Conversion
PATRY Pierre-Alain, rue du Village 25, Lutry
ROBERT Pierre, route de Lavaux 286, Lutry
RODIEUX Olivier, route du Village 35, Lutry
ROUSSEIL François, route de Bossières 40, Lutry
SUDAN Raymond, route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix
YECHOUROUN Claude, route de Belmont 33, Lutry

PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE

AGUET Denis, chemin des Pâles 85, Lutry
AMY Alain, chemin des Boutettes 29, Lutry
ASPER Gaston, chemin du Daley 147, Lutry
DESAULES Catherine, place des Halles 3, Lutry
GLAUSER Claire, route de Vevey 1, Lutry
GRETILLAT Françoise, rue du Bourg 8, Lutry
JOST Christiane, Grand-Rue 26, Lutry
LIECHTI André, chemin de Burquenet 15, Lutry
NAPPI Juliette, route de Lavaux 285, Lutry
PERROTTET Catherine, chemin de Fénix 110, Lutry
REIGNER Michel, chemin de la Jaque 19, La Conversion
ROHRBACH Gérald, chemin du Mâcheret 25, La Conversion
ROSSI Marie-Claude, route de Taillepied 27, Lutry
WEBER Claude, avenue de la Gare 3, Lutry

LES VERTS - MOUVEMENT ECOLOGISTE

BONJOUR Pierre, route de Taillepied 19, Lutry
BORGEAUD Jean-François, chemin de la Cornèle 9, La Conversion
CAVIN Norbert, chemin des Boutettes 49, Lutry
DELAUNAY Yorick, chemin de la Sapelle 15, La Croix
GOY Juliette, route de Taillepied 42, Lutry
LANZREIN Christian, chemin de Riant-Coin 1, La Conversion
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie, Côtes-de-Bochat 23, Lutry
NOTZ Rose-Marie, Grand-Rue 53, Lutry
RICHTER Denis, rue du Châtelard 18, Lutry
ROLLANDIN Catherine, Rue de la Tour 1, Lutry
ROTOLO Pietro, chemin de la Culturaz 24, Lutry
ROULET Dominique, route du Bras-de-Fer 150, Lutry
SILAURI Alessandra, route de Lavaux 123, Lutry

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE

BANDACK Koraljka, route des Monts-de-Lavaux 541, La Croix
BANDACK LAPAZ Alicia, Grand-Rue 50, Lutry
BONJOUR Emile, rue du Village 31, Lutry
CEDRASCHI Darel, route de l'Ancienne-Ciblerie 6, Lutry
CHABOT Valdo, chemin de Curtinaux 13, Lutry
KUONEN Axel, route de Taillepied 7, Lutry
KURZEN Sébastien, route de Lavaux 291, Lutry
MANOLI Claude, chemin des Terrasses 31, Lutry
PILLOUD Jean-Marc, chemin des Toises 3, Lutry

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Président:	M. BUCHE Thierry
1er vice-président :	M. BORGEAUD Jean-François
2ème vice-président :	M. ROD Sébastien
Secrétaire :	Mme BRENTINI Maria-Pilar
Secrétaire suppléant :	M. PASCHOUD Félix-Henri
Scrutateurs :	M. JANZ Thierry
	Mme SILAURI Alessandra
Scrutateurs suppléants :	Mme PERROTET Catherine
	M. KUONEN Axel

Commission de gestion 2011 (exercice 2010)

Président	M. CHABOT Valdo
Membres	M. CLERC Jean-Michel
	M. CHAPERON Yves
	M. DELAUNAY Yorick
	M. AGUET Denis
	M. ROHRBACH Gérald
	Mme GOY Juliette
	M. DENERVAUD Charly
	M. SUDAN Raymond
	M. ROD Fabrice
	Mme HAJJAOUI-SOLIOZ Geneviève

COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2006-2011)

Commission des finances

Président	M. GESSNER Christophe
Membres	M. MONOD Charles M. ROD Sébastien M. PATRY Pierre-Alain M. BROGGIO Jean-Michel M. ASPER Gaston M. WEBER Claude M. ROTOLO Pietro M. CEDRASCHI Darel
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Conseiller municipal

Commission des affaires immobilières

Président	M. PASCHOUD Félix-Henri
Membres	Mme JOST Christiane M. AMY Alain M. PASCHOUD Olivier M. CHRISTINAT André M. ROUSSEIL François M. RODIEUX Olivier M. PILLOUD Jean-Marc M. BONJOUR Pierre
Délégué municipal	M. BLONDEL Willy, Syndic

Commission des récusations

Présidente	Mme GAY Carol
Membres	Mme DENTAN GRANGE Nicole Mme JOST Christiane Mme NOTZ Rose-Marie

Commission de recours en matière d'impôt

Président	M. PASCHOUD Félix-Henri
Membres	M. BUCHE Thierry M. ROHRBACH Gérald

**Commission de recours sur les fichiers informatiques et la protection des données
personnelles**

Membres	M. BUCHE Thierry
	M. CHAPPUIS Charles
	Mme SILAURI Alessandra
	M. MANOLI Claude

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Présidente	Mme AEBY Nina
Membres	Mme GOY Juliette
	Mme NOTZ Rose-Marie
	Mme GLAUSER Claire
	M. CEDRASCHI Darel
	M. ROD Fabrice
Délégué municipal	M. BLONDEL Willy, Syndic

Commission consultative des routes

Président	M. BONJOUR Pierre
Membres	Mme BANDACK Koraljka
	Mme YECHOUROUN Claude
	M. PATRY Pierre-Alain
	M. REIGNER Michel
	M. SANDOZ Philippe
	M. DUMAS Roland
Déléguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

Commission consultative d'urbanisme

Président	Me BAUDRAZ Henri, avocat
Membres	M. CATELLA Edouard, architecte
	M. DESCOEUDRES Daniel, ingénieur
	Mme JAVET Anne-Catherine, architecte
	M. LIECHTI André *
	M. SORDET Philippe *
	M. ROULET Dominique *
	M. ROUSSEIL François *
	Mme BANDACK Koraljka *
Délégué municipal	M. SCHLAEPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	Me LEUBA Jean-Samuel, avocat
Membres	M. JOLLIET François, architecte M. NIEDERHAUSER Hans, architecte Mme DENTAN GRANGE Nicole * M. BONJOUR Emile * M. LANZREIN Christian * M. CLERC Jean-Michel * Mme GLAUSER Claire *
Délégué municipal	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission de salubrité

Président	M. KISSLING Yves, architecte
Membres	M. CHAPUIS Christophe, médecin M. CHUARD Dominique, ingénieur

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Présidente	Mme PERROTTET Catherine *
Membres	M. BUCHE Thierry * M. BORGEAUD Jean-François *
Hors-Conseil	<i>Mme BEUCHAT Céline</i> <i>Mme RICCI BOVIER Claudia</i> <i>Mme RUIZ LACHAT Marie-José</i> <i>M. BRIDEL Yves</i> <i>Mme ESTOPPEY Anne-Sylvie</i> <i>Mme WAGNIERES Susy</i> <i>Mme GAVIN-HUBER Nathalie</i> <i>Mme ROTH Anne</i> <i>M. PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles</i> <i>Mme CAVIN-MININI Nilla</i> <i>M. CONUS Jean-Daniel</i> <i>Mme NITCHAEFF Nicole</i>
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Conseiller municipal

Commission d'enquête AVS

Cette commission a été régionalisée dès le 1^{er} janvier 2008

Commission Donation Anna Krische

Président	M. CONNE Jacques-André, Conseiller municipal
Membres	M. LEISER Yvan, boursier communal M. PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles Mme PETER Catherine, infirmière OMS Mme GAVIN HUBER Nathalie, présidente de la Colonie de vacances M. SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante Belmont-Lutry M. ARGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry-Paudex

Commission du feu (intercommunale Lutry-Paudex)

Président	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal
Membres	M. GAY Olivier, commandant du feu M. FONTANA Jacques, ancien commandant du feu M. GRIVEL Lucien M. DEBONNEVILLE Jean-Jacques M. QUARTIER Claude, Conseiller municipal Paudex M. FARINELLI Jean-François Mme BRUNNER Séverine

Commission viticole

Membres	M. BORGOGNON Robert M. PASCHOUD Jean-Louis M. PICCARD Jean-Christophe *
	M. CHOLLET Pascal *
	M. BONJOUR Emile *
Déléguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2010, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (législature 2006-2011), le Conseil communal a siégé à 6 reprises, soit :

1^{ère} séance : 15 mars 2010

Assermentations

Mme Geneviève Hajjaoui-Soloz, MM. Alejandro Arza et Pierre Tzaut (Rad) sont assermentés en remplacement de MM. Jean-Jacques Pasche, Jacky Wanzenried et Alexandre Crisinel, démissionnaires.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1152/2009 concernant le crédit d'étude relatif à l'aménagement d'un giratoire au carrefour du Grand-Pont ;
- 1153/2010 concernant l'équipement selon le régime en séparatif du quartier d'Orzens-Fénix.

2^{ème} séance : 3 mai 2010

Assermentation

M. Denis Richter est assermenté en remplacement de M. Pierre Rouiller, décédé.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1154/2010 relatif à la modification du règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles ;
- 1155/2010 relatif à l'installation de deux silos à sel en bois ;
- 1156/2010 relatif à la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ;
- 1157/2010 relatif à l'installation d'une patinoire foraine sur la place des Fêtes durant la saison hivernale.

Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de **M. Christophe Gessner, au nom des groupes libéral et radical**, qui demande à la Municipalité de présenter un arrêté d'imposition pour 2011, pour la séance du Conseil communal du 4 octobre 2010.

Nominations

Suite au décès de M. Pierre Rouiller :

Mme Rose-Marie Notz (Verts) est élue membre de la commission des récusations

M. Jean-François Borgeaud (Verts) est élu scrutateur suppléant au sein du bureau du conseil.

3^{ème} séance : 21 juin 2010

Assermentation

M. Charly Denervaud (Lib) est assermenté en remplacement de Mme Angèle Lara, démissionnaire.

Comptes et gestion

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2009.

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal n°1158/2010 concernant la création d'une Association intercommunale de police.

Nominations

Le Président procède à l'élection du bureau du conseil et de la Commission de gestion

Mme Nicole Dentan Grange est élue à la Commission de récusations en remplacement de Mme Angèle Lara.

Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de **Mme Claire Glauser (Soc)**, relative à l'aménagement d'un sentier piétonnier le long de la Lutryve.

4^{ème} séance : 4 octobre 2010

Assermentation

Mme Catherine Desaulles (Soc) est assermentée en remplacement de Mme Barbara Roulet, démissionnaire.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1159/2010 relatif au réaménagement du carrefour du Landar ;
- 1160/2010 relatif à l'aménagement d'un trottoir à la route de Savuit.

Nominations

10 délégués sont élus au conseil intercommunal de l'APOL (Association police Lavaux) soit : **Mme Juliette Nappi, MM. Félix Paschoud, Charles Chappuis, Alejandro Arza, Olivier Paschoud, Thierry Buche, Eric Kaiser, Denis Richter, Claude Weber et Jean-Marc Pilloud.**

Mme Christiane Jost est élue à la commission des affaires immobilières en remplacement de Mme Barbara Roulet.

M. André Liechti est élu à la commission consultative d'urbanisme en remplacement de Mme Barbara Roulet.

5^{ème} séance : 8 novembre 2010

Assermentation

M. Andreas Bohren (Rad) est assermenté en remplacement de M. Armin Aeberhard, démissionnaire.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1162/2010 Plan partiel d'affectation modifiant la limite des constructions du 21 mars 1958 de la route de Lavaux, à l'intersection avec la route de Savuit
- 1164/2010 Implantation d'une station GNC (gaz naturel carburant)
- 1165/2010 Amélioration de l'éclairage public sur le territoire communal
- 1161/2010 Arrêté d'imposition

Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de **M. Philippe Mingard (Rad)**, relative à la création d'un trottoir sur la route de la Conversion.

6^{ème} séance : 4 décembre 2010

Assermentation

Mme Sylvie Morozslay-Reymond (Verts) est assermentée en remplacement de Mme Lily Bornand, démissionnaire.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1167/2010 relatif à la création d'une aide individuelle au logement ;
- 1166/2010 concernant les crédits supplémentaires au budget 2010 de la bourse communale et des services industriels ;
- 1163/2010 concernant le budget 2011 de la bourse communale et des services industriels ;
- 1168/2010 relatif aux indemnités de la Municipalité et du Syndic pour la prochaine législature.

MUNICIPALITE (législature 2006-2011, du 1^{er} au 31 décembre 2010)

ORGANISATION

En 2010, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence M. Willy BLONDEL, Syndic
Vice-présidence M. Lucien CHAMOREL (du 1^{er} janvier au 30 juin 2010)
M. Jacques-André CONNE (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010)

ADMINISTRATION GENERALE ET SERVICES INDUSTRIELS Suppléant/e	Willy BLONDEL Le ou La Vice-président/e en charge	Syndic
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS SERVICE DU FEU Suppléante	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI Aude SAVOY	Municipal Municipale
FINANCES, ECOLES ET SERVICE SOCIAL Suppléant	Jacques-André CONNE Lucien CHAMOREL	Municipal Municipal
TRAVAUX, FORETS, VIGNES Suppléant	Aude SAVOY Pierre-Alexandre SCHLAEPPI	Municipale Municipal
POLICE, PROTECTION CIVILE PAROISSES ET CULTURE Suppléant	Lucien CHAMOREL Jacques-André CONNE	Municipal Municipal

Secrétaire municipal M. GALLEY Denys

Secrétaire municipal remplaçant M. WULLIEMIER François

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2010, elle a tenu 43 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- la recherche permanente d'économies possibles en matière d'investissements et de dépenses courantes du ménage communal
- la rationalisation dans la gestion des ressources humaines et la recherche de nouveaux collaborateurs suite à plusieurs départs
- la poursuite du développement de l'informatique et le renouvellement d'une partie du parc informatique
- l'aménagement du territoire et en particulier :
 - les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
 - le plan directeur cantonal, le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM) et le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)
- la gérance et l'entretien des bâtiments communaux (Hôtel Restaurant du Rivage et Bâtiment Place des Halles – Grand-Rue 24-26)
- les travaux de réintroduction du gaz dans le Bourg
- la poursuite de la mise en séparatif du Bourg
- le développement des relations intercommunales
- Lausanne-Région - structures et organisation de la région
- La mise en place de l'association de police intercommunale (APOL)
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la gestion de la circulation et du parcage
- la mise à disposition d'une patinoire foraine en hiver
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lutry avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz

- la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises

Relations avec le Conseil communal

En 2010, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- ◇ 16 préavis municipaux
- ◇ 14 communications municipales

Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations. Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

- | | |
|-----------------|--|
| 25 janvier | réception des bénévoles des repas à domicile |
| 6 mai | Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2009
301 invitations envoyées 55 participants
Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers
113 invitations envoyées 27 participants |
| 8 mai | visite de la Commune par la Commission de gestion |
| 2 juin | Tir de police |
| 5 juin | Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Echallens |
| 1er septembre | Croisière sur un bateau CGN organisée pour les aînés de Lutry
2004 invitations envoyées 543 participants |
| 9 septembre | 10 ^{ème} anniversaire du Café-Théâtre L'Esprit Frappeur |
| 24-26 septembre | Fête des vendanges - diverses animations |
| 9 novembre | Visite annuelle de l'administration par la Préfète du district de Lavaux-Oron puis souper à Lutry avec les autorités de Belmont-sur-Lausanne |
| 1er décembre | Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés
1853 invitations envoyées 170 participants environ (neige !) |
| 3 décembre | Inauguration de la patinoire foraine |
| 4 décembre | Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage |
| 6 décembre | Rapport de police |
| 17 décembre | Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont |

Naturalisation ordinaire des étrangers

En vertu de l'art. 8 de la loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, modifiée le 23 mars 1990, de la nouvelle loi du 1^{er} mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), les droits de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés aux personnes suivantes :

DAHMANI Brahim, né le 30 janvier 1967, d'origine algérienne ;

DAMJI ARTIOLI, Anarbegum, née le 5 février 1956, d'origine italienne ;

GATZ Robert, né le 11 décembre 1983, originaire des Pays-Bas et des États-Unis ;

GROELLY Alain, né le 23 décembre 1960, son épouse PRULLER Sandrine, née le 5 juillet 1969, ainsi que leurs enfants GROELLY Allan, né le 17 juillet 2000 et GROELLY Ethan, né le 22 décembre 2005, tous d'origine française ;

MERKLI Pascale, née le 17 juillet 1954, d'origine française ;

RIBAND Michelle, née le 19 avril 1994, originaire des États-Unis.

Naturalisation facilitée

En vertu des articles 22 (jeunes étrangers de la 2^{ème} génération) et 25 (étrangers nés en Suisse) de la LDCV, la naturalisation facilitée, ainsi que les droits de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés aux personnes suivantes :

AEBY Olimpia, née le 5 juin 1971, d'origine italienne ;

GASHI Jetmir, né le 24 mai 1995, d'origine kosovare ;

GASHI Valmir, né le 26 février 1993, d'origine kosovare ;

KINSEHER Philip, né le 24 février 1981, originaire du Royaume-Uni ;

MAZAY Béatrice, née le 6 juillet 1968, d'origine belge ;

MESTRE Catalina, né le 13 octobre 1984, originaire des États-Unis et de Norvège ;

OBERT François-Xavier, né le 17 août 1990, d'origine française ;

RODRIGUEZ François, né le 21 août 1970, d'origine espagnole ;

SVANSTRÖM Carl, né le 24 juin 1993, d'origine suédoise ;

SVANSTRÖM Sophie, née le 9 mai 1996, d'origine suédoise.

En vertu de l'art. 27 de la loi fédérale sur la nationalité suisse (conjointes de ressortissants suisses), les droits de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés à :

JULANS ZUHRANI Leticia, né le 19 février 1973, de nationalité brésilienne.

En vertu des dispositions de l'art. 30 LDCV (naturalisation vaudoise de Confédérés), les droits de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés à :

SAVOY Laurent, né le 4 mai 1961, ainsi que ses enfants SAVOY Léa, née le 20 janvier 1994, SAVOY Baptiste, né le 11 octobre 1995 et SAVOY Paul, né le 20 février 1998, tous originaires d'Attalens (FR).

En vertu des dispositions des art. 34 et 35 LDCV, la réintégration dans les droits de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Lutry, a été accordée à :

DE SIMONE née DIZERENS Dominique, née le 2 décembre 1960, originaire de Bözingen (BE), domiciliée à Froideville.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

ORGANISATION

Le service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances

Pour la plupart des citoyens, ce service constitue le premier contact avec l'administration de leur commune de domicile. Il doit leur apporter aide, compréhension et dévouement dans leurs démarches. L'horaire de travail, prolongeant l'ouverture des bureaux le lundi jusqu'à 18h30, compensée par la fermeture le vendredi à 16h00, donne entière satisfaction au public.

Activités principales des bureaux de l'Administration générale et des finances

Secrétariat de la Municipalité

- secrétariat de la Municipalité et de la Syndicature
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendant de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- office du personnel
- courrier, classement, archives
- rédaction de préavis et archivage des préavis
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières
- préparation des élections communales 2011

Greffe municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- mise à jour de textes de lois
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections

- vente des cartes journalières CFF et CGN
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- location : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Maflin, Caveau Maflin, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2010 : 60 personnes de 80 ans, 36 de 90 ans, 2 de 100 ans et plus
- établissement de 12 actes de bonnes mœurs
- participation financière aux frais orthodontiques et subventions musicales

Site Internet de Lutry

La version actuelle du site internet date du milieu de l'été 2004. Géré par le greffe municipal avec l'application Webcity de la société VTX (Arcantel) utilisant le logiciel Direct2Web, il offre quantité d'informations utiles, pour les citoyens comme pour les visiteurs sur, notamment, les formalités administratives, les autorités communales, les manifestations culturelles et sportives (plus de 120 annoncées en 2010, la liste des sociétés locales membres de l'USL (35) et des entreprises (plus de 500) ainsi qu'un moteur de recherche sur l'ensemble des 160 rubriques actives.

REGISTRE CIVIQUE

Le 3 juillet 2001, le Grand Conseil a adopté la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) instaurant la généralisation du vote par correspondance. Ce nouveau système est entré en vigueur le 2 juin 2002.

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2010, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **6557** (5698 électeurs suisses et 859 électeurs étrangers).

INITIATIVES ET REFERENDUMS 2010

Initiative populaire fédérale « Protection contre le tabagisme passif »	285
Initiative populaire fédérale « Pour les transports publics »	193
Initiative populaire fédérale « Pour des salaires équitables »	80
Initiative populaire fédérale « Oui à la médecine de famille »	249
Initiative populaire fédérale « Financer l'avortement est une affaire privée »	30
Initiative populaire fédérale « Pour les familles »	35
Initiative populaire fédérale « Élection du Conseil fédéral par le peuple »	16
Initiative populaire fédérale « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables »	145
Initiative populaire fédérale « Pour une poste forte »	96
Initiative populaire fédérale « Pour que des pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »	76
Initiative populaire fédérale « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »	23
Initiative populaire fédérale « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration »	63
Initiative populaire fédérale « Pour la transparence de l'assurance-maladie (Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire) »	9
Initiative populaire cantonale « Vivre et voter ici »	222
Initiative populaire cantonale « Pour une meilleure intégration des chiens dans la société »	1
Initiative populaire cantonale « Pour l'abolition des forfaits fiscaux »	134
Référendum fédéral « Contre la 4 ^{ème} révision de la loi sur l'assurance-chômage »	49
Référendum cantonal « Contre la loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail »	333
Référendum cantonal « Contre la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour les familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) »	0

VOTATIONS 2010

Dates	OBJETS	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
7	Votation fédérale				
<i>mars</i>	1. <i>Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain</i>	5'709	3'047 53,37%	2'759 90,54%	288 9,45%
	2. <i>Initiative populaire du 26 juillet 2007 « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) »</i>	5'709	3'099 54,3%	665 21,45%	2434 78,55%
	3. <i>Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)</i>	5'709	3'076 53,88%	861 28%	2215 72%

<p>26 <i>septembre</i></p>	<p align="center">Votation fédérale</p> <p>1) <i>Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)</i></p>	<p>5'698</p>	<p>2'603 45,68%</p>	<p>1'414 54,32%</p>	<p>1'189 45,67%</p>
	<p align="center">Votations cantonales</p> <p>2) <i>Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)</i></p> <p>3) <i>Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail</i></p>	<p>5'698 5'698</p>	<p>2'535 44,48% 2'555 44,84%</p>	<p>2'365 93,29% 1'404 54,95%</p>	<p>170 6,7% 1'151 45,04%</p>
<p>28 <i>novembre</i></p>	<p align="center">Votations fédérales</p> <p>1) <i>Initiative populaire du 15 février 2008 « Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi » ainsi que le contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)</i></p> <p><i>Suffrages initiative</i></p> <p><i>Suffrages contre-projet</i></p> <p><i>Suffrages question subsidiaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Initiative</i> • <i>Contre-projet</i> <p>2) <i>Initiative populaire du 6 mai 2008 « Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables) »</i></p>	<p>5'704 5'704</p>	<p>3'244 56,87% 3'225 56,53%</p>	<p>1 1'041 32,09% 2'088 64,36%</p>	<p> 2'050 63,19% 1'602 49,38% 2'007 62,23%</p>

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Au 31 décembre 2010, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

personnes établies	9'304	(+ 4)
personnes en séjour	<u>39</u>	<u>(- 3)</u>
total	<u>9'343</u>	<u>(+ 1)</u>

Le statu quo démographique (+ 4 habitants) est dû à la forte augmentation des départs (+ 154 départs par rapport à 2009) non compensés par de nouvelles arrivées. Précisons que 39 personnes en séjour ont leur domicile légal dans une autre commune, elles ne sont donc pas recensées à Lutry.

Les bourgeois représentent 8,38% de la population, les Vaudois (non-lutriens) 35,15%, les Confédérés 31,51% et les étrangers 24,96%.

Les 9'304 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

5'692 personnes à 1095 Lutry	(- 30)
2'366 personnes à 1093 La Conversion	(+ 4)
1'246 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry	(+ 30)

Permis étrangers

Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations:

permis B (à l'année)	571	(+ 6)
permis C (établissement)	393	(- 98)
permis L (durée limitée)	42	(- 25)

Cartes d'identité

Année	Adultes	Enfants	Total
2006	209	156	365
2007	232	153	385
2008	323	209	532
2009	373	154	527
2010	330	166	496

La statistique des passeports délivrés entre le 01.01.2010 et le 12.02.2010 est de 61 documents. Dès le 15.02.2010, les passeports ne sont plus délivrés par le contrôle des habitants, mais par le secteur cantonal des documents d'identité.

Mutations

Année	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Autres mutations	Total des mutations
1990	930	76	93	829	281	2'209
2000	936	73	107	769	600	2'485
2006	855	68	131	754	615	2'423
2007	927	83	135	708	1'543*	3'396
2008	917	69	127	718	1'512	3'343
2009	983	85	126	741	1'499	3'434
2010	918	79	101	895	1'364	3'357

Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc.

* L'augmentation du chiffre dans «autres mutations» dès 2007 est due au nouveau programme informatique qui compte comme mutation chaque modification d'article.

Evolution démographique

Année	Bourgeois	Vaudois	Confédérés	Total population suisse	Etrangers	Total général
1990	677	2'774	2'559	6'010	1'269	7'279
2000	732	3'088	2'977	6'797	1'466	8'263
2006	751	3'214	2'907	6'872	1'881	8'753
2007	764	3'267	2'913	6'944	1'988	8'932
2008	765	3'286	2'905	6'956	2'137	9'093
2009	779	3'264	2'952	6'995	2'305	9'300
2010	780	3'270	2'932	6'982	2'322	9'304

Répartition de la population

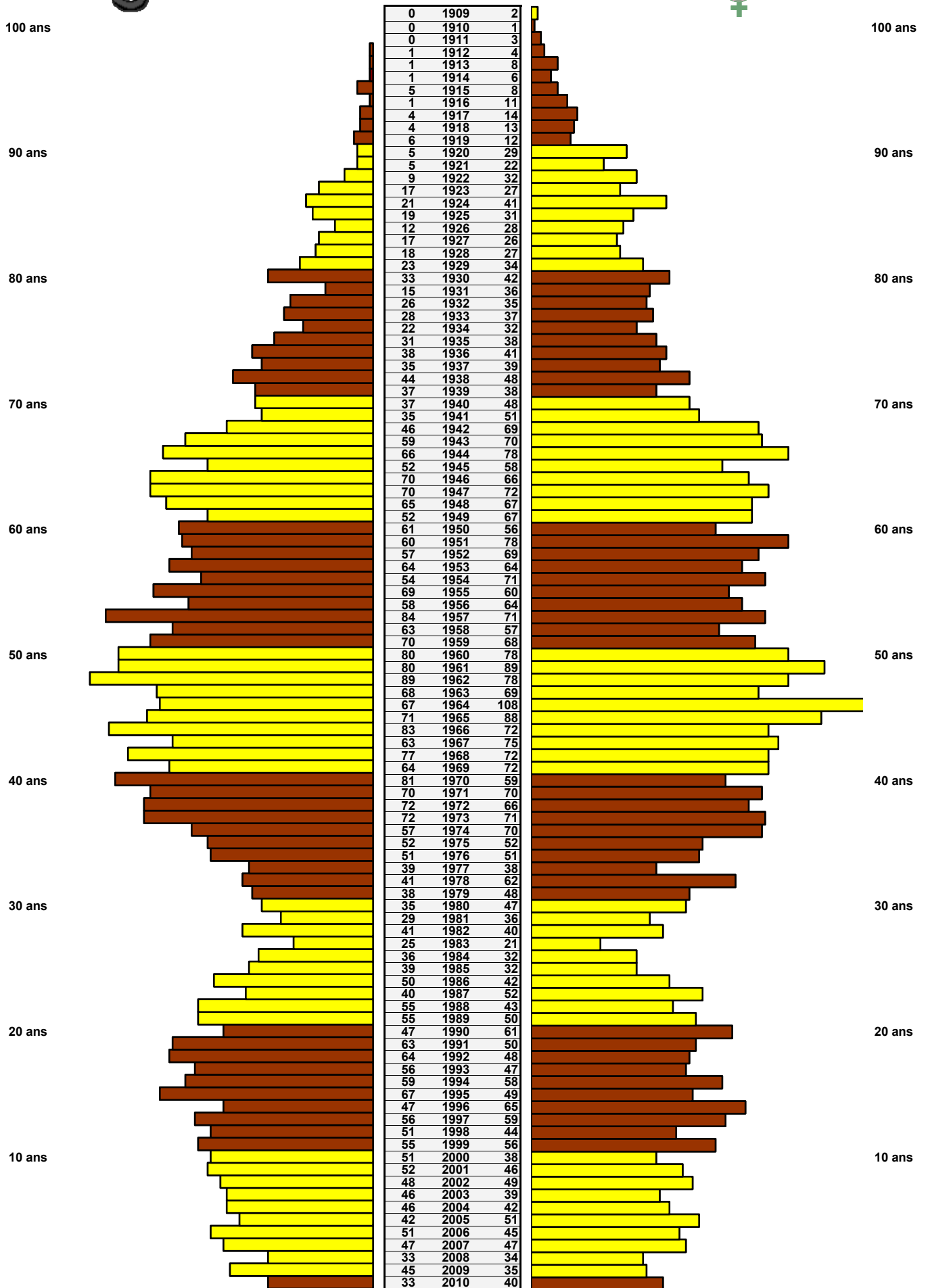
Année	Hommes		Femmes		Enfants de moins de 16 ans	
1990	2'874	(39,48%)	3'179	(43,67%)	1'226	(16,85%)
2000	3'120	(37,75%)	3'589	(43,45%)	1'554	(18,80%)
2006	3'355	(38,33%)	3'883	(44,36%)	1'515	(17,31%)
2007	3'438	(38,50%)	3'963	(44,36%)	1'531	(17,14%)
2008	3'535	(38,87%)	4'007	(44,07%)	1'551	(17,06%)
2009	3'646	(39,20%)	4'089	(43,97%)	1'565	(16,83%)
2010	3'679	(39,54%)	4'116	(44,24%)	1'509	(16,22%)

Hommes



LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2010

Femmes



AFFAIRES SOCIALES

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

Pour l'année 2010 cette association comptait encore 34 communes dont Lutry. Elle a toujours pour but :

- l'application des dispositions de la loi sur l'action sociale vaudoise
- l'application du règlement sur les agences d'assurances sociales.

L'association a confié la réalisation de ces tâches au Centre social régional (CSR), dont le siège est à Pully. Elle dispose toujours d'une antenne forte à Oron-la-Ville. Son comité de direction (politique) est présidé par Monsieur Jacques-André Conne, Conseiller municipal de Lutry.

Les effets des fusions de communes intervenues durant cette année déploieront leurs réelles conséquences en 2011. De même que la réorganisation territoriale des régions RAS.

Un point de consultation est toujours ouvert à Lutry au rez-de-chaussée du bâtiment communal (ancien poste de police) et disponible avec présence (selon requête préalable) les lundis. Il est utile et toujours nécessaire de préciser que le Centre régional à Pully demeure à l'entière disposition de la population lutryenne et non pas seulement en cas de situation d'urgence.

L'agence d'assurances sociales de Lutry accueille également depuis juin 2010 les habitants de Grandvaux, Cully, Riex, Epesses et Vilette.

Le nombre de dossiers revenus d'insertion (RI) traités pour la Commune de Lutry demeure assez stable. Des statistiques détaillées figurent dans le rapport de gestion de la RAS.

Durant cet exercice, il faut signaler de grandes modifications intervenues dans l'organisation de la prise en charge des bénéficiaires. Le CSR dispose désormais à Pully et Oron-la-Ville d'une permanence sociale disponible tous les jours (sauf le mardi matin) qui permet de recevoir la population sans rendez-vous préalable. Les assistants sociaux se concentrent alors sur les problématiques sociales et l'insertion, alors que la prestation purement financière est placée sous la responsabilité de collaborateurs administratifs au titre de « gestionnaire de dossier ». Il s'agit d'une démarche initiée par le canton et mise en œuvre dans toutes les régions.

Transport Handicap

Les services de Transport handicap ont été requis pour 217 courses médicales ou de loisirs par un total de 29 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à fr. 8'586.-.

Subventions pour frais orthodontiques

En 2010, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à Fr. 18'236.30. 13 familles en ont été bénéficiaires (pour 15 enfants).

Espace alcool-drogue Lutry

La référente en matière de toxicodépendances est à la disposition de personnes habitant la Commune, confrontées aux problèmes liés à la drogue, à l'alcool et aux troubles de la dépendance. Ses objectifs sont d'identifier les besoins d'aide, d'offrir la possibilité d'être écouté et accompagné en rencontrant une personne neutre en toute confidentialité et gratuité. Deux personnes ont été orientées par la permanence téléphonique que tient Mme Maeder.

A la suite du départ à la retraite de l'infirmière scolaire, Mme Halter, ainsi que dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau médiateur scolaire, aucune visite de classe n'a eu lieu en 2010 mais une réflexion est en cours avec la Direction des Ecoles pour mettre sur pied un nouveau concept lié à la prévention de dépendances.

Réseau d'accueil de jour

Le Conseil communal a accepté en novembre 2008 l'adhésion de la Commune de Lutry à l'Association du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry, permettant aux structures préscolaires de bénéficier des subventions cantonales. En ce qui concerne Lutry, c'est la garderie-nursery des Moulins qui bénéficie desdites subventions.

Structure AFJ d'accueil familial de jour du réseau PPBL

Au 31 décembre 2010, la Structure AFJ du réseau PPBL compte 31 Accueillantes en milieu familial.

Spécifiquement pour Lutry, La Croix et La Conversion, la Structure AFJ comptait 11 Accueillantes actives durant l'année et au 31.12.10, 8 accueillait des enfants.

Au 31.12.2009, le total d'heures de garde était de 20'069, alors qu'au 31.12.10 ce nombre s'élève à 20'651.

Bien que le nombre d'enfants accueillis ait diminué, le nombre d'heures de garde a légèrement augmenté ; ceci est dû au fait que les Accueillantes gardent plus d'enfants en âge préscolaire (présence à la journée).



Pendant l'année 2010, 79 enfants ont été accueillis, mais au 31.12.10, seulement 35 enfants ont été accueillis par des Accueillantes de notre région. Il n'y a aucun enfant en liste d'attente.

La Structure AFJ pour le réseau Pully, Paudex, Belmont, Lutry est basée à la Direction de la jeunesse et des affaires sociales à Pully.

Garderie-nursery des Moulins

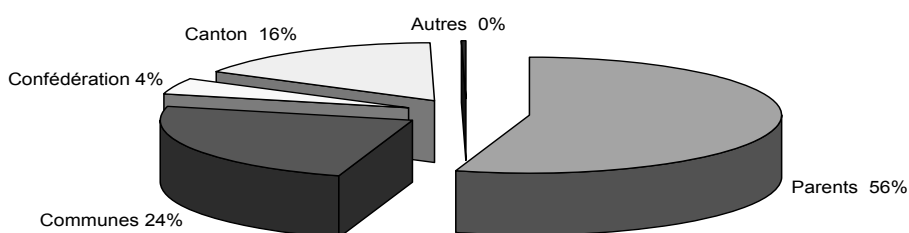
La Municipalité a confié la création et la gestion de la garderie-nursery des Moulins à une fondation intitulée « Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse » créée en juin 2007. La Municipalité est représentée par deux de ses membres au sein du conseil de cette fondation.

La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ».

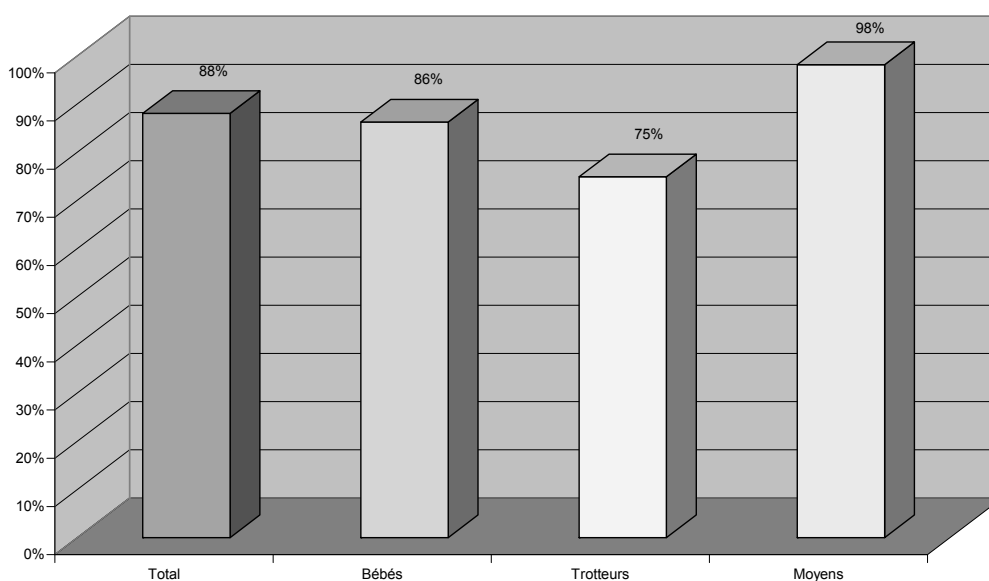
En 2010, ont été accueillis 114 enfants, dont 2 enfants de Paudex et 2 de Pully, de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Après deux ans d'exploitation, le rythme de croisière est atteint avec un taux d'occupation de 88%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2010 s'élève à Fr. 74.80 sur les Fr. 125.- au maximum, repas compris. Le coût moyen par jour est de Fr. 136.45.

Répartition du financement 2010



Taux d'occupation 2011



CULTURE ET LOISIRS

Villa Mégroz - occupation

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales, le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants « Les P'tits Loups », par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte et pour un cours de catéchisme.

Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées pendant 19 semaines par 15 artistes, ainsi que par l'Esprit Frappeur qui fêtait son 10^{ème} anniversaire.

Œuvres d'art

La Municipalité a procédé à l'achat d'un tableau peint à l'huile en 1924 représentant le Bourg de Lutry vu des Jardins du Château, œuvre de l'artiste Louis Curtat.

Elle s'est vue offrir par le peintre Walter Mafla les trois natures mortes qui ornent le caveau qui porte son nom, situé dans le Château, la première représentant un fanal, la deuxième un moulin à café et la troisième des bouteilles de vin.

Passeport-vacances

Chaque année depuis près de 20 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans de 45 communes de la région lausannoise. Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2010, 81 jeunes de Lutry ont choisi le passeport « Traditionnel » et 7 ont pu bénéficier du passeport « Farniente » donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics et l'accès à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry propose les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matches d'improvisation théâtrale.

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

13'727 : c'est le nombre total de volumes proposé par la Bibliothèque communale de Lutry à la population à la fin de l'année 2010 (5'789 adultes, 7'617 enfants, 321 « tout public »). Notre fichier compte 1'422 personnes inscrites (615 adultes, 791 enfants et 16 collectivités). 538 lecteurs ont renouvelé leur cotisation l'an dernier et nous avons accueilli 167 nouveaux usagers.

Le nombre de prêts enregistrés est de 22'222 (8'633 adultes, 13'028 enfants, 561 collectivités), il est en très léger tassement par rapport à 2009 (23'934). 1'853 ouvrages ont fait l'objet d'un rappel, et 310 ont été réservés par les usagers.

1'048 nouveaux documents ont trouvé place sur nos rayonnages l'an passé : 630 ont été achetés (252 adultes, 339 enfants et 39 « tout public »), 322 proviennent de dons (100 adultes, 221 enfants et 1 « tout public »), et 96 d'abonnements.

Notre catalogue est aussi accessible sur Internet ; 1'920 recherches y ont été effectuées en 2010 (1'550 en 2009).

Nous empruntons comme chaque année à Bibliomedia une collection de 520 documents (200 livres en français – documentaires et grands caractères essentiellement -, 50 en anglais, 50 en allemand, 200 CD audio et 20 DVD).

Le thème de l'eau a été retenu pour notre exposition annuelle du printemps qui a été bien accueillie par notre public.

Notre animation « Né pour lire » trouve petit à petit son public. Tous les 1ers lundis du mois, les parents sont conviés à un moment d'échange autour du livre avec leurs tout-petits. Ces instants de partage sont très prisés.

Pour le plus grand plaisir des personnes présentes, Caroline Aeby (une conteuse de Lutry) a donné son spectacle « Le Petit Prince » le 22 septembre à la bibliothèque.

Comme à l'accoutumée, nous avons tenu un poste à l'occasion du rallye de la Fête des vendanges de Lutry ; de nombreuses personnes ont ainsi pu découvrir notre bibliothèque.

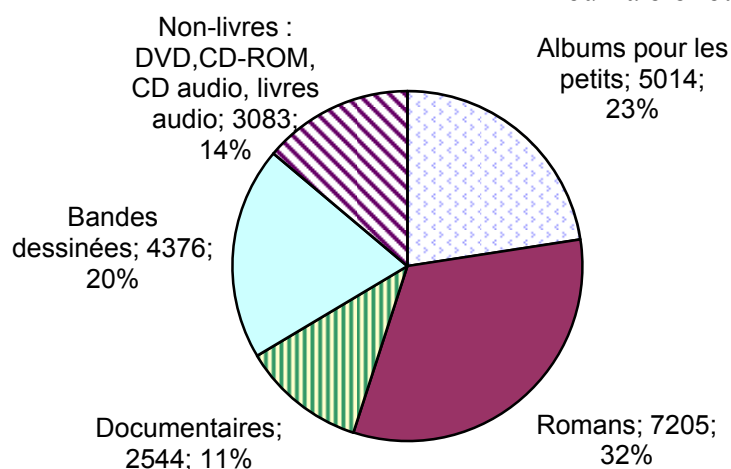
En fin d'année notre conteuse Flory Lambelet est venue raconter de belles histoires lors de 2 séances « heure du conte », pour le plus grand plaisir des plus jeunes !

Dimanche 31 octobre a eu lieu au caveau du Château une lecture d'œuvres de Ramuz par M. Rosat, de la Compagnie du Suisserrant. Un apéritif offert par la commune a été bien apprécié par les auditeurs.

La Nuit du conte est un rendez-vous désormais annuel (le 2ème lundi de novembre). Il a été animé par Caroline Aeby en 2010. Notre public a pu se promener dans « La forêt des histoires », thème de cette année et se régaler d'une collation ensuite.

Nous nous réjouissons de pouvoir proposer courant 2011 à nos usagers du catalogue internet des fonctionnalités supplémentaires et de nombreuses nouvelles acquisitions qui, nous l'espérons continueront à plaire à notre public. Un grand merci à nos autorités pour leur soutien !

Pour la bibliothèque, Mme Roth



Point « i » d'information

Le Point I d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par année. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour des trajets avec la CGN, le Lavaux-Express, qui a son propre guichet, ainsi que pour les concerts Bach (420 réservations de billets en 2010 par l'intermédiaire du Point I). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les marchés d'artisans Quai d'Art ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août, etc.



Information touristique

Plus de 40'000 dépliants divers ont été distribués ainsi que 400 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien.

La création d'une patinoire foraine à Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est tenue par la Société de développement dont M. Gervasi est membre du comité.

Des petits travaux de rénovation ont été entrepris au Point I au début 2010 (peinture, amélioration de l'éclairage, faux plafond, etc.), ce qui permet à ce lieu d'être toujours aussi accueillant et au goût du jour.

BOURSE COMMUNALE

Ses tâches principales en 2010 ont été les suivantes :

- tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, du SDIS Lutry/Paudex et du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois)
- établissement du préavis relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2011/2012
- établissements des budgets 2011 de la Bourse communale, des Services industriels, du SDIS Lutry/Paudex, du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois) et pour la 1^{ère} fois de l'APOL (association Police Lavaux)
- décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- gérance des immeubles et terrains communaux
- suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions avec le nouveau système informatique
- gestion des débiteurs et du contentieux
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A...)
- gestion des liquidités et des placements
- gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- relations avec la Commission des finances
- préparation et collaboration à la révision des comptes
- support technique en collaboration avec le service de police pour la préparation des éléments financiers de la future association de police
- support informatique pour l'ensemble des collaborateurs communaux, hormis les S.I et la police qui gèrent l'informatique de manière autonome
- support technique pour l'élaboration du préavis relatif à l'aide individuelle au logement

Établissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:

- Rapport des comptes 2009
- Arrêté d'imposition 2011-2012
- Rapport du budget 2011
- Crédits supplémentaires 2010
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal

Informatique et logiciels d'applications

Il n'y a eu aucun changement important du point de vue des applications informatiques communales durant l'année 2010, les solutions actuelles donnant pour le moment entière satisfaction.

Cependant en ce qui concerne les postes de travail, hormis ceux des Si et de la police plus récents, l'ensemble du parc informatique communal a été renouvelé durant l'année 2010.

La mise à jour des applications bureautiques a également été réalisée lors du renouvellement du parc informatique. En fonction des besoins, une dizaine de PC ont été remplacés par des terminaux moins chers, dont la maintenance est plus faible et qui sont tout aussi performants que des PC.

ARCHIVES COMMUNALES

Classement

L'année en cours a été consacrée à la suite du classement des photographies anciennes (actuellement plus de mille photos sont répertoriées), de la mise en boîte des archives contenues dans des classeurs fédéraux, d'où un gain de place de plus de 40 m linéaires, et de divers documents isolés.

Entrées d'archives

Le Greffe municipal a déposé environ un mètre linéaire de documents et la société du Sauvetage ses archives de 1986 à 2008, représentant 4 m linéaires.

Archives privées

Les fonds privés se sont enrichis par les dons ou mises en dépôt de documents provenant de Mmes Henriette Blanc et Anne-Lise Zambelli, ainsi que de MM. Lucien Chamorel et Jean-Paul Mégroz.

Consultations

Des recherches ont été effectuées pour une dizaine de personnes concernant leurs familles, leurs bâtiments et les anciens plans cadastraux.

Panorama (inventaire des archives communales créé en 2000)

Participation au groupe de travail, initié par les Archives cantonales vaudoises, dont la tâche est de trouver les outils informatiques permettant la saisie et la publication sur internet des inventaires des archives de toutes les communes vaudoises. Une solution devra également offrir la possibilité de diffuser des images numérisées, telles que des plans anciens, des cartes postales, des photographies, permettant ainsi de valoriser le patrimoine documentaire des communes.

Inventaire

En plus de l'inventaire des archives communales, un nouvel inventaire est en cours de réalisation comprenant si possible tout ce qui concerne Lutry dans les Archives cantonales vaudoises, bernoises et fribourgeoises, de la Bibliothèque nationale, du Musée de l'Elysée, du Musée historique de Lausanne, des archives de la Ville de Lausanne, de l'Abbaye de St-Maurice, de la Bibliothèque cantonale des manuscrits, etc.

OFFICE DU PERSONNEL

Traitements

L'échelle des traitements 2009 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000=100)

En plus des tâches courantes, l'office du personnel a été chargé de gérer le transfert des collaborateurs du service de police au sein de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL). Nouveaux contrats d'assurances, AVS, caisse de pension, accidents, etc.

Formation

21 employés ont participé à des cours de mise à niveau informatique.

8 collaborateurs ont suivi différents cours de formation technique.

4 apprentis ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

Mutations

Travaux

Départs	30 mars	Mikesch Karali, garde forestier Dupraz Didier, employé voirie
	31 mai	Boudry Jean-Daniel, employé voirie
	30 juin	Trollet Gilberte, secrétaire à l'aménagement du territoire

Arrivées	1 ^{er} avril	Roch Sébastien, garde forestier Wanzenried Jacky, employé voirie
	1 ^{er} mai	Privet Pascal, employé voirie
	1 ^{er} juillet	Cachin Christine, secrétaire à l'aménagement du territoire

Police

Départ	31 mars	Vulliemin Patricia, secrétaire
Arrivées	1 ^{er} juin	Coehlo Helder, agent de police
	1 ^{er} juillet	Espinasse Eric, agent de police

Services industriels

Départs	30 avril	Laligand Marc, électricien
Arrivée	1 ^{er} avril	Franco Chantal, secrétaire

Etat du personnel au 31 décembre 2010

Administration générale et finances

Personnel administratif

M.	Galley Denys	secrétaire municipal et chef du personnel
M.	Leiser Yvan	boursier
M.	Wulliemier François	préposé au Contrôle des habitants et secrétaire municipal remplaçant (60%)
Mme	Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Mlle	Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Mme	Capt Marie-Christine	première secrétaire (60 %)
Mme	Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)
Mme	Jaton Marlyse	secrétaire à la Bourse (80%)
Mme	Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Mme	Paschoud Monique	secrétaire au Contrôle des habitants (77 %)
Mme	Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse
Mlle	Wohlhauser Justine	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)
Mlle	Meyer Samia	apprentie employée de commerce, 3 ^{ème} année
M.	Messerli Alexis	apprenti employé de commerce, 3 ^{ème} année

Conciergerie

M./Mme	Ceppi Eric	Château de Lutry, poste de police + huissier municipal et responsable des concierges
M./Mme	Terrin René, Ganty Florence	Collège des Pâles
M./Mme	Mettraux Dominique	Collège du Grand-Pont
M./Mme	Roulet Louis-Olivier	Complexe scolaire et culturel de Corsy
M./Mme	Rodrigues Manuel	Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Mme	Rappaz Anne	Temple + bibliothèque+salle de la cure
Mme	Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
M.	Buache Maurice	Collège de Savuit
M.	Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Mme	Dutoit Nathalie	Concierge auxiliaire + responsable de la location du foyer et salle rythmique du CSC de Corsy
Mme	Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
M.	Scheibler Jean-Paul	Villa Mégroz + bâtiment des Halles

Autre personnel à temps partiel (TP)

M.	Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
M.	Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Mlle	Maeder Delphine	référente communale en matière de toxicomanie
Mme	Roth Anne	responsable de la bibliothèque communale (50%)
M.	Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Mme	Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
M.	Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

Aménagement du territoire et bâtiments

Personnel administratif et technique

M.	Desaules Eric	chef de service
M.	Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
M.	Lachat Pierre	architecte
M.	Favrod Nicolas	dessinateur
Mme	Cachin Christine	secrétaire (80 %)
Mlle	Porchet Johanna	apprentie employée de commerce, 2 ^{ème} année

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

Travaux, domaines forestier et viticole

M.	Frossard Jean-Michel	chef de service
M.	Jent Rico	adjoint technique
M.	Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Mme	Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

M.	Bujard François	chef de la voirie
M.	Vuitel Marc	contremaître
M.	Bron Daniel	ouvrier principal
M.	Bron Fernand	ouvrier principal
M.	Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
M.	Frick Pascal	ouvrier qualifié
M.	Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Julmy Vincent	ouvrier qualifié
M.	Marguerat Gilbert	ouvrier qualifié
M.	Masson Michel	ouvrier qualifié
M.	Privet Pascal	ouvrier qualifié
M.	Schneider Christian	ouvrier qualifié
M.	Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Mlle	Chevalley Aurore	apprentie horticultrice-paysagiste, 2 ^{ème} année
M.	Radloff Michaël	apprenti agent d'exploitation 3 ^{ème} année
M.	Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
M.	Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

M.	Zumbrunnen Jean-Jacques	chef d'exploitation
M.	Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
M.	Schaer Cédric	ouvrier qualifié

Forêts - vignes

M.	Roch Sébastien	garde-forestier
M.	Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
M.	Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe

M.	Schaer Jonathan	apprenti forestier-bûcheron, 1 ^{ère} année
M.	Paschoud Robin	apprenti forestier-bûcheron 3 ^{ème} année
M.	<i>Bühlmann Daniel</i>	<i>vigneron-tâcheron</i>

Police

M.	Chollet Eugène	commandant/commissaire
M.	Schmidt Joël	adjudant
M.	Zweiacker Claude	sergent-major
M.	Nicolier Daniel	sergent
M.	Rossier Pierre-Alain	caporal
M.	Henry Alain	caporal
M.	Zoska Aleksander	caporal
Mme	Dubois-Schwan Monique	appointée
Mme	Thonney Carol	agente
M.	Bertogliati Stéphane	sergent
M.	Girod Sébastien	caporal
M.	Etienne Oliver	caporal
M.	Pinelli Alexandre	appointé
M.	Corso Claudio	appointé
M.	Wyder Serge	aspirant de police
M.	Belin Patrick	caporal assistant de police
M.	Kasongo Mvunda	appointé assistant de police
M.	Espinasse Eric	agent
M.	Coehlo Helder	agent
Mme	Buache Valérie	assistante de direction (60 %)
Mme	Charrière Anne	secrétaire (70%)
Mme	Morier Sylvie	secrétaire-réceptionniste (80 %)
Mme	Wiesner Pierrette	première secrétaire (90%)
M.	Marguerat Ernest	contrôleur des champignons (TP)

Ecoles (cantine scolaire)

Mme	Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Mlle	Donia Maria	surveillance et service (TP)
Mme	Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Mme	Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Mme	Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)
Mme	Eggenberger Maria Lucia	surveillance et service (TP)
Mme	Duruz Christiane	secrétariat (TP)

Services Industriels

M.	Besson Philippe	chef de service
M.	Debonneville Jean-Jacques	dessinateur-technicien
Mme	Imesch Arlette	adjoite adm. et technique (90 %)
M.	Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Mme	Del Rizzo Eleonora	secrétaire
Mme	Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Mme	Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Mme	Franco Chantal	secrétaire (80%)

Mlle	Berger Aurélie	apprentie employée de commerce 3 ^{ème} année
M.	Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
M.	Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
M.	Despland Louis	chef d'équipe
M.	Ehrel François	opérateur SIT-SIG
M.	Richard Julien	ouvrier qualifié
M.	Spadanuda Carlo	électricien
M.	Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
M.	Wolhauser Yves	chef ouvrier

RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	12	4	16	2
Aménagement du territoire	6	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	25	0	2	4
Police - PC	21	2	1	1
Ecoles	-	-	7	0
Services Industriels	16	0	0	1
TOTAL	80	6	26	9

Remarques :

AGF	Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et une à 90%.
ATB	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %
TFV	Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %
Police	Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et une à 90%
S.I.	Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PREAMBULE

Au niveau de l'aménagement régional, l'année 2010 a été marquée, dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), par l'entrée en fonction d'un nouveau chef de projet pour le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), son installation dans les locaux des TL à Renens, ainsi que par la finalisation de l'étude technique « mobilité et urbanisme » initiée en 2008.

Au niveau communal, s'agissant du domaine de la police des constructions, l'année 2010 a été caractérisée par une augmentation des demandes de permis de construire avec 142 projets analysés, soit 12 de plus que l'année précédente, total le plus élevé depuis l'année 2003.

Parmi les projets d'importance ayant fortement sollicité notre service, il convient de mentionner la poursuite des études de planification dans le secteur du PPA « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante, la réactivation de celles liées à l'élaboration du PPA « Les Brûlées », ainsi que la mise en œuvre d'une étude d'intégration des panneaux solaires dans la zone ville et villages.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de deuxième année.

Suite au départ de la titulaire, une nouvelle secrétaire a été engagée à mi-juin 2010 pour le poste à 80%.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Opérations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations concrétisées en 2010 se présente comme suit :

- Achat à la Société de Chant l'Espérance d'Escherin de la parcelle n° 4311, sise à La Croix, au prix de Fr. 350'000.--.
- Remaniement des biens-fonds n°s 3794, propriété de la Commune de Lutry, DP 239 et DP 417 (La Conversion), ainsi que n°s 3791, propriété de HRS Real Estate AG, et 3792, propriété de HRS Real Estate AG et Luis Crausaz.

Immatriculation partielle au Registre foncier des parcelles n°s DP 239 et DP 240 (route de la Conversion), les nouvelles parcelles n°s 5787 et 5788 étant maintenues dans le domaine public communal.

Constitution sur les nouvelles parcelles n°s 5787 et 5788 d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules en faveur des parcelles n°s 3791 et 3792.

Ces opérations ont été effectuées dans le cadre des projets de constructions sur les parcelles n°s 3791 et 3792 (anciennement propriétés de l'hoirie Foscale), ainsi que de la modification du tracé de la partie supérieure de la route de la Bernadaz, objet du PM n° 1098/2006.

- Radiation des lots n°s 215, 636 et 637 de la propriété par étages constituée sur la parcelle de base n° 320 (route de Lavaux 216), propriété de la Commune de Lutry, suite à la création du nouveau poste de police.
- Inscription sur la parcelle n° 200 (route du Grand-Pont), propriété de la Commune de Lutry, d'une servitude d'empiétement de caves et de sauts-de-loup en faveur de la parcelle n° 201, propriété de Mme Martine Boudry.
- Modification de l'exercice des servitudes n°s ID.2001 / 001756 (fouilles, réservoir, canalisations) et ID.2001 / 001757 (réservoir, canalisations), grevant la parcelle n° 2408, propriété de la Commune de Lutry, en ce sens que M. Laurent Bridel, propriétaire des fonds dominants n°s 2299, 5763 et 5764 (issus du fractionnement de l'ancienne parcelle n° 2299), assume l'entière charge des canalisations et autres installations situées sur ses propres fonds, dès la limite de propriété.
- Inscription, sur la parcelle n° 3890 (chemin de la Jaque 9), propriété de la PPE parcelles n°s 4791 à 4799 (administrateur Bernard Nicod S.A.), d'un droit de superficie (servitude) en faveur de la Commune de Lutry, suite à la construction d'un mur de soutènement en bordure du chemin de la Jaque.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, a tenu **3** séances en 2010 au cours desquelles elle a examiné **225** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

Tableau comparatif des cinq dernières années

2006	2007	2008	2009	2010
1'885'989'750.--	1'998'289'850.--	2'072'013'350.--	2'169'037'950.--	2'277'585'150.-- (provisoire)

Mentions LATC inscrites au Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2010, **1** fractionnement a nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **9** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2010 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application CAMAC. Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Enquête trimestrielle sur la création de logements dans les nouvelles constructions.
- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

Gestion informatisée du patrimoine

Le service s'est chargé de la mise à jour des données du Registre foncier (mutations), ainsi que des données de l'ECA (valeurs d'assurance incendie des bâtiments) en utilisant les modules développés par OFISA Informatique (GEFI).

Les mutations nous sont communiquées trimestriellement par le Registre foncier, le coût de l'abonnement annuel y relatif s'élevant à Fr. 1'500.-- H.T., y compris la consultation des registres des immeubles, des propriétaires et des droits par internet.

S'agissant des plans proprement dits, leur mise à jour est assurée directement par l'Office cantonal de l'information sur le territoire (OIT). La Commune de Lutry, via le service ATB, est membre de l'ASIT-VD (Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois) et, à ce titre, bénéficie d'un accès privilégié aux géodonnées de cette association auprès de laquelle nous passons périodiquement commande des plans ayant subi des mutations importantes.

Harmonisation des registres

Les données du registre des bâtiments ont été introduites dans le programme du Contrôle des habitants au début 2010 avec l'aide des logiciels fournis par la société OFISA.

D'autre part, afin de satisfaire aux normes fixées par l'Office fédéral de la statistique, différents contrôles de qualité des identificateurs fédéraux des bâtiments (EGID) ont été effectués tout au long de l'année. Le 21 décembre 2010, nous avons enfin reçu confirmation que nous répondions sur ce point aux critères imposés par la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR) du 23 juin 2006.

L'attribution des identificateurs de logements (EWID) pourra ainsi débuter dès le début de l'année 2011.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
195	Chemin de la Combe - Route du Grand Pont (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
PPE 215	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 298/1000	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
PPE 636	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 662/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
PPE 637	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 40/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chauz	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chauz	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pepinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	6'080	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'873	2'100	Zone intermédiaire
4029	Les Brûlées - Chemin du Mâcheret	1'378	1'000	Zone intermédiaire
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'909	700	Forêts + Zone intermédiaire
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	150'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4380	Route de la croix	1'841	100'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/1000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public communal

Parcelle en copropriété avec l'Etat de Vaud (chacun pour ½)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAVIGNY (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
385	Gollies	7'509	1'600
461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
462	Nialin (chemin)	739	-
487	Burquinet	50'131	9'600
497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
524	Nialin	6'595	1'300
809	Grand Jorat	48'400	9'700
813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

URBANISME

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) / Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Depuis la constitution formelle du SDEL en 2007, notre service a assumé la responsabilité technique et administrative de cet organe, sous la direction du Copil Est (Comité de pilotage), et a représenté, à ce titre, les communes de l'Est lausannois auprès des divers partenaires régionaux (Communes, Etat de Vaud, Lausanne Région, PALM, TL).

Au vu de l'augmentation constante de la charge de travail, un nouveau chef de projet est entré en fonction le 1^{er} janvier 2010, au taux d'occupation de 50%, en conformité avec la décision prise par le Copil Est en séance du 9 mars 2009. Un bureau technique ad hoc a été créé sur le site des TL à Renens (Perrelet), dans des locaux partagés avec le PALM et les autres schémas directeurs (Ouest-lausannois, Nord-lausannois et Région Morges).

En se concentrant plus spécifiquement sur les besoins de la Commune de Lutry, notre service a ainsi participé durant l'année 2010 à la finalisation des travaux de la 3^{ème} phase de l'étude du SDEL, dont le rapport technique « mobilité et urbanisme » a été validé par le Copil Est le 17 novembre 2010.

Un document de synthèse de ce rapport technique a parallèlement été élaboré et approuvé par les différentes instances communales et cantonales, avant d'être distribué à l'ensemble des Conseillers communaux le 26 octobre 2010.

Au cours de cette année, notre service a participé à 4 séances du Copil Est, ainsi qu'à une quinzaine de séances à caractère technique.

Etude d'urbanisme pour le développement de constructions au chemin de Crêt-Ministre

La décision d'octroi des permis de construire relatifs au projet immobilier a été prise par la Municipalité le 5 février 2009. Cette décision a fait l'objet, le 9 mars 2009, d'un recours (déposé au nom de 25 recourants) auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

La procédure est toujours en cours, l'arrêt étant attendu au début 2011.

Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « Les Brûlées »

Le rapport d'examen complémentaire, envoyé le 27 juillet 2009 par le Service cantonal du développement territorial (SDT), a conditionné l'affectation des secteurs « Les Brûlées » et « En Vaux » inférieur du futur PPA à l'établissement préalable d'une carte des dangers naturels (gravitaires).

De ce fait, de nouvelles études géologiques et géotechniques ont été entreprises, incluant notamment trois campagnes de mesures inclinométriques effectuées entre les mois de décembre 2009 et septembre 2010.

L'ensemble des études ont démontré que les secteurs les plus touchés par les glissements sont situés au Sud-Ouest du PPA, sur la parcelle n° 4027, et dans le quart Est, sur la parcelle n° 4025, aux abords du ruisseau du Mâcheret. Les autres secteurs sont exposés à des glissements substabilisés ou peu actifs ne représentant qu'un risque résiduel, voire faible.

Les terrains peuvent ainsi, pour l'essentiel, être considérés comme constructibles, la parcelle n° 4025 et une partie de la parcelle n° 4027 comme constructibles sous conditions.

Après avoir été complété en fonction de ce qui précède, le dossier du PPA a été transmis au SDT le 17 novembre 2010 pour un nouvel examen complémentaire.

Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante

Suite aux demandes formulées par le Service cantonal du développement territorial (SDT) dans son courrier du 11 septembre 2009 (accord préliminaire), les 3 projets de plans partiels d'affectation (PPA) « La Pachoude », « La Grangette » et « Bois de la Chaux » ont été complétés afin, d'une part, de consolider la démarche générale (conformité au plan directeur cantonal, entreprises et activités concernées, approches paysagères et biologiques) et, d'autre part, de préciser certains détails de la planification (périmètres, mesures paysagères et environnementales).

L'ensemble du dossier (plans et règlements, rapport de conformité selon art. 47 OAT) a pu être transmis au SDT le 15 décembre 2010 pour examen préalable, conformément aux dispositions de l'art. 56 LATC.

Modification de la limite des constructions de la route cantonale n° 780a (route de Lavaux)

Mise en œuvre de la procédure d'établissement et d'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) modifiant la limite des constructions du 21 mars 1958 de la route cantonale n° 780a (route de Lavaux), à l'intersection avec la route de Savuit, objet du préavis municipal n°1162/2010.

Le dossier a été transmis au Service cantonal des routes le 23 décembre 2010 en vue de l'approbation du PPA par le Chef du Département des infrastructures.

Assainissement du bruit des CFF sur le territoire communal de Lutry

Par décision de l'Office fédéral des transports (OFT) du 18 janvier 2010, le projet d'assainissement phonique des CFF, soumis à l'enquête publique du 8 novembre au 7 décembre 2006, a été approuvé, après traitement des prises de position du canton et des oppositions.

Afin de permettre aux CFF de commencer prochainement les travaux d'exécution des parois antibruit le long de leurs installations, 8 « Conventions de prise de possession » pour emprises temporaires et/ou définitives ont été signées le 30 mars 2010 réglant les empiétements requis sur les domaines publics riverains (DP 1, DP2, DP 5, DP 72, DP 77, DP 79, DP 87 et DP 237).

Etude d'intégration des capteurs solaires dans la zone ville et villages

Dans la perspective d'atténuer les dispositions de l'art. 131 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 (*interdiction des capteurs solaires visibles*), la Municipalité a décidé le 7 juin 2010 de mettre en œuvre une étude d'intégration des panneaux solaires dans la zone ville et villages du plan général d'affectation de la Commune de Lutry.

S'appuyant sur cette étude, les projets devraient ainsi présenter les meilleures garanties d'intégration possible en vue de recueillir l'aval des services cantonaux concernés.

En date du 2 décembre 2010, le mandataire nous a fait parvenir les premiers résultats de ses travaux.

La démarche retenue a consisté à procéder à une analyse cartographique mettant en relation le rendement énergétique des toitures (leur orientation) avec l'impact visuel sur le site.

Une telle analyse permet en effet de distinguer les zones d'implantation favorables de celles qui entrent en conflit avec l'aspect général du patrimoine, avant de préciser la typologie d'implantation, les types de matériaux et les techniques à envisager.

Cette étude a été soumise le 20 décembre 2010 à l'appréciation de la Section monuments et sites du Service cantonal Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL-MS) en vue de l'élaboration éventuelle de directives communales.

Etude et réalisation des cartes de dangers naturels

Le Grand Conseil a accordé le 13 novembre 2007 un crédit de Fr. 2'673'000.-- destiné à financer la réalisation des cartes de dangers naturels sur l'ensemble du territoire cantonal avec, comme objectif principal, la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions.

Le Canton assure la cohérence de la démarche retenue (approche systémique incluant une analyse multi dangers sur l'ensemble d'un bassin versant) et des produits : cartes de dangers naturels et leurs rapports d'expertise, définition sommaire des plans des mesures passives ou actives à entreprendre.

Les Communes, en tant que maîtres de l'ouvrage sur leur portion de territoire, participent ensemble, avec le Canton, à la mise en œuvre globale du projet dans le lot (ou les lots) au(x)quel(s) elles appartiennent.

Un chef de projet, nommé par le Canton, assure la conduite du projet : coordination technique entre les différents partenaires, suivi des délais et respect des budgets, accompagnement, encadrement et validation technique du travail des mandataires (qui seront retenus sur la base d'une procédure d'appel d'offres organisée par le Canton).

Afin de préciser l'organisation, la répartition et le financement des tâches entre les Communes et le Canton, une convention ad hoc a été signée le 16 novembre 2010.

Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **6** séances en 2010 au cours desquelles elle a examiné **14** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **2** séances en 2010 au cours desquelles elle a examiné **3** projets de construction, conformément aux dispositions de l'art. 57 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'a pas eu à intervenir au cours de l'année 2010.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 142 projets** ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2009 et le 30 novembre 2010.
- 74 projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 16 d'entre eux ont suscité 48 remarques ou oppositions dont 8 ont été retirées.
- 1 recours** a été interjeté auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal ; il est toujours pendant.
- 59 projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 11 projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 3 projets** ont été refusés, retirés ou abandonnés par les requérants.
- 17 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2010 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures et de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

En outre, notre service assume depuis le 25 novembre 2010 l'examen des principaux dossiers de police des constructions de la Commune de Grandvaux, en raison du départ à la retraite de son architecte-conseil. Il est prévu que cette collaboration s'achève le 31 juillet 2011, soit 1 mois après la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune de Bourg-en-Lavaux. Une convention réglant les modalités d'exécution et de financement de nos prestations sera signée au début 2011.

Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département de l'économie.

Le service ATB s'est chargé d'organiser des séances avec les propriétaires ou architectes concernés et les responsables du Service cantonal du développement territorial.

Cette façon de procéder permet en outre de faciliter les démarches des intéressés, de les orienter sur la procédure à suivre et de connaître d'emblée les surfaces habitables supplémentaires, fixées par les lois fédérale et cantonale, auxquelles ils ont droit.

Tableau des permis de construire délivrés en 2010

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
1 permis pour 1 villa individuelle	1
6 permis pour 8 bâtiments résidentiels	29
46 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	27
1 permis pour la construction d'un EMS de 21 chambres	
8 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne	
17 autorisations pour travaux de réfection divers	
6 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz et de capteurs solaires	
5 permis pour garages particuliers, couverts à voitures, places de stationnement et chemins d'accès ou de desserte	
10 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
11 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
5 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
1 permis pour antennes de téléphonie mobile, extension UMTS, modification de fréquences	
117 permis au total	57 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2010

Objets	Logements concernés
13 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	101 logements
18 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	15 logements
19 permis d'utiliser concernant des constructions et installations diverses	
1 permis d'utiliser pour la construction d'un bâtiment polyvalent (bureau – crèche - salle de rencontre)	
51 permis au total	116 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Permis de construire délivrés	146	137	128	130	140	117
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	111	98	158	73	78	57
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	47	41	40	35	72	51
Nombre de logements concernés	39	27	83	97	66	116

Abris de protection civile

En 2010, le service ATB n'a pas eu à examiner de nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile.

Tableau comparatif des six dernières années

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dossiers examinés et approuvés	8	7	6	4	3	0
Nombre de places protégées	225	191	232	91	84	0

Dispenses de construction d'abris de protection civile

10 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service, le Chef régional à Cully et l'Office cantonal de la protection civile.

8 propriétaires ont été tenus de verser à la Commune une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **Fr. 85'050.--** au total et ont alimenté le compte n° 9282.022 intitulé « contributions compensatoires pour aménagement d'abris de protection civile ».

Piscines privées

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

4 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **225** unités.

Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures

Conformément aux instructions et à la directive cantonale relative à l'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), la Municipalité a invité **32** propriétaires à faire procéder au contrôle périodique des installations soumises à autorisation par une entreprise spécialisée.

Elle a également rappelé leurs obligations à une dizaine d'autres propriétaires intéressés qui n'avaient pas effectué ces travaux dans le délai imparti l'année précédente.

Prévention des accidents sur les chantiers

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

Le responsable de Lutry assume également cette tâche sur le territoire de Villette, conformément aux accords conclus entre les deux Municipalités. Les interventions sont facturées au prix de revient.

Photographies de réalisations privées

Pour clore ce chapitre consacré aux projets privés, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant des constructions réalisées ou achevées en 2010 :



Rte des Mts-de-Lavaux : bâtiment polyvalent (garderie, bureaux, salle de réception)



Rte des Mts-de-Lavaux : ascenseur extérieur



Chemin des Brûlées : bâtiment résidentiel de 2 x 3 logements



Route de la Croix : villa familiale



Chemin de la Canélaz : véranda



Chemin des Boutettes : villa familiale



Rte de la Conversion - : bâtiment résidentiel de
La Bernadaz 9 logements



Rte de la Conversion - : transformation d'un
bâtiment résidentiel de
La Bernadaz 3 logements



Chemin d'Orzens : villa familiale



Rte de la Conversion : bâtiment locatif de
6 appartements



Chemin de Plantaz -
Petite Corniche bâtiment résidentiel de
10 logements

BATIMENTS COMMUNAUX

PREAMBULE

Concernant l'Hôtel restaurant Le Rivage, l'année 2010 a été caractérisée par la dernière étape des travaux de rénovation des chambres d'hôtes des 1^{er} et 3^{ème} étages, incluant notamment le remplacement de toutes les serrures des chambres par un système de badges électroniques, ainsi que la mise en place d'une climatisation dans la salle Maflé du restaurant et dans le local informatique du rez-de-chaussée.

Parmi les travaux d'importance ayant concerné les autres bâtiments communaux, il convient de mentionner :

- l'achèvement des travaux de rénovation des bâtiments communaux de la place des Halles et de la Grand-Rue 26 ;
- la création de nouveaux locaux de douches et vestiaires dans l'ancienne buvette du groupe scolaire du Grand-Pont ;
- le remplacement du système de commande des douches et la mise en place d'un nouveau carrelage dans la salle de gymnastique des Pâles ;
- la création d'un WC pour les personnes à mobilité réduite dans les WC publics situés dans la cour Nord du Château de Lutry ;
- le remplacement du système de fermeture mécanique de toutes les portes du Château de Lutry par un système de clés électroniques ;
- la modification des douches et vestiaires existants du bâtiment du Sauvetage et la création d'un local de rangement et d'entretien pour le club nautique.

Au niveau des projets, l'amélioration esthétique de la cour intérieure et la couverture partielle de la terrasse de l'Hôtel restaurant Le Rivage, ainsi que la création d'une UAPE dans le pavillon scolaire des Marionnettes, ont notamment été étudiées en 2010.

Enfin, suite à la mise en œuvre en 2008 d'un Plan d'Action Energie (PAE), la Municipalité a souscrit en 2010 auprès de l'association Energho à 2 offres d'« abonnement pour une utilisation rationnelle de l'énergie » concernant les collèges de Corsy et du Grand-Pont, dans le but d'entreprendre des actions ciblées d'optimisation (formation, assistance in situ, suivi).

TRAVAUX EFFECTUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus au budget et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2010, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, sonnerie des cloches, horloge, accordage de l'orgue et sonorisation.
- Réparation de l'ambon et complément d'installations électriques, comprenant notamment la pose d'un éclairage extérieur (sortie par le chœur côté Est).
- Remplacement du mobilier de la salle commune de la cure (8 tables et 40 chaises), ainsi que de l'éclairage.

Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Remplacement de l'éclairage extérieur.
- Remplacement de la sonorisation de l'édifice, comprenant également l'installation d'une boucle inductive intégrée permettant désormais aux malentendants d'obtenir une écoute dans de bonnes conditions.

Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien courant des toitures.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la moquette du bureau du chef de service ATB par un parquet.
- Amélioration thermique des fenêtres de la Salle des Pas Perdus.
- Remplacement des bacs pour les géraniums situés sur les galeries de la cour d'entrée et de la cour intérieure.
- Remplacement du climatiseur situé dans le central téléphonique.
- Création d'un bureau pour le garde forestier au 2^{ème} étage du Château.
- Modification des WC publics situés dans la cour Nord du Château, comprenant le réaménagement des WC hommes et la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite.

- Remplacement du système de fermeture mécanique de toutes les portes du Château de Lutry par un système de clés électroniques.

Château des Rôdeurs

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de l'éclairage de la Bourse communale.
- Remplacement de stores défectueux à la Bourse communale et déplacement du coffre-fort.
- Remplacement urgent du système d'humidification des archives communales (subitement tombé en panne et irréparable).
- Remplacement du système de fermeture mécanique de toutes les portes du château des Rôdeurs par un système de clés électroniques.

Bâtiment rue du Château 2 & jardin d'enfants

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement du plancher extérieur de la garderie (dangereux pour les enfants : clous et vis apparents + usure du bois).
- Réfection de la peinture du hall d'entrée et des boiseries de l'appartement du 1^{er} étage.
- Réfection de l'isolation phonique des tuyaux d'écoulement passant dans les locaux de la garderie.
- Remplacement du lave-linge.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien courant des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, interphones, lave-linge, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Achèvement des travaux de réfection des appartements, y compris mise en place de compteurs de chaleur.
- Installation d'un sèche-linge dans la buanderie de la Place des Halles 3.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien courant de l'horloge de la Tour de l'Horloge, ainsi que des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Achèvement des travaux de réfection des appartements et des commerces, y compris mise en place de compteurs de chaleur.

• **Bâtiment rue Verdaine 6 « YRTUL »**

- Entretien courant.

Villa Mégroz - Café-théâtre « L'Esprit Frappeur »

- Entretien courant du chauffage et des installations électriques.
- Révision de la ventilation.

Bâtiment rue du Voisinand 2 – Bureaux des S.I.

- Réfection partielle de la peinture des fenêtres.

Bâtiment des Champs 2 et atelier «Les Ouistitis » *(depuis le 25 août 2006, anciennement « La Marelle »)*

- Entretien périodique du bâtiment comprenant notamment les installations suivantes :
 - deux ascenseurs
 - portes des garages du service du feu et des services industriels
 - porte automatique du parking
 - éclairage de secours
 - ventilation des locaux du service du feu et des services industriels
 - vidange du séparateur à hydrocarbures et curage des collecteurs
 - chaudière et brûleurs à gaz, y compris remplacement de vannes diverses
 - éclairage de secours
 - entretien de l'adoucisseur d'eau
 - détection incendie et gaz.
- Mise en conformité de l'installation de détection gaz naturel.
- Mise en conformité de l'ascenseur côté Ouest, soit remplacement des câbles de levage, de la poulie de traction, ainsi que modernisation du dispositif de surveillance et de protection composé d'un parachute double effet.

- Remplacement de trente-deux compteurs d'eau chaude (répartition : 13 compteurs pour la CLL Coopérative du Logement Lutry, 11 compteurs pour Rickli François, Jean-Philippe et Raymond et 8 compteurs pour la Commune de Lutry).
- Mise en place d'un radar de commande d'ouverture de la porte du parking, en remplacement du seuil pneumatique (hors d'usage).
- Fin des travaux d'assainissement d'un appartement au rez-de-chaussée, suite à des dégâts d'eau.

Bâtiment « Le Rond-Point » route de Lavaux 62

- Entretien courant des installations sanitaires, du chauffage et réparation d'écoulements divers.
- Réfection de la peinture des murs et des plafonds de la cage d'escalier de l'immeuble.
- Remplacement des portes des garages en mauvais état par une paroi pleine avec porte d'accès.
- Remplacement d'une fenêtre avec verre isolant dans l'appartement du rez-de-chaussée inférieur.
- Pose de grillages devant les fenêtres de la buanderie.

Bâtiment de la voirie

- Entretien courant du bâtiment.

Bâtiment de La Balance à Savuit

- Entretien courant du chauffage.
- Entretien de la toiture et de la ferblanterie, remplacement de tuiles.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.

Hôtel restaurant Le Rivage

- Entretien périodique des installations suivantes :
 - détection incendie
 - exutoire de fumée
 - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
 - porte automatique du sas d'entrée
 - installations électriques et sanitaires
 - ascenseurs (à la charge de la Société d'exploitation)
 - étanchéité de la toiture plate sur la cuisine
 - installation de climatisation (à la charge de la Société d'exploitation)
 - éclairage de secours.

- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.

- Dernière étape des travaux de rénovation des chambres d'hôtes des 1^{er} et 3^{ème} étages, comprenant la réfection complète des salles de bains, le remplacement du carrelage au sol et aux murs, le remplacement des appareils sanitaires, des faux plafonds, de la lustrerie, la mise en place de parquet au lieu de moquette, le lissage des murs et la pose de tapisserie, la peinture des murs, le remplacement du mobilier et des rideaux.

- Fourniture et mise en place de portes antifeu au sous-sol, y compris peinture.

- Mise en place d'un appareil de climatisation dans la salle Mafla du restaurant et dans le local informatique du rez-de-chaussée.

- Remplacement de la régulation et de divers éléments de la ventilation du café et restaurant dans le local technique situé dans la cour intérieure de l'hôtel.

- Remplacement du système de fermeture mécanique des portes de l'établissement par un système de badges électroniques permettant une meilleure gestion des accès.

- Rafraîchissement de la peinture des murs et boiseries du restaurant et du bistrot, ainsi que ponçage et vitrification du parquet.

Hôtel restaurant Le Rivage – local commercial Forum Distribution

- Entretien courant.

Hôtel restaurant Le Rivage - centrale de chauffe à distance

- Entretien courant de la centrale de chauffage à distance.

- Installation d'un capot insonorisant sur le brûleur à gaz.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneronns et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Restaurant « La Lagune » et restaurant japonais « Ko-AN »

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Réparation du système de dégivrage de la porte de la chambre de congélation.
- Remise en état des murs du couloir d'accès aux locaux sanitaires du restaurant, suite a des remontées d'humidité, y compris rhabillages, réfection de la peinture.
- Remplacement du ferme-porte de la porte d'entrée principale du restaurant japonais Ko-An.
- Abattage du peuplier côté Ouest (cime en grande partie sèche présentant des dangers de chutes de branches).

Bâtiment « Belle Ferme » à La Croix-sur-Lutry

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des appartements.

Villa chemin des Marionnettes 74

- Entretien courant.
- Réparation de la conduite principale d'introduction d'eau dans le bâtiment comprenant les sondages, les fouilles et le remplacement partiel de la conduite.

Bâtiment du carrefour de La Croix

- Entretien de la toiture, remplacement de tuiles, entretien de la ferblanterie et mise en place d'un poteau de renforcement dans la partie dépôt.

Bâtiment de service et garderie d'enfants « Clair de lune » à la route des Monts-de-Lavaux 295 à La Croix-sur-Lutry

- Entretien annuel des portes à sections des locaux de la voirie.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la chaudière et de la régulation, conformément à la notification d'assainissement du Service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) de 2006 (délai d'assainissement : 2011).

Stand de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des cibles, de la ciblerie et de la butte de tirs.

Dépôt du Grand-Pont (bâtiment « Verly »)

- Création d'un local pour le stockage des drapeaux, remplacement des grandes portes au 1^{er} étage en façade Est, création d'un escalier d'accès à l'extérieur.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des éléments de serrurerie, portes, fenêtres et serrures.
- Réaménagement des douches-vestiaires hommes et femmes dans un seul espace, création d'un local d'entretien et réparations diverses pour le club nautique dans l'espace occupé auparavant par les douches-vestiaires femmes.

Bâtiment rue des Terreaux – anciens abattoirs

- Entretien courant.

Bâtiment route de Lavaux 216 – poste de police et appartements

- Entretien périodique des installations suivantes :
 - exutoire de fumée
 - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
 - chaudière à gaz
 - porte automatique du sas d'entrée
 - installations électriques et sanitaires
 - étanchéité des toitures plates
 - ramonage
 - ventilation.
- Entretien courant des appartements.
- Fabrication et mise en place d'une barrière métallique conforme aux normes en vigueur (ancienne barrière inadaptée).
- Fourniture et pose de trois armoires-vestiaires à deux places supplémentaires.
- Confection d'étagères de rangement par le menuisier du service de voirie.

Buvette et vestiaires de la plage

- Mise en place d'un éclairage extérieur sur la terrasse et mise en conformité des installations électriques intérieures.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Curage des canalisations.
- Réfections intérieures de la peinture et divers travaux par mesure d'hygiène.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Collège, y compris classes enfantines et buvette du FC Lutry

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des stores.
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes.
- Entretien annuel des bornes de fermeture de l'accès véhicules à la cour du collège.
- Entretien annuel de la toiture plate de la buvette du FC Lutry et des toitures en tuiles, ainsi que de la ferblanterie.

- Entretien annuel des caméras de surveillance.
- Création de nouvelles douches et vestiaires dans l'ancienne buvette du collège, fourniture de chariots pour le transport des tables et des chaises, ainsi que mise à disposition d'une nouvelle rampe d'accès en aluminium à la salle de gymnastique.
- Application d'une peinture antidérapante sur le nez des marches d'escalier du préau couvert donnant accès à la cour de récréation.
- Remplacement du plan de travail de la cuisine de l'infirmierie.
- Modification des éviers de la salle de couture et complément de carrelage.
- Nettoyage des rideaux des classes enfantines du pavillon.
- Réfection de l'étanchéité du couvert entre le collège et le pavillon des classes enfantines, remise en état des écoulements et canalisations.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation, de détection incendie et d'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture et de la ferblanterie.
- Réparation du plafond du local engins.
- Fourniture et pose d'une armoire pour le matériel de scène.
- Nettoyage et dégraissage de la hotte de ventilation de la cuisine de la salle.

Groupe scolaire des Pâles

Collège

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris les caméras de surveillance.
- Réfection du bureau du directeur des écoles comprenant la fourniture et mise en place d'un parquet en remplacement de la moquette, réfection de la peinture des murs et adaptations électriques diverses.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation et d'éclairage de secours.
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate.
- Remplacement du système de commande des douches et mise en place d'un nouveau carrelage au sol et sur les murs.
- Réfection du vernis sur les bancs des vestiaires.

PC-PSS

- Contrôle périodique des installations d'éclairage de secours.
- Contrôle courant des installations électriques et entretien courant de l'ouvrage.

Collège de Savuit

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réfection de la peinture du salon, du hall d'entrée et d'une petite chambre de l'appartement du concierge.
- Amélioration thermique des fenêtres de la classe du rez-de-chaussée, pose de verres isolants et de joints.

Collège d'Escherins

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Mise en place d'un parquet en remplacement de la moquette dans la chambre à coucher de l'appartement, peinture des murs et plafond.
- Aménagement de la classe existante et du local annexe en MATAS (Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité), comprenant la création de compartiments coupe-feu, travaux de peinture, installation du chauffage dans l'annexe.

Il est à noter que le montant des travaux d'installation du chauffage a été pris en charge par l'Institut romand d'éducation (IRE) de Serix à Palézieux.

Pavillon des Marionnettes

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Début des travaux d'aménagement du pavillon en UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecolier).

Centre scolaire et culturel de Corsy

Collège

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, ascenseur, stores et de chauffage.
- Entretien courant de l'éclairage de secours et remplacement de batteries.
- Entretien courant des serrureries.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Réfection du meuble cuisine de la salle des maîtres.
- Remplacement du système coulissant de plusieurs fenêtres hors d'usage.
- Câblage informatique du collège (montant des travaux pris en charge par le budget des écoles).

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, monte-charge et passe-plats, éclairage de secours, chauffage, ventilation, détection incendie, alarmes diverses, vidange des séparateurs d'essence et de graisses, chaudière à bois, curage des canalisations.
- Remplacement des poteaux de volleyball.
- Entretien des aménagements extérieurs.

Chapelle

- Entretien courant.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Collège et locaux scolaires annexes dans La Belle-Ferme

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, éclairage de secours, chauffage, chaudière à bois, sonorisation, exutoire de fumée.
- Ponçage et vernis des tables du réfectoire et de l'aula, travaux effectués par le menuisier du service de voirie.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Curage du réseau de canalisations des eaux claires et des drainages.
- Déplacement de la salle de dessins, située dans la Belle Ferme, dans la classe enfantine du collège ; aménagement de cette classe en salle d'arts visuels, comprenant un beamer avec écran de projection, modification du WC existant et installation d'un lavabo-rigole.
- Aménagement d'un espace de rangement dans les armoires de l'aula pour le stockage d'instruments de musique et entreposage des chaises sur des chariots dans l'aula.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, de ventilation et de chauffage.
- Remise en état du terrain de basket extérieur.

Place de sport extérieure

- Entretien courant des aménagements extérieurs.
- Remplacement d'un verre cassé sur l'abribus.

Classes de Corsy, route de Belmont (dans complexe Züblin)

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

Remarque : Les locaux situés dans le complexe Züblin ne sont plus utilisés en tant que classes scolaires, mais sont occupés par les samaritains (deux salles) et par le club des aînés (une salle).

Garderie Les Moulins

- Entretien courant des locaux.
- Remplacement d'un verre cassé en façade.

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.

* * *

Pour clore ce chapitre consacré aux travaux effectués dans les bâtiments communaux, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant les bâtiments concernés.



Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex – Remplacement de l'éclairage extérieur



Château de Lutry – Pose d'un parquet dans le bureau du chef de service ATB



Château de Lutry – Création d'un bureau pour le garde forestier



Château de Lutry (cour Nord) – Aménagement d'un WC pour personnes à mobilité réduite



Château des Rôdeurs – Remplacement de l'éclairage de la Bourse communale



Bâtiment rue du Château 2 – Remplacement du plancher extérieur du jardin d'enfants



Hôtel Le Rivage – Dernière étape des travaux de rénovation générale des chambres d'hôtes des 1^{er} et 3^{ème} étage



Dépôt du Grand-Pont (bâtiment « Verly ») – Remplacement des portes au 1^{er} étage en façade Est, création d'un escalier d'accès à l'extérieur



Bâtiment du Sauvetage – Réaménagement des douches et vestiaires



Buvette et vestiaires de la plage – Mise en place d'un éclairage extérieur

ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX

En 2010, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2011 et des budgets futurs :

Pavillon des Marionnettes

Etude concernant la création d'une unité d'accueil pour écolier (UAPE), objet du préavis n° 1156/2010.

Hôtel restaurant Le Rivage

Etude pour la création d'une couverture partielle complètement étanche de la terrasse et résistant à des vents jusqu'à 75km/h, y compris mise en place d'un nouvel éclairage.

Etude pour la rénovation des WC de l'établissement et le réaménagement des vestiaires du personnel.

Finalisation de l'étude pour l'amélioration esthétique de la cour intérieure, comprenant la réalisation d'un décor peint sur la façade du bâtiment voisin et la création d'un habillage avec isolation phonique devant les monoblocs de ventilation du restaurant La Barca, en collaboration avec son propriétaire.

Groupe scolaire des Pâles

Dossiers d'appels d'offres et sélection d'un bureau d'ingénieurs chargé de définir un concept énergétique de rénovation, ainsi que d'un bureau technique spécialisé en matière de protection incendie.

Ces travaux préalables serviront de base aux études prévues en 2011 pour la rénovation complète du groupe scolaire.

Immeubles « des Champs » (route de la Conversion n°s 2-4-6)

Participation à l'établissement d'un diagnostic technique selon la méthode EPIQR, mis en œuvre sous la direction de la Coopérative du Logement de Lutry (CLL).

Optimisation énergétique des bâtiments communaux)

A la suite de la mise en service au printemps 2008 de l'application développée par l'association Energho, la saisie des relevés de consommation (chauffage, électricité, eau) dans la banque de données Energhosat a été poursuivie en 2010.

25 bâtiments communaux font actuellement partie du « Plan d'Action Energie » (PAE) mis en œuvre par la Municipalité en 2008.

Outre les bâtiments ne présentant pas de caractéristiques particulières et dont le suivi peut être assuré par notre service, 4 ont fait l'objet d'une analyse spécifique de par leur taille, leur consommation et l'importance du potentiel d'économie possible, à savoir les collèges de la Croix, des Pâles, de Corsy et du Grand-Pont.

Il est clairement ressorti de ces analyses que, hormis le collège des Pâles dont une étude d'assainissement est prévue en 2011, les collèges de Corsy et du Grand-Pont nécessitaient une action d'optimisation à brève échéance.

De ce fait, la Municipalité a souscrit le 15 juillet 2010, pour ces 2 bâtiments, aux offres d'« Abonnement pour une utilisation rationnelle de l'énergie » proposées par l'association Energho, avec comme objectif d'atteindre au moins 10% d'économies en agissant sur la formation de base et continue du personnel technique (dont les concierges), sur une assistance in situ (optimisation des installations techniques existantes) et sur un suivi hebdomadaire des consommations d'énergie.

D'autre part, divers bâtiments communaux ont fait l'objet de transformations (voir précédemment au chapitre des « Travaux effectués dans les bâtiments communaux »), en effectuant notamment des améliorations thermiques (pose de fenêtres à doubles vitrages, par exemple) et en introduisant des éclairages à faible consommation électrique (LED).

Des compteurs énergétiques ont également été mis en place dans les collèges du Grand-Pont, des Pâles et de Corsy.

BATIMENTS COMMUNAUX

Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leur volume, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m ³	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	11'242'884.-
262	Château de Lutry	15256	11'786'330.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	677'628.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	649'889.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	5'828'708.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	4'245'130.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	2'111'077.-
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	291'526.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	387'561.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'623'941.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'296'000.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	7'828'521.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	666'797.-
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'225'962.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'274'741.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	717'115.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	1'857'586.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	10'673'323.-
27	* Restaurant « La Lagune »	3296	3'314'569.-
974	Ferme d'Escherins	1720	351'048.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'328'331.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	178'577.-
911	Grande Salle, La Croix s/Lutry	869	572'109.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'428'570.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	62'833.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	548'871.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	335'045.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'206'832.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	135'904.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	56'875.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	99'289.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'021'091.-

1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	1'070'757.-
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	274'303.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	2'858'630.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	61'100.-
1585	* Buvette de la plage	171	138'938.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	222'625.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'030'017.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'573'719.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	72'637.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	72'637.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	60'937.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	32'500.-
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	2'947'621.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	119'340.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	1'382'592.-
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	68'413.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	82'875.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	740'185.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	186'993.-
1184	Capite de vigne En Mourat	10	3'250.-
3430	Couvert chemin de la Farganne	30	21'743.-

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'003'644.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'712'742.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	303'335.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	5'778'949.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'168.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'087'922.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'148'869.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'227'880.-
595	Collège de Savuit	1068	1'299'131.-
978	Collège d'Escherins	1583	845'195.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	869'048.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	7'962'723.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	13'734'052.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et aribus)	16497	10'797'802.-
2467-2469	Classes de Corsy, route de Belmont (dans le complexe « Züblin »)		groupées avec complexe Züblin

Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	8'923'291.-
2586	* Savuit	9732	3'194'579.-

* Bâtiments avec revenu locatif

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	46'637.-
1702	Place du Voisinand	95	51'459.-
461	Le Châtelard	51	44'199.-
594	Collège de Savuit	75	43'875.-
569	Place de Savuit	108	121'551.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	44'688.-
721	Corsy-Dessous	72	43'680.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	72'313.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepied – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)

SERVICE DES TRAVAUX DOMAINES FORESTIER ET VITICOLE

DOMAINES

Domaine viticole

Organisation

Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². Elles sont situées en différents endroits du territoire en zone d'appellation Lutry et Villette selon la répartition suivante :

Situation	Appellation	Cépage	Surface m2	Surface par appellation m ²	Droit de production l.
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	3'823	17'439	17439
		Gamay	200	200	176
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'910		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	9020	9020
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2657		
		Garanoir	750		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	882	10'133	8'917
Total			36'792	36'792	35'552

Notre vigneron-tâcheron, M. Daniel Buhlmann, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m², jusqu'au stade de la récolte.

La récolte de pinot noir est livrée à la Viticole de Lutry et, après pressurage à notre cave, le moût de chasselas est livré à l'Union vinicole de Cully.

Entretien – reconstitution

Notre vigneron a finalisé la reconstitution des terrasses de la parcelle de Mourat située au droit du chemin du même nom. Ce chantier a débuté en 2009.

Il a également réalisé les mêmes travaux pour la Commune de Paudex.



Vignes de Mourat

Suite au minage d'une partie de la parcelle de Plantaz fin novembre 2009, M. Buhlmann a procédé à la reconstitution de cette dernière en avril 2010. C'est donc une surface de 1'200 m² qui a été replantée en chasselas.

Récolte 2010

La vigne a tardé à se réveiller après un hiver plutôt rigoureux, notamment en raison d'un mois de janvier qui s'est avéré être le plus froid depuis 1987. C'est donc le 21 avril que l'on a vu émerger les premières pousses (débourrement), ce qui correspond à un retard de 8 jours sur l'année 2009.

A partir de ce moment, les températures se sont réchauffées pour atteindre 25° fin avril. Le mois de mai a été également assez doux écartant ainsi tout risque de gel. Le vignoble a abordé la période cruciale de la floraison en parfaite santé.

Par la suite, les conditions climatiques se sont dégradées. Le mois de juin a été froid et humide, la floraison s'est faite péniblement et s'est terminée avec un retard de 14 jours par rapport à 2009. En conséquence, la nouaison a été incomplète et les grappes sont apparues fortement dégarnies, laissant présager une petite récolte.

En revanche, le mois de juillet a apporté une canicule favorable à la croissance de la végétation, mais aussi propice au développement du mildiou et de l'oïdium.

Hormis le mois d'août, la pluviométrie de l'été 2010 a été idéale, l'arrosage. Cette situation de légère sécheresse a eu pour conséquence de provoquer l'arrêt de la croissance végétale au profit de l'accumulation des sucres dans les grains de raisin.

Les vendanges 2010 ont débuté le lundi 4 octobre par la récolte du pinot noir de la Commune de Paudex et se sont poursuivies jusqu'au mercredi 15 octobre. Chaque parcelle a pu être récol-

tée à parfaite maturité et toutes les conditions ont été réunies pour faire de 2010 un millésime beaucoup plus équilibré que 2009.

Toutefois, les conditions climatiques, sèches durant une longue période, ont certainement conduit au dessèchement de la rafle des grappes de chasselas, ce qui a nécessité un gros tri et conduit à une perte d'une partie de la récolte.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- Chasselas : 24'000 litres de moût sondant en moyenne 78° Oeschlé.
- Pinot noir : 6'200 litres de moût sondant en moyenne 98° Oeschlé.

La récolte 2009 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

- 5'950 litres de pinot noir vendus en bouteilles
- 1'168 litres de pinot noir vendus en vrac
- 8'580 litres de chasselas vendus en bouteilles
- 18'782 litres de chasselas vendus en vrac

Limitation de la production du pinot noir

Selon la statistique publiée par l'Office cantonal de la viticulture, les stocks de vin rouge de classe 1 AOC et grand cru produit dans la région viticole de Lavaux ont augmenté de l'ordre de 10 % d'une année à l'autre.

Annuellement, en fonction des acquits initiaux, notre vigneron peut produire jusqu'à 9'093 litres de vin clair. Selon les résultats de la vendange et de la mise en bouteilles, un solde de 1'500 à 2'500 litres subsiste. Dans un marché des vins actuellement très concurrencé, nous n'avons aucune raison de produire du vin en vrac.

Dès lors, la Municipalité a décidé de limiter la production de pinot noir issue du domaine communal ce qui ira dans le sens d'une qualité supérieure d'une part et qui contribuera à l'assainissement du marché d'autre part. La vendange sera réglée annuellement de façon à produire les 6'200 litres correspondant à la mise annuelle, à savoir 8'600 bouteilles.

Forêts communales

Exploitation des bois

Durant l'exercice forestier 2009-2010, 2'130 m³ ont été martelés selon la répartition suivante :

Situation	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
		Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
Ch. du Refuge	Eclaircie	26	45	1	2	27	47
Ch. de la Bressonne	Réalisation	79	168	24	14	103	182
Limite div. 6	Mise en lumière	114	302	28	13	142	315
Ch. Neuf	Mise en lumière	82	247	39	36	121	283
Ch. de la Fontaine	Eclaircie	110	80	270	113	380	193
Rte du Jorat	Eclaircie	52	145	85	75	137	229
Ch. de la Branche	Mise en lumière	33	76	150	115	183	191
Ch. de la Branche	Eclaircie	61	32	72	17	133	49
Ch. des Condamnées	Réalisation	77	225	20	15	97	240
Rte du Jorat	Eclaircie	738	277	29	8	767	285
Divers	Châblis		125				125
Total		1372	1722	718	408	2090	2130
Possibilités 2009-2010			2000		500		2500
Solde à exploiter			278		92		370

Ces coupes ont produit les volumes suivants :

❖ Bois résineux	1'571.47 m ³	77 %
❖ Bois feuillus	<u>447.85 m³</u>	<u>23 %</u>

Totaux **2'019.32 m³** **100 %**

Elles ont permis de mettre sur le marché les produits suivants :

❖ Bois de service résineux	1'493.47 m ³
❖ Industrie résineux	26.00 m ³
❖ Bois de service feuillu	12.00 m ³
❖ Bois de feu long	17.25 m ³
❖ Bois de feu en mètres (19 st)	14.25 m ³
❖ Déchiquetage	<u>456.35 m³</u>

Total exploitation 2009/2010 **2'019.32 m³**

Le bostryche a attaqué environ 100 m³ de bois au Grand-Jorat qui ont été exploités immédiatement.

En 2010, l'équipe forestière a effectué l'ensemble des coupes et a également réalisé les travaux suivants :

Soins cultureux

Fauchage, plantations

Depuis le mois de juin 2005, l'équipe forestière de la Commune de Pully collabore à la gestion de notre domaine forestier. En 2010, elle a participé au fauchage d'environ 6 ha.

Dépressage et éclaircies

Plusieurs chantiers de soins cultureux représentant environ 5 ha (éclaircies de perchis ou dépressage de fourrés) ont été réalisés par l'équipe communale et se répartissent de la manière suivante :

Dépressage fourrés		Eclaircies perchis	
Bois de la Ville	1'088 m ²	Bois de la Ville	6'566 m ²
Grand-Jorat	10'987 m ²	Grand-Jorat	31'355 m ²
Totaux	12'075 m²		37'921 m²

De plus, environ 2 ha de chênes ont été élagués au Bois de la Ville dans le but d'en améliorer la qualité et de stimuler leur croissance en hauteur.

Les forestiers ont également participé aux travaux suivants :

- ❖ Fauchage des bords des chemins et fossés.
- ❖ Travaux d'écoulement des eaux
- ❖ Réfection de la route de la Bressonne
- ❖ Fabrication et pose de 4 bancs dans les forêts du Grand-Jorat pour les promeneurs.
- ❖ Réfection de la passerelle de l'étang proche du refuge du Grand-Jorat et travaux de revitalisation de la végétation aux alentours.
- ❖ Entretien des places de pique-nique à la fontaine de Praz-Balin et aux refuges du Bois de la Ville et du Grand-Jorat.
- ❖ Fauchage des 11,5 km de pistes forestières à usage piétonnier.
- ❖ Fauchage, dégagement des bords et remplacement de quelques infrastructures de la Piste Vita.

Travaux divers

- ❖ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 515 m³ de bois.
- ❖ Sciage et stockage des bois pour le menuisier du Service de voirie.
- ❖ Renouvellement et livraison du bois de feu pour les caveaux.
- ❖ Fabrication de piquets pour les plantations.
- ❖ Entretien des dépôts de Chanoz-Brocard
- ❖ Dégagement de la couverture boisée pour la pose d'une conduite d'eau potable pour les Services Industriels au sentier d'En Vaux.
- ❖ Déboisement au Signal de Bochat pour la pose d'ancrages de stabilisation des rochers.

Travaux pour des tiers

Notre équipe a exploité des chablis et réalisé divers travaux de soins culturaux et d'entretien des chemins pour la Commune de Belmont.

Subventions

Dans le cadre des RPT, la Commune a bénéficié des subventions suivantes :

- ❖ Chantier de la Lutrive, chemin de la Branche – soins aux forêts protectrices fr. 6'622.30
- ❖ Soins aux jeunes peuplements (selon convention 2008 – 2011) fr. 10'642.70

Réfection du chemin de la Bressonne

Au bois du Grand-Jorat à Savigny, la Commune de Lutry exploite environ 105 ha de forêts communales. Afin d'entretenir ce patrimoine, des chemins forestiers ont été créés permettant ainsi aux véhicules lourds, tels que des engins de débardage ou des camions de transport, d'y circuler.



Chemin de la Bressonne

Le chemin de la Bressonne (longueur 570 m, largeur 3.50 m) qui dessert un secteur des Bois du Grand-Jorat a été assaini. Sa réhabilitation a été réalisée en broyant et en mélangeant les matériaux granuleux et terreux qui étaient encore en place. Ils ont été stabilisés au moyen d'un ciment spécial et compactés. Cette technique permet de limiter les transports dans la mesure où l'on travaille avec des matériaux qui sont sur place.

Réaménagement des locaux des bûcherons

Au début de cet automne, les travaux de réaménagement du dépôt des bûcherons ont débuté. Afin d'alimenter ces locaux en eau potable, une microfouille d'une profondeur de 80 cm et d'une longueur de 600 m a été creusée pour y recevoir un tuyau pression de 63 mm de diamètre. La conduite longe les chemins de Tantérine (commune de Savigny), de la Cabuse et de la Forge puis emprunte un tuyau permanent qui aboutit directement au dépôt de Chanoz-Brocard.

Afin de récupérer les eaux usées, une fosse étanche d'un volume de 25 m³ a été enterrée à proximité des locaux.



Fosse

Fouille

Ces travaux se sont terminés fin février 2011 par le réaménagement d'un réfectoire, d'un vestiaire et d'installations sanitaires.

Programme 2011

Pour cet hiver, nous avons d'ores et déjà procédé aux martelages suivants :

Situation	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
		Tiges	Sylves m3	Tiges	Sylves m3	Tiges	Sylves m3
Grand-Jorat	Eclaircie	86	252	1	1	87	253
Grand-Jorat	Eclaircie			32	16	32	16
Grand-Jorat	Eclaircie	1	0	53	29	54	29
Grand-Jorat	Mise en lumière	152	381	14	21	166	402
Grand-Jorat	Eclaircie			87	39	87	39
La Sauffa	Réalisation	78	219	2	4	80	223
La Sauffa	Réalisation	92	254			92	254
La Gameyre	Réalisation	87	252	13	21	100	273
Total martelage 2010 - 2011		496	1358	202	131	698	1489
Solde martelage 2009 - 2010			278		92		370
Possibilités 2010 - 2011			2000		500		2500
Solde à exploiter			920		461		1381

Certification des forêts communales

Le but d'une certification est de démontrer qu'une exploitation forestière peut être compatible avec les milieux environnementaux, sociaux et économiques. Elle permet également d'obtenir des avantages sur le marché et d'assurer le « certificat d'origine suisse ».

L'assemblée générale du 17 janvier 2001 de l'Association Forestière Vaudoise et du Bas Valais (La Forestière), qui écoule la totalité de nos bois, a donné mandat à sa direction d'organiser la certification des forêts vaudoises que nous avons reçue le 25 novembre 2004.

Lors de l'assemblée de la Commission forestière du 21 avril 2010, les communes membres du triage de Savigny (Pully, Belmont, Savigny et Lutry) ont décidé de reconduire cette certification sous les labels FSC et PEFC-CH qui sera valable jusqu'en 2013, la dernière étant échue fin 2009.

Le label FSC (Forest Stewardship Council) est un label international qui est soutenu par le WWF. Il a été initialement créé pour lutter contre la destruction des forêts tropicales. Ses principes exigent une exploitation durable des forêts et le respect des critères sociaux.

Le label PEFC-CH est le label de l'Union européenne. Il reconnaît les différents standards internationaux de l'exploitation forestière. Il certifie l'origine du bois et remplace le label précédent Q + Swiss Qualité.

PARCELLES COMMUNALES

Eboulement d'une falaise aux Marionnettes

En 1995, la falaise de grès qui borde la place de sports des Marionnettes a été stabilisée au moyen de blocs en béton ancrés dans la roche et recouverte par un gunitage.

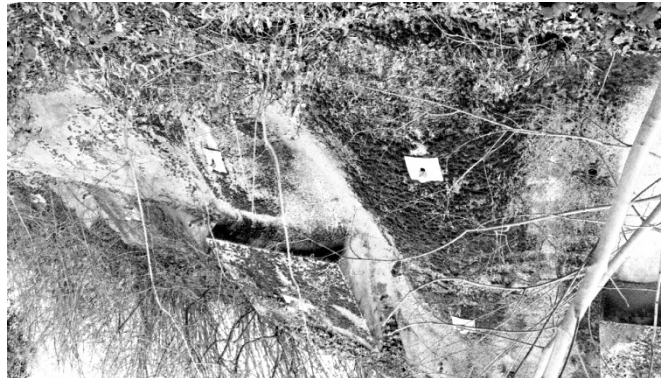
Ces mesures de confortation ont été faites suite à un éboulement survenu en 1995 sur la parcelle privée située en aval.

Directement en marge de la falaise déjà assainie subsiste une petite zone de grès très disloquée et, par simple phénomène d'érosion, des blocs de quelques dizaines de litres peuvent encore se détacher. Les mesures qui ont été prises afin de sécuriser ce pavement rocheux a consisté à couvrir la zone instable d'un treillis cloué.

En outre, préalablement à toute intervention, notre équipe forestière est intervenue pour effectuer du débroussaillage afin de permettre l'accès à l'entreprise chargée de ces travaux spéciaux.



Ouvrage ancré partie Ouest



Ouvrage ancré partie Est

ROUTES ET CIRCULATION

Routes cantonales

RC 769 – Route de Savigny – Assainissement de la chaussée et aménagement d’un trottoir

En collaboration avec le Service des routes du Canton de Vaud, le Service TFV a procédé à la réfection et au renforcement complet de la chaussée depuis le carrefour de la Croix/Lutry jusqu’au stand de tir de Chanoz-Brocard. Un nouveau revêtement bitumineux a été posé en plusieurs couches, soit une épaisseur totale de 18 cm.

Sur le tronçon communal, dans le but de sécuriser le cheminement piétonnier, un trottoir a été construit sur une longueur de 80 m’ et d’une largeur de 1.20 m.

Ce trottoir a été prolongé par un sentier non revêtu réalisé en bordure de chaussée, d’une longueur de 120 m’ jusqu’au chemin des Hugonnet.



RC 768 - Route de la Petite-Corniche – Assainissement de la chaussée et des trottoirs

La chaussée située entre le terminus TL et le passage sous la ligne CFF du Simplon a été assainie. Un rabotage de 2 cm d’épaisseur et la pose d’un tapis bitumineux de 4 cm d’épaisseur sur toute la surface de roulement ont permis de renforcer ce tronçon.

Dans le cadre de ce chantier, les trottoirs de ce secteur ont également été réparés.



RC 770 – Route de la Conversion – Aménagement d’un trottoir

Une étape supplémentaire de trottoir, d’une largeur de 1,50 m et d’une longueur de 35 m’, longeant la RC 770, a été réalisée entre les chemins de Fénix et d’Orzens. La construction de cet ouvrage a été rendue possible par la cession de terrain privé.

RC 768 - Route de la Petite-Corniche – Réfection d'un mur de vigne

Le long de la route de la Petite-Corniche, en amont de la ligne CFF du Simplon, un parapet ou mur de vigne situé sur le domaine public n'était plus en état. L'inclinaison du mur était telle qu'il empiétait dans le gabarit d'espace libre réservé aux usagers de la route (obstacle) pouvant générer ainsi des situations critiques au niveau de la sécurité routière.

Les travaux ont consisté à démolir ce mur de vigne et à le reconstruire sur une longueur de 35 m. Plutôt que de réaliser des fondations, l'ouvrage a été ancré au moyen de profilés métalliques directement sur le remblai dont le parement est constitué de pierres de taille. Cette technique nous a permis de préserver la qualité esthétique de l'ensemble.



Réfection du mur de vigne de la Petite-Corniche

Routes communales

Secteur route de Belmont – modération du trafic

Nous avons complété la modération du trafic par une zone 30 km/h située dans le périmètre délimité par la route de Belmont, les chemins de la Jaque, de la Pépinière et de Montellier.

Aux accès de cette poche, quatre portes d'entrée ont été matérialisées, des îlots ont été réalisés pour définir deux zones supplémentaires de stationnement dans ce secteur et les décrochements verticaux existants ont également été assainis.

Au Nord du collège de Corsy, au droit des modérateurs de vitesse, la chaussée était dégradée. Cette surface a été rabotée et un tapis bitumineux de 4 cm d'épaisseur a été posé sur une distance de 240 m'.

Chemins du Moulin et de Mourat – Aménagement d'un trottoir

Dans le cadre d'un chantier de construction d'un immeuble situé au droit du carrefour délimité par les chemins du Moulin et de Mourat, nous avons réalisé un nouveau trottoir d'une largeur de 1,20 m et d'une longueur de 65 m.

Cette réalisation a été rendue possible par la cession de terrain privé.

Quai Doret partie Ouest – réfection du trottoir

Le revêtement bitumineux du quai étant déformé par les racines des arbres qui bordent le lac, nous avons procédé à la réfection complète du cheminement piétonnier situé au Sud de la place des Fêtes. Un nouveau tapis bitumineux d'une épaisseur de 25 mm sur une longueur de 90 m' a été posé.

Sentier du Braillon – Assainissement du chemin

Le revêtement bitumineux de ce chemin était en fin de vie et les dégâts étaient bien visibles sur toute la surface. Nous avons procédé à la remise en état de ce cheminement piétonnier, qui relie le chemin d'Orzens à la route de la Conversion. Une nouvelle surface en enrobé bitumineux, d'une épaisseur de 6 cm sur une longueur de 120 m' a été réalisée.

Colmatage des fissures

Au terme d'un hiver à nouveau rigoureux, nos routes communales ont particulièrement souffert et de nombreuses fissures ont été constatées. Il a été nécessaire de les traiter afin de prolonger la durabilité de la chaussée.

Les fissures ont été remplies avec un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées au moyen d'une lance thermique (200°).

Les chemins et routes suivants ont été traités :

- ❖ Chemin des Marionnettes
- ❖ Chemin de la Cornèle
- ❖ Chemin des Blanchettes
- ❖ Chemin du Creux-de-Corsy – partie inférieure
- ❖ Ancienne route de la Conversion (derrière le centre APAL)
- ❖ Chemin des Riettes et Quai Doret (Grand-Pont – café de la Poste)
- ❖ Quai Vaudaire
- ❖ Route de la Croix
- ❖ Chemin du Petit-Bochat
- ❖ Chemin de Savoie

A9 – Autoroute du Léman – assainissement du tronçon Vennes – Villeneuve

Depuis 2009, l'Office fédéral des routes (OFROU) entreprend des mesures d'assainissement des ouvrages de l'autoroute du Léman.

Les premiers travaux adjugés l'année dernière ont concerné essentiellement les joints des ponts autoroutiers. Ces travaux s'étant déroulés directement sur le domaine des routes nationales, le trafic sur le réseau routier secondaire n'a été que très peu perturbé.

Cette année, l'OFROU a entrepris quatre chantiers sur le territoire de la Commune de Lutry dont deux se sont tenus directement sur le domaine autoroutier, sans perturbation particulière et les deux autres ont eu des répercussions directes sur le trafic local. Il s'agit de :

- ❖ L'assainissement des murs de soutènement du passage supérieur à la route du Bras-de-Fer.
- ❖ L'assainissement des murs de soutènement à l'intersection des routes du Landar (RC 770) et des Monts (RC 773).

Selon le dernier programme des travaux qui nous a été communiqué, ces mesures d'assainissement dites légères vont se poursuivre jusqu'en 2014.

Dès 2015, débiteront les travaux d'entretien lourds, tels que l'assainissement des tunnels et se termineront courant 2018. Durant cette période, la circulation des usagers sera fortement perturbée. Malgré des mesures qui seront prises par l'OFROU pour limiter les nuisances dans les communes touchées par ces travaux, il faut s'attendre à un transfert de la charge de trafic sur le réseau routier secondaire, notamment sur les routes de la Conversion (RC 770) et de Lavaux (RC 780).

LAC – RUISSEAUX

Port de Lutry

Prolifération des plantes aquatiques

Afin que les propriétaires de bateau puissent utiliser leur embarcation dans les meilleures conditions, notre Service de voirie enlève régulièrement la végétation dans le port durant l'été.

A l'heure actuelle, nous n'envisageons pas de fauchage à l'entrée et dans le port, car les plantes retombent dès que la température du lac baisse et que l'intensité lumineuse diminue.

Sauf cas exceptionnels, comme en été 2003 où une forte chaleur a duré plusieurs mois, cette situation n'évolue guère d'une année à l'autre.

Chaînes d'amarrage

A la fin 2007, une entreprise spécialisée dans les travaux subaquatiques a procédé à un contrôle général des chaînes d'amarrage dans le port de Lutry.

Ce contrôle a été complété par une visite en surface effectuée par notre garde-port à la fin de l'été 2009.

Le rapport d'inspection a révélé un taux d'usure supérieur à 40 % pour 37 chaînes d'amarrage situées au droit des estacades 1 et 2 et 10 chaînes d'amarrage situées le long de la digue Ouest.

Ces chaînes étant en limite de rupture, nous avons procédé à leur remplacement courant décembre.

De plus, les places visiteurs à l'extérieur du port étant exposées aux intempéries, leurs amarres ont été contrôlés et renforcés.

SPORTS ET LOISIRS

Terrain de football du Grand-Pont – tests d’homologation pour gazon artificiel

En phase d’utilisation, le terrain synthétique se compacte et se durcit. Il devient moins confortable, sa perméabilité est réduite et ses caractéristiques de jeu se perdent. Les directives de l’ASF concernant les dispositions pour l’octroi d’autorisation de disputer des matchs officiels sur gazon artificiel imposent aux propriétaires de telles installations de prendre toutes les mesures afin de sauvegarder ses caractéristiques sportives, raison pour laquelle ce terrain bénéficie de deux entretiens annuels qui ont été confiés à une entreprise spécialisée.

En outre, notre Service de voirie procède également à un entretien régulier de cette surface (remplissage, brossage et nettoyage une fois par semaine).

Patinoire foraine à la Place des fêtes

Les travaux d’installation de la patinoire ont débuté le 22 novembre et l’inauguration a eu lieu le 3 décembre 2010.

Cet équipement est constitué d’une surface de glace de 360 m², d’un groupe frigorifique relié à une mini-station météo, d’une buvette d’environ 60 m², d’un local à patins, d’un vestiaire, de deux WC et d’un éclairage.

Les opérations de mise en glace de la patinoire ont nécessité un fonctionnement permanent du groupe frigorifique durant 4 jours. Celui-ci a été insonorisé et positionné de manière à ne pas engendrer des nuisances aux bâtiments riverains de la place.

Une fois cette opération terminée, l’épaisseur de la glace étant de 6 cm environ, la réserve frigorifique ainsi constituée a permis de bloquer volontairement le fonctionnement du compresseur durant les heures de nuits, à savoir de 22 h 00 à 07 h 00.

En outre, afin d’éviter la fonte prématurée de la glace durant les journées ensoleillées, celle-ci a été blanchie au moyen d’un géotextile pris dans la masse.

La Municipalité a décidé de remettre l’exploitation de cette installation à la Société de développement de Lutry (SDL). Les conditions ont fait l’objet d’une convention.

En dehors des périodes scolaires, les matinées ont été réservées aux écoles de Lutry. De plus, la SDL a proposé, avec le concours de partenaires, une mini-école de hockey et des heures d’initiation au patinage.



ETUDES SPECIALES

Ce chapitre traite des prestations fournies par le Service technique de la Direction des travaux en plus des tâches administratives et d'entretien prévues au budget annuel.

Avant-projets

Le service a réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ❖ Remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de la Toffeyre.
- ❖ Remplacement du collecteur EC à la route de Crochet.
- ❖ Mise en séparatif du quartier d'Orzens – Fénix
- ❖ Installation de deux silos à sel.
- ❖ Réaménagement du carrefour du Grand-Pont
- ❖ Location et installation d'une patinoire foraine à la place des fêtes.
- ❖ Réaménagement du carrefour à l'intersection des routes du Landar (RC 770) et des Monts (RC 773).
- ❖ Divers aménagements sur les routes de Savuit et Crochet.
- ❖ Renforcement du tronçon inférieur de la route de la Petite-Corniche et réfection du trottoir.
- ❖ Assainissement du sentier du Braillon.
- ❖ Aménagement d'un trottoir au bas du chemin de Mourat.
- ❖ Aménagement d'un trottoir à la route de la Conversion (RC 770), 2^{ème} étape.
- ❖ Assainissement du passage inférieur à piétons de la plage.

Projets définitifs

Le bureau technique a également établi les plans d'exécution, les soumissions et assuré la surveillance pour les chantiers suivants :

- ❖ Remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de la Toffeyre.
- ❖ Remplacement des collecteurs EC à la route de Crochet.
- ❖ Mise en séparatif de l'Ouest du Bourg.
- ❖ Installation d'une patinoire foraine à la place des Fêtes.
- ❖ Renforcement du tronçon inférieur de la route de la Petite-Corniche et réfection du trottoir.
- ❖ Assainissement de la route de Savigny et aménagement d'un trottoir.

- ❖ Réalisation de la zone 30 km/h délimitée par les chemins de la Jaque, de la Pépinière et de Montellier et la route de Belmont.
- ❖ Réfection du tapis bitumineux et du trottoir à la route de Belmont.
- ❖ Aménagement d'un trottoir au bas du chemin de Mourat.
- ❖ Aménagement d'un trottoir à la route de la Conversion (RC 770), 2^{ème} étape.
- ❖ Assainissement du sentier du Braillon.
- ❖ Assainissement du passage inférieur à piétons de la plage.

ASSAINISSEMENT

Mise en régime séparatif et renouvellement du réseau de canalisations

L'équipement du réseau d'égouts en régime séparatif est en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire communal selon le programme fixé par le PGEE.

Le PGEE prévoit pour le Bourg de Lutry sa mise en régime séparatif lors de travaux « importants », ce qui est le cas aujourd'hui avec la réintroduction du gaz dans la vieille ville ainsi que les travaux en vue de l'amélioration des réseaux d'eaux potables et d'électricité pour les SI.

Il s'agit également d'entreprendre les travaux nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations existant.

Mise en séparatif de la Grand-Rue (Ouest), de la rue de l'Horloge à la rue des Terreaux

Dans le cadre de cette 3^{ème} étape de travaux dans le bourg, il a été posé 415 m de canalisations en PVC Ø 200 mm, 250 mm et 315 mm pour la collecte des eaux claires.

Ainsi, les descentes de toit et les grilles des ruelles de la rue de l'Horloge, place des Halles, rue des Tanneurs, rue du Bourg-Neuf, rue de la Tour ainsi que de la Grand-Rue (Ouest) sont raccordées au réseau de canalisations d'eaux claires qui se déversent au lac par les exutoires situés au droit de la place des Halles et de la rue des Tanneurs.

Remplacement des canalisations des eaux usées et des eaux claires du chemin de la Toffeyre

Le Service TFV a procédé à la réfection des collecteurs des eaux claires et des eaux usées, qui étaient en mauvais état, dans le cadre des travaux relatifs à l'amélioration du réseau d'eau potable des Services Industriels.

Les canalisations ont été remplacées sur la partie inférieure du chemin, par un tuyau en PVC Ø 250 mm sur une longueur de 30 m' pour les eaux usées et par un tuyau en PVC Ø 315 pour les eaux claires.

Réfection du collecteur des eaux claires de la route de Crochet

Dans le cadre des travaux pour l'alimentation en gaz réalisés par les Services Industriels de Lutry, le Service TFV a procédé à la réfection d'un collecteur d'eaux claires.

Il a été remplacé sur la partie inférieure du chemin, par un tuyau en PVC Ø 315 mm sur une longueur de 130 m'.

Enveloppe budgétaire 2010

Durant l'exercice 2010, l'enveloppe budgétaire de Fr. 700'000.- accordée par le Conseil communal pour les travaux de mise en régime séparatif et de remplacement de canalisations a été utilisée de la façon suivante :

Chantiers	Décompte final
Mise en séparatif de la Grand-Rue – partie Ouest	Fr. 282'319.60
Mise en séparatif des rues de l'Horloge, des Tanneurs et de la pl. des Halles	Fr. 112'435.65
Remplacement des canalisations EU et EC au chemin de la Toffeyre	Fr. 61'809.15
Remplacement d'une canalisation EC à la route de Crochet	Fr. 122'084.90
Total	Fr. 578'649.30

Le solde d'environ Fr. 120'000.- qui subsiste provient du mode de financement de ces travaux. En effet, les premiers acomptes relatifs à la 3^{ème} étape de mise en régime séparatif du Bourg de Lutry ont été financés par le solde de l'enveloppe budgétaire 2009.

Station d'épuration

Contrôles analytiques

Les analyses effectuées par le responsable de la Step ainsi que celles faites périodiquement par le Laboratoire cantonal montrent que les installations d'épuration fonctionnent bien. Les concentrations et les rendements satisfont à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées.

Travaux d'entretien de la citerne de stockage de chlorure ferrique

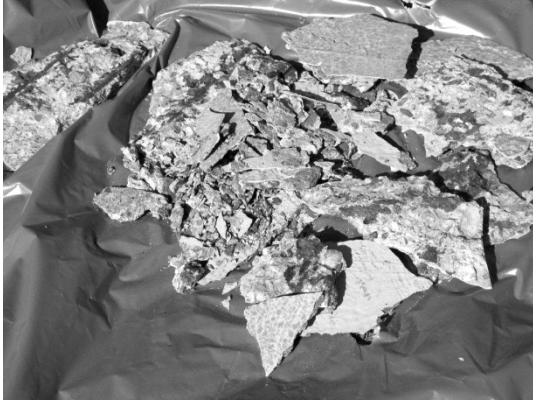
Lors du traitement des eaux qui transitent par la Step, le chlorure ferrique est utilisé pour retirer les matières en suspension par coagulation. Il est également employé pour la déphosphatation afin d'éviter la prolifération des algues dans le milieu récepteur. Nous stockons annuellement 100 tonnes de chlorure ferrique dans une citerne, ce qui représente sept à huit livraisons annuelles.

La citerne prévue pour contenir ce chlorure est en béton armé dont les parois verticales et le fond sont protégés par une membrane en polyester étanche. Le béton et les métaux sont particulièrement sensibles à ce réactif. Dès lors, il est important d'y effectuer des contrôles périodiques.

Une fois la vidange de la fosse effectuée, nous avons pu mesurer précisément l'état des bétons. Le constat visuel fut sans appel, le béton de la dalle de couverture était en très mauvais état et les fers fortement corrodés. La couverture de la citerne présentant tous les symptômes d'un ouvrage en ruine, un échafaudage a été mis en place en urgence afin de sécuriser le chantier.

La dalle a été reconstruite puis protégée par une peinture 2 composants sur sa face intérieure et étanchée à l'extérieur au moyen d'un enduit hydrophobe. La membrane étanche a également été refaite et contrôlée.

Durant ces travaux qui ont duré sept semaines, un stock provisoire de chlorure ferrique a été installé afin de poursuivre les opérations de traitement des eaux usées.



Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la station d'épuration

Le fonctionnement de la Step est contrôlé en continu par un logiciel dans lequel des informations telles que débit d'eau à l'entrée, consommation d'énergie, débit déversé, résultats d'analyse des boues et des eaux et volume des boues digérées sont introduites.

L'ancien logiciel d'exploitation de la Step n'étant plus compatible avec les nouveaux systèmes d'exploitation Windows, nous en avons acquis un nouveau. En outre, en vue de l'installation prochaine de la supervision à la Step, ce nouveau produit sera parfaitement adapté.

Exploitation

En plus des travaux d'entretien courant des machines, des bâtiments et des analyses, les employés de la Step ont réalisé les travaux suivants :

- ❖ Curage de la fosse « Aquabloc » pour l'eau industrielle, nettoyage des filtres et des conduites.
- ❖ Révision et nettoyage du dégrilleur d'entrée et du dégrilleur final.
- ❖ Remplacement de la pompe de dosage par une pompe révisée suite à l'assainissement de la citerne de stockage de chlorure ferrique.
- ❖ Nettoyage des toiles des aérateurs de la biologie.
- ❖ Entretien des bassins finaux 1 et 2, échange des roulements du pont racleur.
- ❖ Révision complète de la vis de déshydratation.
- ❖ Préparation des dossiers d'appels d'offres en vue du remplacement du tableau principal, de la mise en conformité de l'alimentation électrique et de l'installation de la supervision de la Step.

Recommandation à l'attention des vigneron-encaveurs

Durant les vendanges et pendant la vinification, la charge organique des eaux usées qui parviennent à la Step de Lutry augmente au point de doubler la charge polluante qui peut être traitée.

En outre, les sous-produits (bourbes, lies) ainsi que les résidus de collage et de clarification (gélatines animales et végétales, lait maigre, blanc d'œuf etc.) qui transitent par les différents bassins de la Step perturbent la décantation lors des traitements primaires. Une fois dans le digesteur, ces produits provoquent une réaction qui engendre une grande quantité de masse pénalisant ainsi la capacité du digesteur et touchant les conduites d'évacuation du gaz.

Une solution consistant à intégrer ces produits aux boues digérées avant leur déshydratation a été testée avec succès par nos collaborateurs de la Step. En effet, cette masse une fois débarrassée de son eau par centrifugation peut être éliminée par incinération à la Step de Vidy.

Dès lors, les vigneron-encaveurs ont la possibilité de déverser ces résidus directement dans une fosse à notre Step sans perturber la filière d'épuration. A cet effet, des informations leur proviendront régulièrement afin de leur rappeler certaines dispositions relatives au fonctionnement de la Step.

Déchets ménagers

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est effectué deux fois par semaine par une entreprise privée. Les ordures ont été transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire.

En 2010, **2418 tonnes** de déchets ménagers ont été collectées représentant **260 kg** par habitant.

Le Service de voirie a également évacué **90 tonnes** de déchets provenant de la vidange des corbeilles.

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**52 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**205 tonnes**).

Les bennes entreposées à la déchetterie de Flon de Vaux ont permis de récupérer **82 tonnes** de ferraille et **71 tonnes** de déchets encombrants.

Papier

Le papier est ramassé une fois par mois représentant **389 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage. Les bennes entreposées à Flon de Vaux ont également permis de récupérer **120 tonnes** de papier et **41 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **345 tonnes** de verre repris par VetroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **100 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **445 tonnes**.

Un montant de **fr. 41'400.-** a été versé à la Commune par VetroSwiss au titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre. Ce montant couvre les frais de récupération de l'année précédente.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers de 360 l réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2010 ce ne sont pas moins de **27 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2010, **11 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2010, **4'960 litres** d'huiles usées ont été récupérées.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Escherins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **68 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1 tonne** de piles qui est récupérée annuellement.

Récupération de la matière organique

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaires, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2010, ce ne sont pas moins de **1298 tonnes** de matières organiques qui ont été compostées au total.

Journée coup de balai

Notre traditionnelle journée coup de balai s'est déroulée le samedi 8 mai 2010 à la déchetterie de Flon de Vaux et a remporté un immense succès.

Nous avons profité de cette journée « spéciale déchets » pour mettre sur pied un concours destiné aux enfants de Lutry. Le but était de récompenser les bricolages les plus originaux fabriqués uniquement avec des matériaux de 2ème main (bouchons en liège, boîtes en carton, emballages à œufs, sacs en plastique, boîte en fer blanc, bouteilles en PET et autres objets). La photo ci-dessous vous dévoile les chefs-d'œuvre de ces « artistes ».



Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchetterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2010, **7 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérés, triés et transportés à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

11 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

Récupération	2006		2007		2008		2009		2010	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
Ordures ménagères	2'529	288.9	2'520	282	2'492	274	2479	266.6	2'508	270
Gros déchets ménagers	329	37.6	293	32.8	279	30.7	279	30	276	29.7
Ferraille	148	16.9	135	15.1	171	18.8	193	20.8	134	14.4
Papier	548	62.6	574	64.2	557	61.3	561	60.3	550	59.1
Verre	440	50.3	430	48.1	439	48.3	454	48.8	445	47.8
PET	27	3.1	28	3.1	26	2.9	28	3.0	27	2.9
Boîtes métalliques	8	0.9	8	0.9	10	1.1	11	1.2	11	1.2
Déchets spéciaux ménages	6	0.7	6	0.7	5	0.6	5	0.5	7	0.7
Textiles	45	5.1	38	4.3	64	7	65	7	68	7.3
Piles	6	0.7	2	0.2	2	0.2	2	0.2	1	0.1
Matières organiques	1276	145.8	1168	130.7	1000	110.0	963	103.5	1298	139.5
Capsules Nespresso	6	0.7	8	0.9	6	0.7	10	1.1	11	1.2
Total	4'220	613.3	4'210	583	5'051	555.6	5'050	543	5'336	573.5
Récupération	2006		2007		2008		2009		2010	
	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.
Huiles usées	3'640	0.4	4'250	0.5	4'830	0.5	5'200	0.6	4'960	0.5
Nombre d'habitants	8'753		8'938		9'093		9'300		9'303	

ENTRETIEN VOIRIE

Acquisition d'un véhicule supplémentaire pour le service de voirie

Courant septembre, notre service de voirie a acquis un nouveau véhicule utilitaire de type Pick up 4 x 4. Notre choix s'est arrêté sur un Toyota Hilux équipé d'un moteur 2,5 l turbo-diesel.

Ce véhicule va permettre de renforcer certains secteurs d'entretien en sous-effectif selon la saison. Il participe également à la gestion des déchets urbains afin de soulager l'équipe actuelle qui rencontre de plus en plus de difficulté à effectuer les tournées sur une demi-journée.

Enfin, dans le cadre du service hivernal, ce véhicule est appelé à transporter les équipes de déneigement sur les secteurs qui doivent être renforcés.

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

- ❖ Réaménagement des parcelles privées touchées par les travaux d'élargissement du chemin de la Jaque.
- ❖ Contrôle et élimination des foyers de feux bactériens selon les directives cantonales.
- ❖ Enlèvement d'une haie séparant la place des dériveurs de la zone de stationnement et mise en place de bacs fleuris.
- ❖ Contrôle et destruction de nids de chenilles processionnaires.
- ❖ Aménagement d'une zone fleurie à l'entrée Sud du tunnel du Châtelard.
- ❖ Exécution d'un dallage entre les vestiaires et la buvette de la plage.
- ❖ Terrassement et construction d'un emplacement pour une benne supplémentaire à la déchetterie.
- ❖ Réfection des clôtures au sentier de la ligne CFF.
- ❖ Entretien des pavés du Bourg (sablage et balayage).
- ❖ Reblanchage de divers chemins et routes communales.
- ❖ Remise au profil de cheminements pavés et dallés au cimetière, au collège des Pâles et au parc de Taillepied.
- ❖ Coffrage et bétonnage de quatre socles candélabres destinés à l'éclairage de la patinoire.
- ❖ Construction de deux escaliers métalliques pour la déchetterie.
- ❖ Fabrication d'un bouteiller pour le caveau Mafli.
- ❖ Colmatage des joints au plafond de la salle Mafli.
- ❖ Remplacement des caissons récepteurs aux cibles du stand de tir.

- ❖ Construction d'un escalier intérieur et aménagement d'un nouveau local pour les décorations au dépôt Verly.
- ❖ Peinture des volets et de l'escalier extérieur du dépôt Verly.
- ❖ Participation au transport du matériel et mobilier dans le cadre du déménagement de classes d'écoles

131 heures personnel voirie
46 heures véhicule voirie
- ❖ 605 heures pour la fête des vendanges
- ❖ 1766 heures pour le déneigement (sans la préparation : pare-neige, etc.) et 122 tonnes de sel répandues sur les routes.

Historique

Hiver	Tonnage de sel	Heures de travail
2003/2004	69	674
2004/2005	118.6	2307
2005/2006	116.5	924
2006/2007	14.6	245
2007/2008	13.3	192
2008/2009	110.6	1389
2009/2010	122	1766

- ❖ 908 heures de balayeuse de routes.
- ❖ 195 heures de balayeuse de trottoirs et parkings.

De plus, la voirie assure un soutien logistique à de nombreuses fêtes et manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

SERVICE DE POLICE

PERSONNEL

Arrivées

- 01.06.2010 Agent **Helder Coelho**, en provenance de la police cantonale genevoise,
- 01.07.2010 Appointé **Eric Espinasse**, en provenance du secteur privé,
- 01.08.2010 Mademoiselle **Jessica Epple**, apprentie.

Départs

- 31.03.2010 Madame **Patricia Vulliemin**.

FORMATION – INSTRUCTION

L'ensemble des policiers et du personnel administratif a suivi 1'312 heures de formation. Celles-ci se répartissent comme suit :

- Tir
- Amok (Interventions urgentes en milieu scolaire)
- Technique police
- BT (Bâton de défense)
- Formation instructeur scolaire
- Cours informatique
- Formation Jap-Graphite
- Cours de conduite « moto »
- Cours de conduite « Eco »
- Formation apprentie EPCL
- Formation interne
- Formation « CODEX »
- Formation – stage « Police cantonale du commerce à Lausanne »

Nos instructeurs ont en outre dispensé 72 heures de formation interne aux policiers sur les sites de Pully, Lutry, Epalinges et l'Académie de police à Savatan.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Tirs Corps de police

Tir décentralisé des polices suisses

Résultat de corps à 25 m sur 8 corps de police

- 3^{ème} rang – 5 résultats comptabilisés

Résultat individuel à 25 m sur 635 tireurs

- 101^{ème} rang – adj SCHMIDT
- 182^{ème} rang – cpl ZOSKA

Résultat individuel à 300 m sur 262 tireurs

- 76^{ème} rang – adj SCHMIDT

Société de tir Lausanne Corps de police

- L'adj SCHMIDT a participé au Tir Fédéral d'Aarau et obtenu la « Grande Maîtrise ».

COLLABORATION



La Commune de Lutry, via sa direction de police, assure également la sécurité publique sur les territoires des Communes de Chexbres, Grandvaux, Cully, Villette, Rivaz, Epesses et Riex, ce qui représente une population de 16'509 habitants. Les éléments traitant de cette collaboration sont ratifiés par des contrats de prestations.

Le 16 décembre 2009, les Municipalités de Cully et Lutry ont signé une nouvelle convention de collaboration relative à l'engagement des policiers lutryens à l'occasion du 28^{ème} festival du Cully Jazz 2010. Cette participation des agents de la force de l'ordre est régie par une convention spéciale qui n'entre pas dans le contrat annuel de prestations.

Le 29 mars 1999, les Municipalités de Pully et Lutry ont signé une convention de collaboration entre leurs services de police. Durant l'année 2010, les policiers pulliérans ont été requis à 7 reprises tandis que les agents lutryens prêtaient main forte à leurs homologues sur 16 interventions. Dite convention échéant au 31 décembre 2010, elle a été reconduite à titre provisoire pour l'année 2011 en attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise dont les spécificités de collaboration entre corps de police figureront explicitement dans la nouvelle législation.

A l'occasion des manifestations d'importance qui se déroulent sur le territoire communal, les personnels de la Direction de la police intercommunale collaborent avec les membres de la protection civile ou des sapeurs-pompiers. Les mandats confiés à ces collaborateurs auxiliaires se rapportent à la gestion du stationnement ou la régulation du trafic sur les carrefours de moyenne importance.

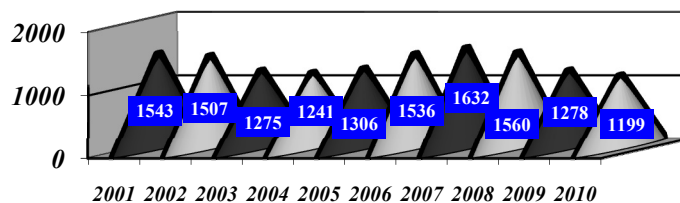
L'instructrice de prévention routière a dispensé, durant l'année 2010, 18 heures de formation à certains membres de nos partenaires habituels, protection civile ou sapeurs-pompiers.

Dans le cadre de ces missions sécuritaires, préventives et répressives, les policiers lutryens collaborent au quotidien avec les personnels de la Police cantonale – gendarmerie / sûreté, des douanes, de Pully, d'organismes cantonaux découlant d'opérations administratives sur certains chantiers ou commerces.

STATISTIQUES

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
➤ Interventions police commune de Lutry	1'199	1'278

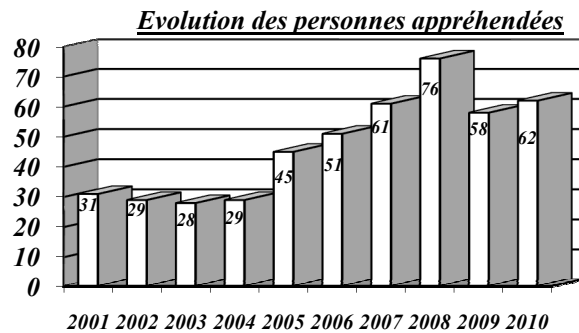
Evolution des interventions de police-secours



➤ appels téléphoniques	9'027	9'338
➤ personnes reçues au guichet	6'278	6'130

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Amendes d'ordre :		
➤ encaissement des amendes d'ordre	239'431.-	194'529.-
➤ amendes d'ordre délivrées	5'203	3'941
➤ dispositions administratives	145	71
Sentences municipales – commune de Lutry :		
➤ dénonciations en commission de police (AO)	212	187
➤ montant encaissé	17'016.30	7'940.-
➤ dénonciations en commission de police (RP)	49	78
➤ montant encaissé	6'510.-	9'180.-
➤ conversions en heures de travaux d'intérêt général	24	4
➤ transmission dossiers au JAP	38	44
➤ encaissement de frais de procédures autres communes	3'160.-	3'080.-
➤ encaissement de frais de procédures pour délivrances AO	8'140.-	6'580.-
Défenses publiques :		
➤ dénonciations provenant de privés	72	93
➤ montant encaissé	5'690.-	11'540.-
➤ recours traités en commission de police	32	38
Alarmes :		
➤ hold-up	0	0
➤ alarmes banques + La Poste + commerces	2	0
➤ alarmes privées	18	7
➤ alarmes pour interventions de secours à tiers (sanitaire)	24	9
Rapports :		
➤ autorités pénales (Juge Instruction - Préfet – Justice de Paix)	202	180
➤ autorités civiles / policières (Police cantonale - Service à la population - Administratif)	818	538
plaintes pénales		
○ pour vols simples	57	52
○ pour dommages à la propriété	50	65

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
➤ correspondances commissaire (courrier, notes municipales, notes service, ordres particuliers, procès-verbaux)	2'538	2'433
➤ personnes interpellées et remises à une autorité pénale ou civile	62	58
➤ véhicules volés	11	21



➤ véhicules retrouvés	10	12
➤ plaques retrouvées	22	30
➤ plaques volées	8	4

Autorisations pour manifestations :

➤ permis temporaires	40	43
➤ tombolas	11	13
➤ lotos	6	7

Notifications diverses :

➤ commandements de payer commune de Lutry	1'166	846
➤ objets trouvés	221	191
➤ objets restitués	47	89

2010

2009

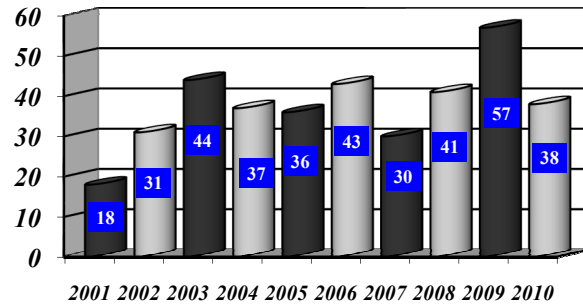
Registre des entreprises :

➤ nouvelles inscriptions

38

57

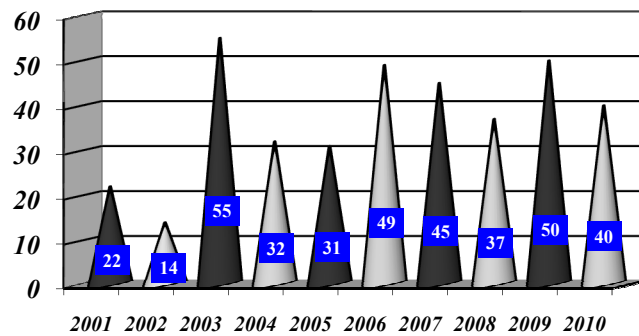
Evolution du registre des nouvelles entreprises



➤ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc....) 40

50

Evolution du registre des entreprises radiées



Denrées alimentaires :

➤ contrôles effectués par le Laboratoire cantonal

39

28

➤ avertissements

1

2

➤ dénonciations

0

0

Champignons :

➤ récoltes particulières

kg 150

kg 100

➤ avariés

kg 50

kg 40

➤ vénéneux

kg 20

kg 10

2010

2009

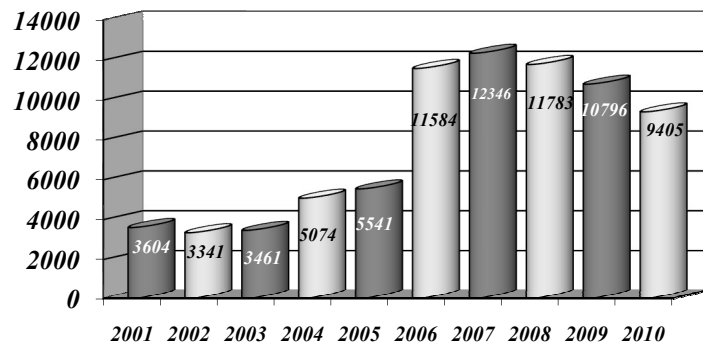
Taxes cantonales et communales de séjour :

➤ encaissement taxes cantonales et communales	47'448.50	45'959.90
○ hôtels de Lutry	24'310.--	28'262.50
○ résidences secondaires + locations chambres	8'646.40	5'903.80
○ camping du Portillon	14'492.10	11'793.60

Divers :

➤ kilomètres parcourus avec les véhicules de police	100'827	82'837
➤ bulletins d'hôtels	9'405	11'783
➤ chiens recensés	403	406
➤ permis de pêche délivrés	82	39

Evolution des nuitées dans les hôtels sur 10 ans



Décès enregistrés :

	117	154
➤ inhumations	20	16
➤ incinérations	97	138
➤ dépôts d'urnes et de cendres	26	22
➤ concessions de corps accordées	1	2

Chiffres communiqués par la police cantonale concernant la commune de Lutry : * sur 10 mois

➤ prises d'otages	0	0
➤ vols divers	47	22
➤ vols par effraction (cambriolages)	60	30
➤ dommages à la propriété	37	51

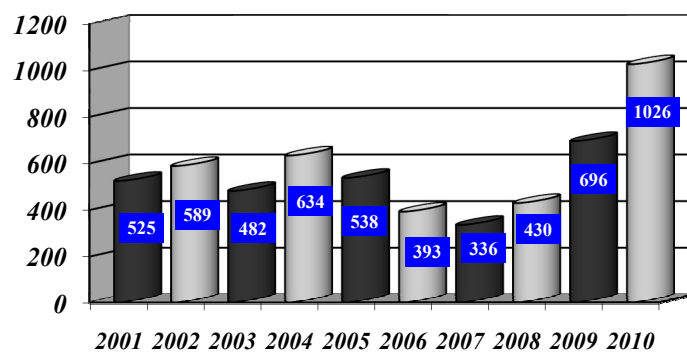
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
➤ accidents de circulation	65	41
○ avec dégâts matériels	44	28
○ avec blessés (légers + graves)	21	12
○ mortels	0	1
➤ lésions corporelles	2	3
➤ voies de faits	1	1
➤ meurtres	0	0

PRÉVENTION

Les policiers font acte de présence quotidienne sur les sites scolaires, notamment lors de l'arrivée ou départ des enfants scolarisés dans les différents établissements locaux. A cette occasion, ils conduisent majoritairement des actions préventives envers les conducteurs peu respectueux de la signalisation routière ou ceux ayant un égard peu avenant envers les parents qui procèdent à la dépose ou prise en charge de leur progéniture.

Des actions sporadiques sont également exécutées sur les traversées scolaires des artères à grand trafic, notamment sur les routes de la Conversion, du Landar, de La Croix et de Lavaux. Sur ces secteurs, ils pratiquent majoritairement des actions répressives envers les automobilistes ne respectant pas la signalisation lumineuse ou ceux forçant le passage à proximité des zones sécurisées (passages à piétons).

Evolution des heures de prévention



Ecoles de Lutry

L'éducatrice de prévention routière a dispensé 15 heures de formation auprès des classes enfantines et première année.



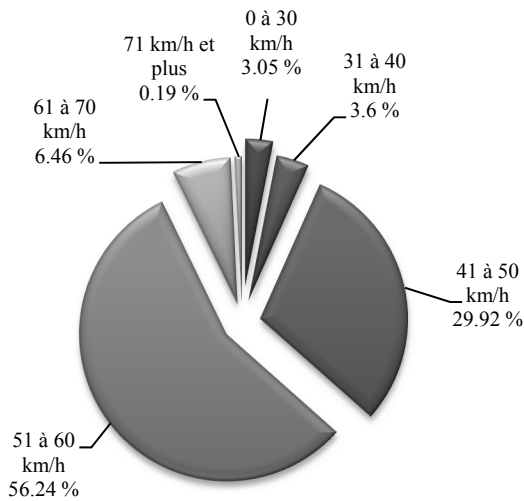
Réseau routier

Route de Lavaux

hauteur du numéro 328

dans les deux sens - zone 60 km/h

12'981 véhicules

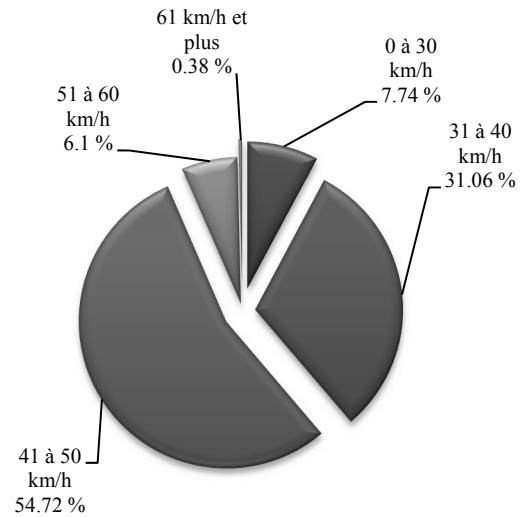


Route de la Conversion

à la hauteur du numéro 126

dans les deux sens - zone 50 km/h

11'965 véhicules

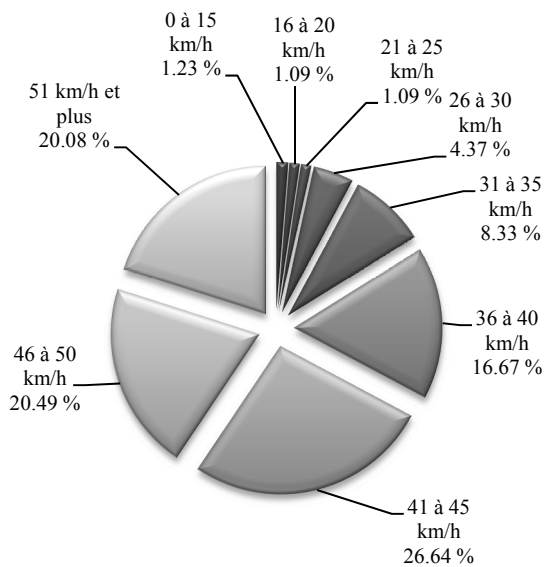


Route de Savuit

à la hauteur du numéro 88

sens montant - zone 50 km/h

732 véhicules

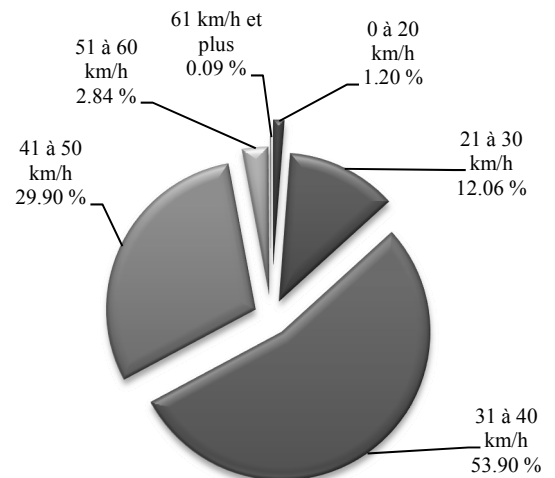


Route de Savigny

à la hauteur salle d'Escherins

dans les deux sens - zone 50 km/h

3'241 véhicules



Contrôles répressifs exécutés par la police cantonale

Date	Heure	Endroit	Véhicules		%
			contrôlés	dénoncés	
15.01.2010	1310-1430	Rte de Lavaux	496	15	3.02
26.01.2010	0540-0645	Rte du Landar	266	10	3.76
12.02.2010	1925-2015	Rte de Lavaux	293	18	6.14
07.04.2010	1155-1255	Rte de Lavaux	535	26	4.86
03.06.2010	1340-1445	Rte de Lavaux	622	10	1.61
18.06.2010	1945-2045	Rte de Lavaux	404	36	8.91
12.07.2010	1325-1505	Rte de Lavaux	1109	31	2.8
16.07.2010	2010-2050	Rte du Landar	263	42	16
21.09.2010	1245-1400	Corsy	569	36	6.33
13.11.2010	1700-1745	Rte de Lavaux	619	12	1.94
17.12.2010	1155-1330	Rte de Lavaux	605	50	8.26

PRESSE

La préposée du BPA (Bureau de Prévention des Accidents) a inséré dans l'Echomunal ou affiché aux piliers publics communaux différents articles tendant à sensibiliser sur :

- Sécurité des enfants en voiture
- La sécurité sur la route des vacances
- Rentrée scolaire
- L'hiver est à notre porte

Publications à disposition du public

22 publications sont actuellement à disposition du public, soit :

Enfants en voiture, les premiers pas dans la circulation routière, faire de la luge, hors piste, enfants à bord, la sécurité d'abord, chère maman chère papa, engins assimilés à des véhicules, mobilité réduite, visibilité=sécurité, sentiers raquettes balisés, sécurité pour tous, pneus d'hiver, violence conjugale, éducation canine, drogue non merci, insultée, humiliée frappée vous pouvez en parler, en toute sécurité dans un tunnel, si seulement j'avais su, familles solidaires, toi, ton couple ça va..., faire de la luge.

Affiches

La chargée de prévention a, durant cette année, procédé au renouvellement des affiches préventives figurant aux endroits stratégiques sur certains grands axes de circulation et dans les environnements des bâtiments scolaires.

En forme pour conduire – Intelligence à bord ? Une vitesse adaptée protège – La vie est parfois renversante... A vélo, jamais sans un casque – www.guidon-raison.ch – Merci de t'arrêter pour moi – Lumière Visibilité Sécurité



PLAGE

La Municipalité, dans sa séance du 8 mars 2010, a décidé de reconduire le mandat de surveillance de la plage par une société de surveillance entre 20 heures et 03 heures.

Cette action est pratiquée par un vigile qui a exercé durant 630 heures (900 en 2009) et le coût afférent à cette prestation s'est élevé à CHF 33'895.- (CHF 46'800.- en 2009). Le vigile a procédé au refoulement de 902 personnes (986 en 2009) et a refusé l'entrée à 431 citoyens (243 en 2009) désireux de rejoindre l'aire de détente en dehors des heures autorisées.

L'autorité exécutive a décidé de reconduire le mandat confié à une étudiante les week-ends de grande affluence. Les missions confiées à cette personne consistent notamment à sensibiliser les usagers sur le respect du règlement en vigueur sur l'aire de détente de Curtinaux. Cas échéant, elle fait appel à la patrouille de police. Cette jeune personne a effectué 180 heures (187 en 2009) à CHF 27.-, ce qui a représenté une dépense de CHF 4'918.- (4'675 en 2009).

Les agents ont conduit, pendant l'été 2010, 17 interventions de police sur cette aire de détente ou son proche périmètre.

Conformément aux dispositions légales et à la requête du service cantonal, nous avons effectué 3 prélèvements pour analyse de la qualité hygiénique de l'eau des plages. Celle-ci n'a donné lieu à aucun commentaire.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- 01.03.2010 Changement de tenancier « Restaurant Planète Jeux »
- 01.01.2010 au
30.04.2010 Ouverture et fermeture « Buvette Harmony »
- 01.06.2010 Ouverture « Bar à Café Ilot du Parc »
- 02.09.2010 Fermeture « Cave Bougnol »
- 01.10.2010 Changement de gérant « COOP Les Moulins » (en cours à la Police cantonale du commerce)
- 03.12.2010 Buvette de la Patinoire

Les débits de boissons de la Commune ont bénéficié de 42 heures de prolongation d'ouverture (50 en 2009).

➤ 23 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	115.-
➤ 8 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	104.-
➤ 1 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	21.-
Total			CHF	240.-

DISTRIBUTEURS ET JEUX AUTOMATIQUES

Durant cet exercice, nous avons délivré 27 autorisations et procédé à une facturation pour 35 appareils. Le montant encaissé est de CHF 3'560.-.

PORT

Nous avons attribué 7 places, soit 3 d'amarrage suite à une succession et 4 places de stationnement à terre. 1 dossier est en suspens pour l'attribution d'une place.

Situation des listes d'attente

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	311
	domiciliés hors commune	87
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	24
	domiciliés hors commune	36

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 117 décès. 97 personnes ont été incinérées alors que 20 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes à la ligne	12
Tombes cinéraires	3
Urnes columbarium	2
Jardin du souvenir	17
Niches en concession	1
Concessions de corps	3 (0 nouvelle)

PARKINGS

Etat de situation des locations

Possession	:	285	places	-	452	abonnements
Savuit	:	75	places	-	44	abonnements
Corsy	:	102	places	-	16	abonnements
Combe	:	117	places	-	73	abonnements
Croix	:	37	places	-	8	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	41	abonnements

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 8 mars 2010, a décidé, pour la 23^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 12 juin au 26 septembre 2010 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 3 avril au 11 juin 2010 et du 27 septembre au 24 octobre 2010.

SIGNALISATION

Début de localité « La Conversion » cadre et brides - Giratoire La Croix fuite après accident 1 poteau 2700 - Stock 2 x 1.06 de l'OSR « cassis » - Rte des Monts de Lavaux 2 supports avec cadres pour signaux 1.30 de l'OSR « danger piéton » - stock 1 panneau combiné 1.30 de l'OSR « autres danger » plaque double face avec texte » - Stock 3 x 4.34 de l'OSR « déviation double face Vevey Lausanne » - stock 3 x 1.27 de l'OSR « danger feu » - Rte des Monts de Lavaux – Bras de Fer, fuite après accident, 1 poteau et 1 signal 2.34 de l'OSR « obstacle à contourner par la droite » - Rte de la Conversion domaine privé, 1 miroir facturé à M. BUGNON - Ch. de Converney fuite après accident, 1 x 3.02 de l'OSR + cadre « cédez le passage » - 1 triopan, fuite après accident - Rte de la Conversion 1 x 1.31 de l'OSR « danger bouchon » cadre et brides - Stock 3 x panneau combiné 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner » + texte dimanche - Chantier des Moulins 2 x 4.34 de l'OSR « déviation cimetière et déchetterie » - Rue des Terreaux vandalisme, 1 miroir routier Rte de Belmont – ch. de la Jaque zone 30 km 10 x poteau noir avec bandes réfléchissantes –



4 portiques zone 30 km - stock 12 x rouleaux de bande à masquer - Giratoire des Moulins, 1 x 2.19 de l'OSR « hauteur maximale 3.30m » « facturé à l'auteur de l'accident » - stock, 1 miroir, 10 vaubans - Chemin de la Jaque 1 x 2.59 de l'OSR « fin de zone 30 km » cadre et brides - stock 25 x 2.01 de l'OSR et 10 x 2.02 de l'OSR « interdiction générale de circuler et accès interdit » - stock 5 x 4.34 de l'OSR « déviation piste vita terrain de foot stand de tir » - Chemin de la pépinière 1x 3.06 de l'OSR « danger intersection ».

Lutry, changement de signalétiques nouvelles normes 2011 de l'OSR

5 x 2.02 de l'OSR 60cm « accès interdits » - 2 x 2.02 de l'OSR 40 cm « accès interdits »
9 x 3.02 de l'OSR « cédez le passage » - 20 x 2.30 de l'OSR 60 cm « vitesse maximale 60 km » - 1 x 2.42 de l'OSR 60 cm « interdiction d'obliquer à droite » - 1 x 2.42 de l'OSR 40 cm « interdiction d'obliquer à droite » - 1 x 2.34 de l'OSR 60 cm « obstacle à contourner par la droite » - 2 x 2.30 de l'OSR 60cm « vitesse maximale 50 km » - 1 x 2.19 de l'OSR 60 cm « hauteur maximale 2.60m » - 1 x 2.32 de l'OSR 60 cm « sens obligatoire à droite » - 1 x 2.59 de l'OSR « fin de zone 30 km » - 5 x 2.01 de l'OSR 40 cm « interdiction générale de circuler » - 1 x 2.43 de l'OSR 40 cm « interdiction d'obliquer à droite » - 1 x 3.01 de l'OSR « STOP » - 1 x 4.18 de l'OSR « parcage avec disque de stationnement » - 2 x 1.27 de l'OSR « danger feux » - 9 x 4.11 de l'OSR « emplacement d'un passage pour piétons » - 5 x 4.09 de l'OSR « voie sans issue » - 1 x 1.22 de l'OSR « danger piétons » - 2 x 1.26 de l'OSR « circulation en sens inverse » - 1 x 1.23 de l'OSR « danger enfants » - 1 x 2.16 de l'OSR « 3,5 t max » - 5 x plaques de rue « Ch. de la Péraulaz, Ch. de Plantaz, Rte de Savuit » - Rte des Monts de Lavaux 1x 4.30 de l'OSR « fin de localité » - Stock 3x 4.34 de l'OSR « déviation Lutry » - 7 x plaques de rue « Ch. des Moines-Châtelard-des Plantes-du Vallon- Monteiller-Ciblerie-Péraulaz » - Ch. des Champs, 2 x 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner des deux côtés » 2 cadres et brides, 1 poteau 2700 - Stock 5 poteau 2700 - Stock 10 brides - Carrefour du Voisinand, 1 x 2.59 de l'OSR « fin de zone 30 km » - Rte de la Petite-Corniche, 1 x 1.27 de l'OSR « danger feux » - Collège de Corsy, 2 x 9.31 de l'OSR « église « 1 x cadre et poteau 2700 » - Rte du Grand-Pont 1 x 2.59 de l'OSR « fin de zone 30 km » - Rue Friporte 1 x 2.59 de l'OSR « fin de zone 30 km » - Rte du Grand-Pont, 1 x 4.34 de l'OSR sur volet « déviation P » cadre et brides - La Croix sur Lutry 1 x 4.29 de l'OSR « entrée de localité » cadre et brides - Stock 2 x triopans « manifestation accident chaussée glissante » -stock éléments de guidage - Place des Halles 1 x 2.42 de l'OSR « interdiction d'obliquer à droite » 1x cadre, facturé à GASSER SA - Rue des Terreaux, 1 x 2.43 de l'OSR « interdiction d'obliquer à gauche » neuf - La Croix 1 x 4.29 de l'OSR « début de localité La Croix » - La Croix 1 x 4.30 de l'OSR « fin de localité Savigny 4 km » 1 support avec cadre - La Croix 1 x 2.30.1 de l'OSR « limite générale 50 » - Collège du Grand-Pont, 1 x miroir vandalisme - Nouveau port, 2 x 1.30 de l'OSR « bornes automatiques » cadres et poteaux - Volvo DT 501,1 x triopan endommagé par véhicule inconnu - Ch. de Belle Combe, 2 x miroir et support neuf - Stock, 2 triopans « police accident chaussée glissante »

MARQUAGE

Chemin du Binet « STOP « 14 kg - Chemin de la Bolliattaz « STOP « 21 kg - Rue du Bourg « STOP « 21 kg - Rue du Châtelard « STOP « 14 kg - Chemin du Crêt « STOP « 28 kg - Chemin de la Culturaz « zone de stationnement « 70 kg - Rue Friporte « zone de stationnement « 14 kg - Avenue de la Gare rte de Savuit « STOP « 28 kg - Rte de Lavaux « ligne médiane « 138 kg - Chemin des Poses – Franches « STOP « 14 kg - Carrefour du Voisinand « lignes de présélections « 490 kg - Place des Halles « STOP « peinture à l'essence 2 kg - Rue du lac « zone de stationnement « 14 kg - Rue des Terreaux EST « STOP « 14 kg - Rte de la Conversion Nord « présélections « 142 kg - Chemin de Flon-de-Vaux « zone de stationnement « 120 kg - Chemin des Tiolles « STOP « 14 kg - Rue des Tanneurs « zone de stationnement « 28 kg - Quai Doret « zone de stationnement bleue « 42 kg - Rue du Temple « zone de stationnement « 28 kg - Route de Taillepied « passages pour piétons « 98 kg - Rue des Tanneurs « ligne d'arrêt « 14 kg - Route du Landar – rte de la Conversion « passages pour piétons « 48 kg - Route de la Croix – rte de Bossières Sud « passages pour piétons « 48 kg - Route des Monts de Lavaux – la Croix « passages pour piétons « 42 kg

CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 37 plans de signalisation de différents chantiers dont les essentiels ont été sur les artères ci-après :

Chemin de Toffeyre – avenue du Grand-Pont – chemin de la Jaque – chemin de la Pépinière – chemin de Montellier – chemin des Marionnettes – route du Crochet – chemin des Moulins – route de Belmont – chemin des Pierrettes – route de la Croix – route de Lavaux – route de Taillepied – route de la Petite-Corniche – route du Crêt-de-Plan – route de Plantaz.

MANIFESTATIONS CONTRÔLÉES

Le personnel de la direction de police et la police administrative ont contrôlé, durant cet exercice, 293 manifestations dont les plus importantes ont été bien évidemment le Lausanne Marathon, la Fête des Vendanges, le transit de courses cyclistes, la rencontre internationale d'hydravions « grandeur réelle », les concerts sur les quais, la course des Singes, l'ouverture dominicale des magasins, la cérémonie du 1^{er} Août et la Brocante de Lutry.

POLICE INTERCOMMUNALE

La Commune de Lutry fournit, via le personnel de sa direction de police, des prestations de sécurité publique et de police administrative sur sept communes conformément aux contrats de prestations qu'elle a signés avec ses partenaires. L'ensemble de ces missions a généré 5'516 heures de travail.



Durant l'année 2010, les Municipalités de Lutry, Chexbres, Grandvaux, Villette, Cully, Rivaz, Epesses, Riex, Puidoux et St-Saphorin ont décidé de mettre en place une association de police sur leurs territoires. A cet effet, elles ont soumis à leur Conseil communal respectif un préavis commun relatif à l'instauration légale de l'Association Police Lavaux – (APOL). Ledit préavis a été accepté par la totalité des conseils communaux.

L'Association Police Lavaux fera partie intégrante du concept cantonal sur l'organisation policière vaudoise. Ainsi, à dater du 1^{er} janvier 2012, elle disposera des compétences légales qui auront été définies dans le cadre de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPC) qui sera validée par le Grand Conseil durant le 1^{er} semestre 2011.

Les divers documents légaux et le concept de l'Association ont été validés par le Conseil d'Etat en date du 2 février 2011.



SERVICE DU FEU

Effectif au 1^{er} janvier 2010

Etat-Major :

Commandant	Cap Olivier GAY
Adjudant, remplaçant du cdt	Plt Gilles LASSUEUR
Chef de l'instruction	Sgt Frédéric GENTON
Représentant DPS	Lt Patrick MARGUERAT
Représentant DAP	Lt Silvestro PARILLO
Chef matériel	Lt Robert VON BISMARCK
Quartier-Maître	Plt Philippe SANDOZ
Secrétaire	Sap Céline RESTREPO ZEA

Etat-major	7
Officiers	4
Sous-officiers	14
Appointés et sapeurs	40
Recrues	6
Total effectifs	71

Commission du feu

Sa composition pour 2010 a été la suivante :

- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Président, conseiller municipal de Lutry
- M. Claude QUARTIER, conseiller municipal de Paudex
- Cdt Cap Olivier GAY
- Plt Gilles LASSUEUR
- Mlle Séverine BRUNNER
- M. Jean-François FARINELLI
- M. Jacques FONTANA
- M. Lucien GRIVEL
- M. Jean-Jacques DEBONNEVILLE

La Commission du feu s'est réunie à 3 reprises pour notamment:

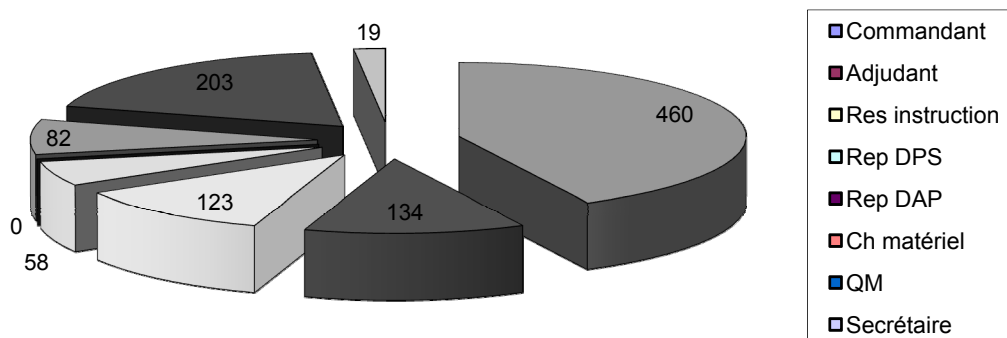
- Contrôler les comptes de l'année 2009.
- Examiner le budget 2011
- Valider les propositions soumises par l'Etat-major

Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Assurer la direction et la gestion du corps.
- Etudier le renouvellement du matériel.
- Etablir le programme des exercices 2011.
- Représenter le S.D.I.S. de Lutry Paudex dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, rapport de la police intercommunale de Lutry, accueil des nouveaux habitants de Lutry et Paudex, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA
- Assister aux diverses séances et exercices du DPS Est-Lausannois

Récapitulatif des heures:



Total état-major: 1020 h.

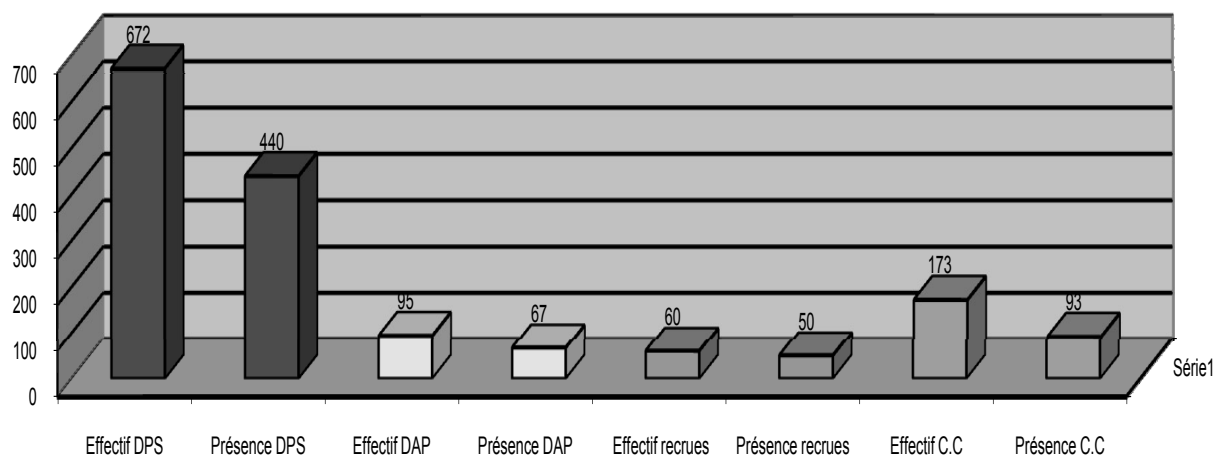
Il est à rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'interventions, mais qu'elles correspondent à du travail administratif, de gestion, organisation et représentation.

Exercices 2010

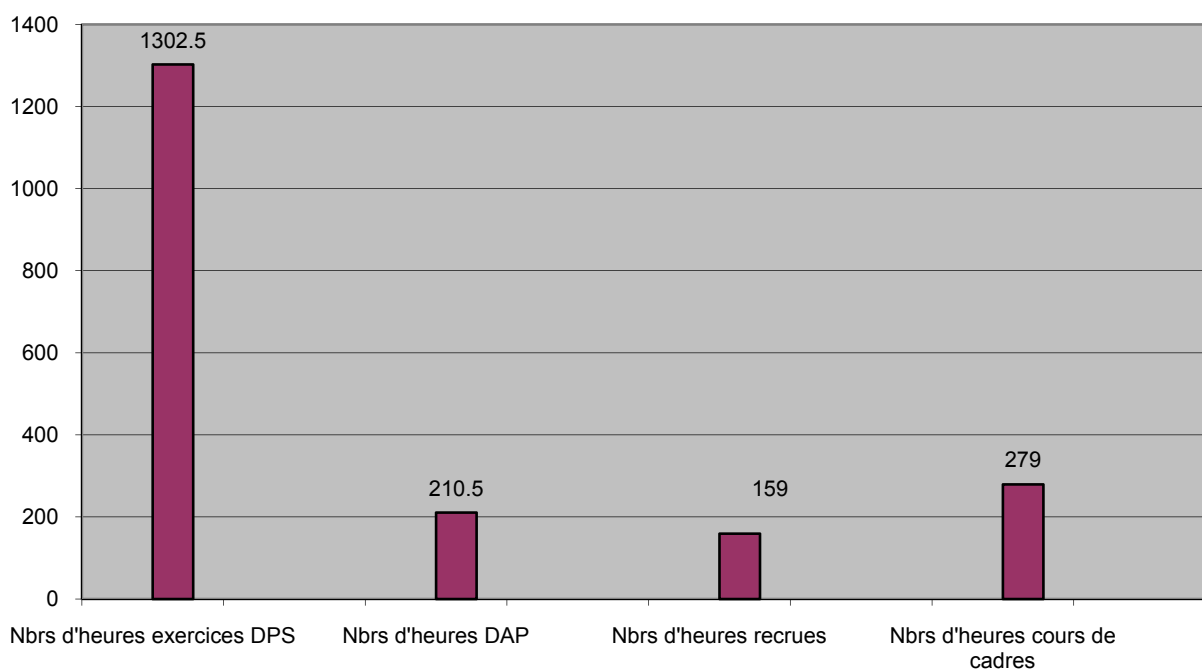
Récapitulatif des exercices et des heures

- 5 exercices de bataillon
- 15 exercices mensuels DPS
- 3 cours de cadres et 1 journée technique
- Ecole de conduite
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux.
- Cours techniques :
ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers

Participation aux exercices



Nombre d'heures d'exercices



En plus des exercices :

- Service de piquet - 3 sapeurs par week-end du vendredi soir au lundi matin : 912 h.
- Entretien des véhicules – matériel – locaux et roulage : 500 h.

Instruction

Basée sur les programmes cantonaux de l'ECA, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Le programme des exercices pour le bataillon, le DPS et les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) a été préparé par le Sgt instructeur Frédéric Genton.

Durant l'année, quatre cours de cadres ont été organisés pour les officiers et les sous-officiers du bataillon afin de préparer les divers exercices. Les thèmes abordés étaient :

- Extinction sprinkler et détection (cours intercommunal)
- Engins de sauvetage et moyens technique (cours intercommunal)
- Préparation d'une leçon
- Règlement tactique
- Connaissance des lieux et des bâtiments

Le cours tactique, réservé aux officiers et sergents des S.D.I.S des Communes de Belmont, Pully, Lutry Paudex, a été organisé par le S.D.I.S de Lutry Paudex. Le thème a été « Aide à l'engagement ».

Nous avons touché un nouveau véhicule tonne-pompe de l'ECA. Dès lors, nous avons formé les chauffeurs, ce qui représente 8 heures d'instruction. Celle-ci a été donnée par deux pompiers de Lutry qui ont reçu une formation auprès de l'ECA.

Rapport des officiers

Lors du rapport de janvier 2010, la commission du feu a pris connaissance du rapport d'activité 2009 présenté par le capitaine Olivier Gay.

Etaient également présents : M. Claude Quartier conseiller municipal de Paudex, M Pierre-Alexandre Schlaeppli conseiller municipal de Lutry, Mlle Séverine Brunner, MM. Gianfranco Farinelli, Jacques Fontana, Lucien Grivel, Jean-Jacques Debonneville membres de la Commission du feu, Cap Eugène Chollet cdt du corps de police intercommunal de Lutry, M. Yvan Leiser, boursier communal, Maj. Christian Ménétrety, inspecteur du district de Lausanne-Echallens, Plt Albin Goumaz, officier administratif au DSI, Plt André Mercanton remplaçant du commandant au DSI, Cap Bernard Emery, chef de l'ORPC du district de Lavaux, Cap. Yann Tornare, commandant du S.D.I.S. de Belmont, Les officiers de l'Etat-Major et chefs de section du S.D.I.S. de Lutry.

En novembre, le rapport « B » a servi à :

- Faire le bilan de l'année 2010
- Préparer le rapport de janvier 2011
- Proposer les thèmes d'exercices
- Établir le projet du programme des exercices

Recrutement

Le 24 novembre 2010, sur proposition de l'Etat-Major et en accord avec les Municipalités de Lutry et Paudex, l'état-major du S.D.I.S de Lutry-Paudex de Lutry a procédé au recrutement pour 2011 à la Caserne des Champs.

Les jeunes, nés en 1991, ont été convoqués et les citoyens, nés entre 1976 et 1990 ont été informés du recrutement. Vingt-deux personnes étaient présentes pour cette soirée de recrutement et 13 d'entre-elles, désirant participer à la défense incendie de nos communes, ont été incorporées suite à la visite médicale.

✓	Cano Ramon	✓	Gomes Victor
✓	Favez Romain	✓	Lopez Sébastien
✓	Gay Alexandre	✓	Masson Sébastien
✓	Joly Denis	✓	Richter Pavlo
✓	Chaubert Alexandre	✓	Merk Philippe
✓	Favre Loïc	✓	Lassueur Damien

Cours de formation cantonal

En 2010, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 35 personnes*, ont suivi les cours suivants :

Code du cours	Dénomination des cours	Nb de participants	Nb Jours	Total
FB01	Formation de base recrues	4	2	8
CDTRSU	Rapport admin commandants	1	1	1
CDTTSU	Journée tech. Commandants	2	2	4
DS01VD	Journée technique des DPS	2	2	4
DV01	Formation théorique permis C1	4	4	16
EX01	Hydraulique (base)	13	1	13
EX03	Tonne-pompe + pompe HP	4	1	4
EX04	Transport d'eau et relais	1	1	1
EX05	Motopompe I + II	5	2	10
EX07	Mousse et mouillant	1	1	1
PR11	Protection respiratoire (base)	10	3	30
PR15	Protection respiratoire (préposé à l'entretien)	1	1	1
PR19	Recyclage préposé à l'entretien	1	1	1
SO01	Chef de groupes	1	3	3
SP02	Transmissions	2	1	2
SP03	Module "Fumée"	4	1	4
SP04	Module "Mousse"	1	1	1
SP05	Installations techniques (sprinkler)	2	1	2
SP06	Moyen de transport (ascenseur, monte charge)	2	1	2
	Formation TP2000	2	2	4
TA11	Aide à l'intervention (base)	2	3	6
TA12	Aide à l'intervention (perfectionnement)	1	3	3
		65	38	121

Journée technique des commandants du district de Lausanne

La journée a été organisée par l'ECA sur la Commune de Bussigny dans les locaux du S.D.I.S de Chamberonne. Lors de cette journée, le thème suivant a été traité : nouveau règlement tactique et technique fédéral.

Rapport des commandants du district

Les commandants du district de Lausanne se sont réunis à Bussigny dans les locaux du S.D.I.S de Chamberonne. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, maj. Pascal Delessert, et l'inspecteur S.D.I.S maj. Christian Ménétrety nous ont informés sur les nouvelles directives de l'ECA, le projet de la nouvelle loi.

Acquisition de matériel et équipement

Le S.D.I.S a acquis en 2010:

- PC
- Imprimante
- Lampe EX
- Clef régis
- Cylindre ARI 9 lt composite
- Housses de protection pour cylindres
- Couteaux de sauvetage
- Garnitures radio pour casque F1
- Cadres et bâches pour remorque inondation
- Sacs de QuickCones
- Petit matériel divers

L'ECA a mis a disposition du S.D.I.S. un véhicule Tonne-pompe de la dernière génération afin de remplacer le Tonne-pompe du S.D.I.S. acquis en 1985, tous les détenteurs du permis C1 118 du S.D.I.S. on été formés cela représente 8 heures par chauffeur.

Nous pouvons également et cela depuis plusieurs années échanger l'équipement et le matériel défectueux au magasin de l'ECA.



Plate forme intercommunale Belmont, Lutry, Paudex, Pully

Nous avons continué la formation de nos sections DPS en effectuant des exercices en commun. Lors d'interventions, nous appliquons les directives de la CTA.
Les recrues des 3 S.D.I.S ont suivi 5 exercices en commun.

Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le S.D.I.S. de Sorge le 9 mai 2010.

Démissions et départs

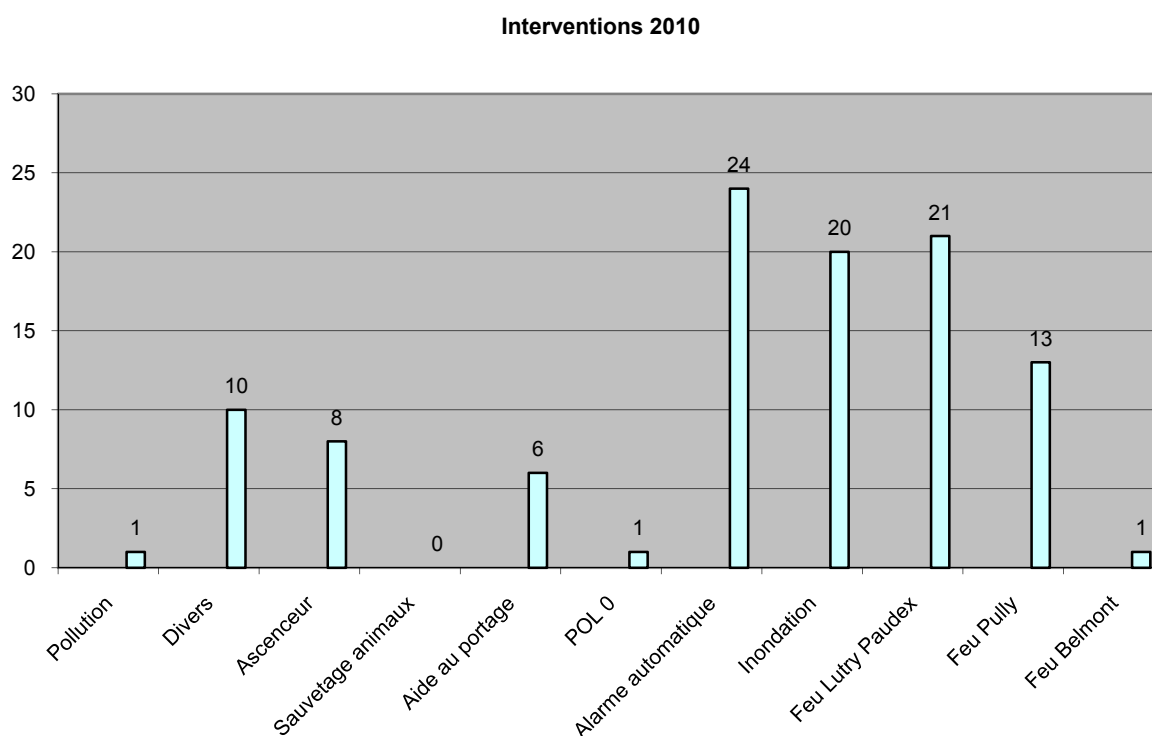
Plusieurs sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant eu une activité de SP durant 5 ans et plus seront invités lors de notre prochaine revue où un souvenir leur sera remis. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus recevront un diplôme de FVSP.

Interventions

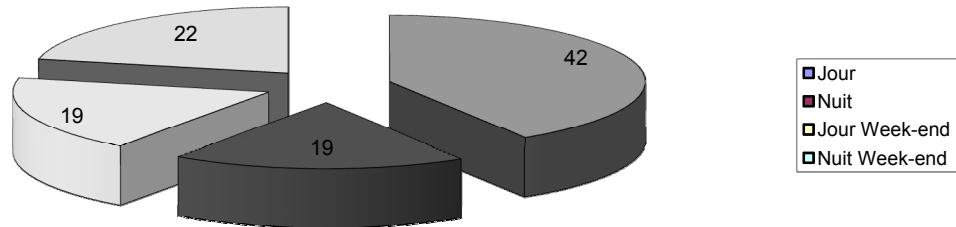
En résumé, les interventions se sont déroulées de la façon suivante :

En 2010 le S.D.I.S. de Lutry-Paudex est intervenu à **105** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :

Répartition des interventions selon leur type :



Répartition des interventions dans le temps



Activités sportives

Le S.D.I.S de Lutry-Paudex a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales de Lutry telles que concours de ski et concours de rame. Comme à notre habitude, les participants ont fait honneur au S.D.I.S. Ce dernier a aussi participé au traditionnel tournoi de pétanque organisé par l'Amicale des sapeurs-pompier de Lutry. D'autre part, il a organisé un test de Cooper (12 min. de course à pied).

Autres activités

Service de piquet

Comme chaque année, un service de piquet a été assuré le soir du 1^{er} août pour les Communes de Lutry et Paudex.

La section DPS a assuré un service de piquet tout au long de l'année. Celui-ci est imposé par l'ECA et consiste en la présence de 4 sapeurs du vendredi soir au lundi matin.

Fête des Vendanges

Le S.D.I.S de Lutry Paudex a fonctionné, comme chaque année, aux entrées du cortège et a organisé un caveau.

Marathon de Lausanne

Lors du Marathon de Lausanne, afin de seconder les polices municipales et cantonale, des membres du S.D.I.S Lutry Paudex ont été engagés à Lutry et à Paudex pour assurer la sécurité des participants.

Parcage

A plusieurs reprises le S.D.I.S a été engagé afin d'effectuer un service de parcage.

DIRECTION DES ECOLES

1. FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

1.1. PRINCIPES GENERAUX

La Loi scolaire du 12 juin 1984 au chapitre XIII « Dispositions financières » fixe le principe et définit les frais de fonctionnement de l'école. L'article 114 précise que « l'Etat prend en charge les frais de fonctionnement de l'école en supportant notamment :

- a) l'entier des salaires et charges sociales du corps enseignant et du personnel administratif
- b) l'entier des fournitures scolaires reconnues.

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le présent rapport décrit essentiellement ces tâches.

1.2. DEROGATION A LA ZONE DE DOMICILE

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement Fr. 600.- par élève primaire et Fr. 1'000.- par élève secondaire. Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2010-2011, 25 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Elèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont : 6 Chexbres : 2 Ecublens : 4 Lausanne : 2

Elèves scolarisés à Lutry, venant de :

Pully : 3 Lausanne : 1 Belmont : 3 Forel : 2 Grandvaux : 1 Rivaz : 1

2. TRANSPORTS SCOLAIRES

2.1 LES ELEVES ET LES COLLEGES

La Commune de Lutry compte 1085 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

676	enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (+ 11 enfants provenant d'autres communes)
163	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Pully/Paudex/Belmont
8	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Cully
4	enfants inscrits à Puidoux-Chexbres
15	enfants inscrits dans divers autres établissements, dont certaines institutions d'enseignement spécialisé
219	enfants inscrits dans des écoles privées.

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully et bus spécial pour les élèves se rendant à Cully.

Au 31 décembre 2010, la répartition des 676 élèves de Lutry se présente comme suit :

- Grand-Pont	222	élèves (32.8%)	dont 110 élèves sont transportés (49 %)
- Les Pâles (sec.)	94	élèves (13.9%)	dont 43 élèves sont transportés (46 %)
- Corsy	146	élèves (21.6%)	dont 102 élèves sont transportés (70 %)
- La Croix	173	élèves (25.6%)	dont 166 élèves sont transportés (96 %)
- Savuit	41	élèves (06.1%)	dont 35 élèves sont transportés (85 %)
<hr/>			
soit au total	676	élèves (100%)	dont 465 élèves sont transportés (69 %)

2.2 COÛT DES TRANSPORTS

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires se rendant à Pully/Cully et Puidoux VSB-VSO (TL + CFF)	Fr.	67'475.40	9,75 %
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires		286'199.50	41,25 %
- Bus scolaire Lutry : classes primaires		286'199.50	41,25 %
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine		50'357.95	7,25 %
- Elèves de VSO à Pully - options (Galaxy)		2'500.--	0,4 %
- Elèves primaires – animation (TL et CFF)		641.60	0,1 %
<hr/>			
Total	Fr.	<u>693'373.95</u>	

Le coût moyen des transports par élève se monte à Fr. 800.60 (Fr. 714.10 en 2009) par an.

3. ACTIVITES DIVERSES

3.1 DEVOIRS SURVEILLES

Pour l'année scolaire 2010-2011, deux groupes d'élèves primaires ont été formés.

Un groupe de 9 élèves suit les devoirs surveillés avec Mme Anne-Claude Hanhart dans la salle ACT du collège du Grand-Pont.

Un autre groupe de 11 élèves est sous la responsabilité de Mmes Edith Lappert et Isabelle Horner dans la salle de cuisine du Grand-Pont.

3.2 CAMPS DE SKI

Du 4 janvier au 26 février 2010, 20 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 3^{ème} année primaire à la 8^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. On dénombre 386 élèves - 20 maîtres - 55 moniteurs - 10 aides de cuisine et 1 cuisinier.

Le prix de revient est de Fr. 324.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de Fr. 178.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à Fr. 160.90, celle de l'Etat à Fr. 57.66 et celle de la Commune à Fr. 105.44.

Petit historique :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de classes	20	21	23	22	21	21	20
Nombre d'élèves	380	411	434	433	410	399	386
Coût total par élève	239	230	239	249	310	324	324
Participation moyenne des parents	107	105	115	115	176	167	161
Participation communale	100	94	96	71	78	97	105
Participation de l'Etat	32	31	31	64	69	59	57
Coût de la nourriture par enfant et par jour	8.70	7.45	6.70	8.50	8.50	8.43	7.49

3.2 ECOLE A LA MONTAGNE (Printemps et Automne)

Participants du 19 mai au 26 juin 2010

5 classes du cycle initial (CIN) et

2 classes du premier cycle primaire (CYP 1)

Durée des séjours : 5 camps de 3 jours et 2 camps de 5 jours

Répartition par cycle : (avec une cuisinière pour chaque séjour)

CIN et CYP

- 144 élèves
- 11 maîtres
- 18 personnes accompagnantes
- 1 aide de cuisine par semaine
- 1 cuisinier par semaine

Renseignements divers

CIN et CYP1

Prix de revient TTC	207.10 (CIN) et 240.85 (CYP1)
Participation communale par enfant :	135.45 (CIN) et 133.50 (CYP1)
Participation moyenne des parents	71.65 (CIN) et 107.37 (CYP1)

Participants du 13 au 17 septembre 2010

2 classes du CYP 2, soit : 43 élèves, 3 maîtres, 3 personnes accompagnantes, 1 aide de cuisine et un cuisinier.

Renseignements divers (classes primaires automne)

Prix de revient TTC	226.70
Participation communale par enfant :	121.35
Participation moyenne des parents	105.35

3.5 EDUCATION ROUTIERE

La police de Lutry délègue une collaboratrice dans les classes CIN et CYP 1 pour deux passages annuels. L'objectif des ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude à adopter aux abords de la route.

3.6 SERVICE DENTAIRE

En avril 2010, deux médecins dentistes, Mme Karin Kathau et M. Léonard Dondeynaz ont examiné 663 élèves sur 685 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- | | | |
|--------------------------------------|------------|----------|
| • sans caries, ni obturations | 459 élèves | (69.3 %) |
| • sans caries, avec obturations | 107 élèves | (16.2 %) |
| • avec caries | 96 élèves | (14.5 %) |
| • traitements d'orthodontie proposés | 153 élèves | (23.0 %) |
| • négligés | 6 élèves | (0.9 %) |
| • absents | 22 élèves | |

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2006	2007	2008	2009	2010
Sans caries, ni obturations	59	64	70	70	69
Sans caries, avec obturations	25	19	15	14	16
Avec caries	16	17	15	16	15
Traitements d'orthodontie proposés	24	28	22	22	23

3.7 SPECTACLES

En 2010, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles entièrement financés par la commune, soit :

CYT6 à 9ème : Cours d'improvisation donnés par Alain Nitchaeff, au collège de La Croix et aux Pâles. Novembre et décembre 2010 (60 périodes).

4. SANTE – PREVENTION

4.1 ANIMATION SANTE Groupe Santé

L'animatrice de santé a pour mission (en collaboration avec le groupe santé) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

L'animatrice de santé fait partie du groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe santé à construire des démarches de promotion de la santé.

4.2. SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

Composition : Mme Dresse Hélène Prince-dit-Clottu, médecin scolaire
Mme Catherine Peter, infirmière scolaire
Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé
Mme Corinne Marx-Jara, médiatrice scolaire

Mission de l'infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé ») :

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés à la santé physique, mentale et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités en 2009-2010

CIN 1 Prise en compte des besoins particuliers des enfants

CIN 2 60 tests de vue et d'ouïe, tests de Lang et Ishihara
53 entretiens parents/enfants

CYP 1	<u>Vaccinations</u> : 18 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 4 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
CYT 5	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
7 ^{ème}	<u>Vaccinations</u> : 21 DiTé (diphtérie, tétanos) 4 DiTéPol (diphtérie, tétanos, poliomyélite) 44 Hépatite B (2 injections par élève) 39 HPV (cancer du col de l'utérus – 3 injections par élève)
8 ^{ème}	<u>Vaccinations</u> : 3 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
9 ^{ème}	<u>Vaccinations</u> : 4 ROR (rougeole, oreillons, rubéole) Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

4.3 DEMARCHES MENEES PAR LE GROUPE SANTE

Enseignants

Cours de Premiers Secours, organisé par l'infirmière, en collaboration avec les Samaritains et la Dresse Prince-dit-Clottu.

GRAFIC

Rencontre annuelle des membres de la cellule de crise.

Elèves

- **CIN** : Ateliers sur le choix des aliments pour un petit déjeuner équilibré.
- **CYT 5** : (4 classes) Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Médiatrice, infirmière et animatrice santé visitent ensemble chaque classe pendant une période et dialoguent avec les élèves autour de leur bien-être.
- **7 VSG 1 et 2** : « No Limits », bande dessinée de Derib sur les prises de risques et les difficultés rencontrées à l'adolescence. Deux périodes par classe, animées par le groupe santé.
- **7 VSG 1 et 2** : « VRAI-FAUX autour du SIDA » : animation par l'animatrice de santé et l'infirmière.

- **8 et 9es VSO-VSG :** Prévention SIDA par les collaborateurs de *POINT FIXE*.
- **9 VSO et VSG : 2 journées hors cadre au manège de Thierrens.**
 1. 2 ateliers avec les chevaux (Mme D. Maeder, répondante communale en toxicomanie et une intervenante du *Pied à l'étrier*).
 2. Mme S. Pfistner pour les 9 VSG (*Espace ressources*).
 3. Mme A-L. Parisod : *La Vie devant Eux*, livre édité par *Pro Juventute* et donné à chaque élève. Dialogue au sujet de leur(s) projet(s) de vie.
 4. Dresse Prince-dit-Clottu et Mme Halter : Discussion autour de la santé de l'adolescent (sommeil, loisirs etc.).
 5. Mme A-F. Nicoulaz : Les fêtes (Avec ou sans alcool ? Libre-arbitre ? Pression du groupe ?). Dégustation de cocktails sans alcool.

Alimentation

- **Programme prioritaire «Alimentation et activité physique** », suite à l'acceptation par M. Duruz et le conseil de Direction d'entrer dans le programme, Mme Nicoulaz présente les documents qui permettront d'établir un état des lieux pour l'établissement.
- **Rencontre et information avec le nouveau cuisinier des camps :** Buffet petit déjeuner / 4 heures avec fruits/ boisson / régimes spéciaux si élèves allergiques, etc.

Prévention bus scolaires

Les principaux collèges disposent d'une personne « référente bus ».

Les élèves ou leurs enseignants peuvent s'adresser à ces dernières s'ils rencontrent des difficultés lors des transports ou pendant l'attente aux arrêts.

MEDIATION

Mme Corinne Marx Jara a été désignée en qualité de médiatrice suite au départ à la retraite de Mme Anne-Lise Parisod.

La médiatrice d'établissement scolaire a une pratique d'accompagnement, de facilitateur dans les relations individuelles et collectives et particulièrement dans la résolution de conflits. Elle travaille avec les élèves de toutes les classes (CIN à 9^{ème}).

Ce travail nécessite une collaboration étroite avec le groupe santé et le directeur des écoles. Il arrive que la médiatrice joue le rôle de relais et adresse certaines situations difficiles au SPJ et à l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) en plus des nombreux échanges avec des professionnels (éducateurs, psychologues...).

MEDECIN SCOLAIRE

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves du CYP1 et des 8^{ème} année et lors de la campagne particulière comme celle concernant la rougeole au printemps 2008 et joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

5. CANTINES SCOLAIRES

5.1 PREAMBULE

Les deux cantines scolaires ont atteint le maximum de leur capacité d'accueil en 2010. (70 à 100 places entre les deux cantines)

5.2 ENCADREMENT

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de préparer la distribution des repas et d'encadrer les enfants. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

Cantine de Corsy

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| - Mme Michèle Pernet | lundi, mardi, jeudi, vendredi |
| - Mme Maria Donia | lundi, mardi, jeudi, vendredi |
| - Mme Corinne Lassueur | lundi, jeudi |
| - Mme Daniela Antille | mardi, vendredi |

Cantine de la Croix

- | | |
|-------------------------|---|
| - Mme Gorett Woodtli | lundi, mardi, jeudi, vendredi (mardi, jeudi par tournus avec Mme Duruz) |
| - Mme Lucia Eggenberger | lundi, mardi, jeudi, vendredi |
| - Mme Christiane Duruz | mardi, jeudi (par tournus avec Mme Woodtli) |

Par ailleurs, des parents d'élèves viennent bénévolement appuyer le personnel communal.

5.3 FOURNITURE DES REPAS

La formule d'un repas complet livré chaud a été maintenue. L'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux assure cette prestation à satisfaction de tous.

5.4 INSCRIPTION DES ELEVES / PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes enfantines au 9^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire :

- régulièrement (jours fixes)
- irrégulièrement
- exceptionnellement (une inscription est acceptée le jour même avant 9h00)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Des réductions de 10% sont prévues pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif; 2^e enfant : -10%; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2010 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	7'001.-	à	9'000.-	=	12.50		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
						de	15'001.-	à	illimité	=	19.50

Participation moyenne des parents pour 2010

Pour 2010, la participation moyenne des parents est de Fr. 14.25 par repas. Elle est de 0.85 % supérieure à celle de 2009.

Inscriptions (minimum - maximum)

- lundis 65 à 80
- mardis 75 à 85
- jeudis 80 à 100
- vendredis 70 à 80

Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2010	Participation moyenne	
	2009	2010		2009	2010
Janvier	988	1052	14274.80	13.30	13.55
Février	782	673	9215.75	13.30	13.70
Mars	1036	1147	15865.90	13.15	13.85
Avril	846	882	12164.70	13.20	13.80
Mai	974	942	12725.20	13.20	13.50
Juin/Juillet	1177	1293	17403.95	13.30	13.45
Septembre	1281	1374	20948.65	13.75	15.25
Octobre	706	819	12241.25	13.75	14.95
Novembre	1045	1127	16825.70	13.60	14.95
Décembre	829	1071	16214.05	13.50	15.15

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2010 sont compris :

322 repas pour MATAS à Escherins.

145 repas pour les enseignants.

5.5 TRANSPORT

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h10 et 11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison du lieu de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

6. CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement a tenu 3 séances plénières durant l'année 2010.

Il a notamment pris connaissance de divers changements de l'organisation globale de l'établissement scolaire, d'affectation des locaux, du départ et de l'arrivée des enseignants.

Deux groupes de travail ont été constitués afin d'approfondir la réflexion sur les points suivants :

- Amélioration de la prise en charge des élèves du collège de La Croix durant la pause de midi, notamment des élèves qui fréquentent la cantine scolaire. Une proposition a été faite à la Municipalité qui n'entend pas mettre en œuvre ce projet dans l'immédiat. Il faut relever que la Municipalité a toutefois engagé une personne supplémentaire pour la cantine de La Croix.
- Renforcement de la communication (création d'une adresse email et informations sur l'activité du Conseil d'établissement communiquées sur le site internet communal).

7. MATAS (modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) **Action cantonale ancrée dans les régions scolaires**

Des MATAS primaires et/ou secondaires (I et II) ont été créés dans toutes les régions du canton, pour permettre à des élèves des écoles publiques qui sont en rupture scolaire de poursuivre leur scolarité.

Dans une première phase, ces modules sont prévus pour une durée de 5 ans. Les élèves concernés les fréquentent pendant 3 mois, éventuellement 6 mois, à temps partiel, puisqu'ils continuent d'aller en classe environ 1-2 jours par semaine.

Les MATAS ont une visée intégrative. Ces élèves sortis partiellement et momentanément de l'école ont la possibilité de prendre du recul, de travailler autrement, de reprendre leur souffle et de s'arrêter sur l'essentiel. Un travail éducatif et d'apprentissage est entrepris en relation avec leur établissement scolaire et leur famille.

Un MATAS I (6-12 ans) a été créé sur le territoire communal (au collège d'Escherins) pour la région Lavaux. Le soutien de la commune a été essentiel dans la mise en œuvre de cette structure. Dès avril 2010, 3 professionnels y travaillent (2 éducateurs pour un plein temps et un enseignant à plein temps également, sous l'égide des directions de l'Institution de Serix (partie éducation) et de l'établissement primaire et secondaire de Lutry (partie enseignement). Une douzaine d'élèves ont fréquenté ou fréquentent actuellement le MATAS de Lavaux.

Le projet d'ouvrir un MATAS II dans une autre commune de la région est en cours d'examen.

SERVICES INDUSTRIELS

PREAMBULE

Les travaux usuels d'administration et d'exploitation ont été traités normalement en 2010 ; il s'agit, en ce qui concerne l'administration, de l'organisation des nombreuses tâches du secrétariat et de la coordination avec les personnes d'exploitation. Pour ce qui est de l'exploitation, ces travaux comprennent l'entretien des différents réseaux, les petites extensions et les chantiers simples.

A côté de ces tâches, on peut souligner que l'objectif de la Municipalité de réintroduire le gaz dans le bourg est entièrement atteint. Les dernières conduites ont été posées par les Services industriels dans l'ouest du bourg dans le courant 2010. Dans l'éventualité d'une extension vers le Grand-Pont, la conduite qui circule dans la Grand-Rue est dimensionnée en conséquence et elle est équipée, à son extrémité vers le chemin des Terreaux, d'une vanne qui permettra de raccorder le nouveau départ.

La coopération avec les différents services de la ville de Lausanne a fonctionné parfaitement en 2010 ; ceci facilite le travail des Services industriels de Lutry. Les nombreuses synergies développées dans le partenariat leur permettent de maintenir un niveau de compétences métiers élevé. Ainsi, nos S.I. peuvent garantir sur le territoire l'ensemble des prestations à fournir pour la distribution des énergies eau, électricité, éclairage public et gaz.

Nos Services industriels ont participé au chantier d'Eauservice de Lausanne pour relier par une conduite le réservoir de la Croix à celui de la Montagne-du-Château, situé sur la Commune de Montpreveyres. La réalisation du projet passe par une station de pompage installée dans notre réservoir des Escherins. La puissance importante des nouvelles pompes mises en place a nécessité une nouvelle station électrique moyenne tension aux Escherins. De plus, un bouclage de la ligne 12 kV était nécessaire pour assurer une alimentation sécurisée des pompes. Les participations technique et financière du service de l'électricité de Lausanne ont été requises ; grâce à cette coopération, nous avons pu réaliser un bouclage moyenne tension des hauts de Lutry.

Du côté administratif, nous avons renouvelé notre certification ISO du management de la qualité à la fin d'une période de trois ans de validité. Les correctifs qui nous avaient été demandés par l'organe de contrôle SGS lors de l'audit intermédiaire de contrôle ont été apportés. La société SGS nous a accordé avec quelques remarques mineures le renouvellement du certificat pour une durée de trois ans. Cette démarche permet à notre service de maintenir en place des méthodes de travail visant à garantir la performance du service et la satisfaction à la clientèle.

Notre volonté de garantir un service de proximité a entraîné nos Services industriels à organiser à nouveau les manifestations de la semaine de la mobilité et du marché de Noël. Ces deux manifestations maintiennent un contact utile et convivial avec nos clients et citoyens de Lutry. Le nombre important de visiteurs démontre l'intérêt porté aux activités des S.I. ; ce ne sont pas moins de mille personnes qui nous ont rendu visite. Le maintien de ce type d'événement n'est pas remis en question par la Municipalité et nous allons, pour 2011, maintenir ce contact privilégié avec notre clientèle.

ADMINISTRATION

Secrétariat

La globalité des travaux de secrétariat est assurée par cinq employées qui travaillent à des taux d'occupation différents. Chacune de ces personnes traite de tâches bien spécifiques. La direction doit tenir compte des différentes absences des secrétaires, ce qui l'entraîne à obtenir une polyvalence de son personnel administratif.

L'utilisation du logiciel SAP, qui est un outil performant mais d'utilisation complexe, pousse les Services industriels à s'assurer régulièrement que le niveau de formation des collaboratrices est suffisant. Nous pouvons leur garantir ce soutien grâce à l'appui de notre partenaire lausannois qui, de par sa dimension, a les infrastructures de formation nécessaires.

Le secrétariat s'occupe également de la partie de gestion du stock des compteurs électriques ; cette gestion est particulière puisque des réglementations nous obligent à suivre les vérifications et étalonnages de ces appareils de mesure. Les aspects technique et économique doivent être pris en compte pour décider des mises au rebut ou réétalonnage des compteurs.

Le personnel administratif est géré par la secrétaire principale, Mme A. Imesch, qui organise le travail et assure la coordination des tâches. De même, cette responsable coopère avec le chef d'exploitation qui, lui dirige le travail des équipes d'ouvriers œuvrant sur le terrain.

Les différentes tâches réalisées par le personnel administratif en 2010 sont décrites ci-après :

Facturation

- Facturation de l'énergie, des chantiers et des prestations diverses fournies à notre clientèle
- paiement des factures fournisseurs
- gestion des encaissements
- gestion du contentieux

Dossiers techniques

- Gestion des compteurs à prépaiement
- gestion des appareils de comptage et des télécommandes électriques
- gestion des compteurs d'eau
- gestion du stock de matériel pour les réseaux électrique, d'eau et d'éclairage public
- gestion des contrôles périodiques des installations intérieures
- traitement des documents de nos installations pour l'Inspection Fédérale
- enregistrement des demandes de concessions d'électriciens et d'appareilleurs
- participation à l'établissement des documents techniques pour l'exploitation

Divers

- Tenue à jour des procédures ISO et du Manuel Qualité
- formation de l'apprentie
- traitement des rapports hebdomadaires des ouvriers
- suivi des feuilles d'absences
- travaux de dactylographie de documents internes et correspondance

- dactylographie des notes municipales
- réception des clients au guichet
- permanence téléphonique et radio
- tenue à jour des procès-verbaux et plans de travail

Facturation

Factures de consommations – Contentieux

Pour l'année 2010, nous avons établi, pour le décompte annuel, 5'500 factures finales. Le montant annuel des ventes représente Fr. 8.3 mios pour l'électricité et 2 mios pour l'eau. Le chiffre d'affaires pour le gaz est en progression et se situe à Fr. 490'000.-. Pour 2010, notre secrétariat a émis 3'824 rappels, effectué 5 coupures et 9 réquisitions de poursuites. Le suivi attentif du contentieux, qui consiste à être en étroit contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes. Ce travail demande un investissement important de nos collaboratrices.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordement des nouvelles constructions pour les différentes énergies et des prestations vendues à Lausanne sur l'Eclairage public. En 2010, c'est un montant global de Fr. 1'400'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subventions pour un montant de Fr. 210'935.-. Les chantiers subventionnés en 2010 ont été les suivants :

- | | |
|---|--------------|
| ➤ Route du Bois-de-la-Chaux | Fr. 27'654.- |
| ➤ Sauffaz / Escherins / Monts-de-Lavaux | Fr. 40'543.- |
| ➤ Claie-aux-Moines / Gantène | Fr. 32'370.- |
| ➤ Chemin du Moulin | Fr. 7'832.- |
| ➤ Chemin de la Toffeyre | Fr. 11'264.- |
| ➤ Bourg nord-ouest : Gd-Rue, Couronne, Bourg-Neuf, Tour, Terreaux | Fr. 54'752.- |
| ➤ Bourg sud-ouest : Gd-Rue, Halles, Tanneurs, Horloge | Fr. 36'520.- |

Contrôle des installations OIBT

Notre obligation de GRD (gestionnaire de réseau de distribution) consiste à enregistrer les avis d'installation émis par les concessionnaires électriciens au moment où ils débutent les installations électriques intérieures. Lorsque le client est raccordé au réseau et que notre service a posé le compteur, nous attendons, conformément à l'OIBT (Ordonnance sur les Installations électriques Basse Tension), un rapport de sécurité complété par un protocole de mesures. Ce rapport de sécurité signé par le contrôleur de l'entreprise d'installation va nous permettre d'enregistrer la périodicité des contrôles. Les propriétaires d'installations sont tenus de faire réaliser à leur charge tous les vingt ans les vérifications. Chaque année, notre service émet la liste des installations concernées par ces contrôles et donne un délai de 6 mois aux propriétaires pour faire réaliser ces contrôles. En 2010, nous n'avons pas émis de campagne de contrôle.

BUREAU TECHNIQUE

Bureau de projets

Nous étudions en interne les projets d'extensions et de remplacements des conduites d'eau, de même que les renforcements et modernisation du réseau électrique. Pour les cas particuliers, nous ne mandats en général pas de bureau extérieur, mais nous avons recours à notre partenaire lausannois. Cette coopération a l'avantage de bénéficier des compétences d'un distributeur qui maîtrise l'ensemble de nos préoccupations. Nous avons lancé en 2010 la mise à jour de notre plan directeur de notre réseau électrique moyenne tension et nous devrons, en 2011, mandater un bureau qui établira les calculs de courant de court-circuit MT.

Le projet de suppression des lignes aériennes sur les hauts de Lutry aux Escherins a été étudié en commun avec le Service de l'électricité de Lausanne, en traitant simultanément le remplacement de la sous-station électrique des Escherins. Sa modernisation a été nécessaire pour permettre de couvrir les besoins en électricité des nouvelles pompes installées pour le refoulement de l'eau en direction du réservoir de la Montagne-du-Château ; ce réservoir, situé sur la Commune de Montpreveyres, est la propriété d'Eauservice.

Nous avons terminé, du point de vue théorique et représentation, la mise à niveau de notre plan directeur pour la distribution de l'eau ; c'est à partir de cette base que les projets de conduites transversales au travers de la Lutrive pour les étages de pressions N° 2 et N° 3 ont été lancés.

Bureau d'infographie

Comme annoncé, les Services industriels ont analysé les différentes solutions pour la mise en place d'un nouvel outil informatique pour la gestion de leur cadastre souterrain. L'outil HB4 sera abandonné et le transfert des données pourra être fait dans une nouvelle base de données sans perdre d'informations.

Les quantités de données saisies tout au long de ces nombreuses années représentent un tel volume de travail que notre préoccupation nous a poussés à réaliser un projet test de migration des données de la base Exist. Le nouvel outil métier qui nous permettra de traiter ces données et de produire les documents ou fichiers Excel répond à nos attentes. La solution qui est retenue tient compte de ressources internes nécessaires à l'utilisation de la nouvelle application ; celle-ci est conviviale pour nos opérateurs dans le cadre des exigences requises. Les tests préparés et effectués par le service de l'infographie ont permis de constater que le format XML de nos données garantit un transfert des données sans trop de difficultés et que le travail de saisie effectué jusqu'à ce jour sera facilement récupérable.

Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est composé de deux équipes ; l'une qui travaille sur le réseau d'eau et sur le gaz, l'autre sur le réseau électrique MT, BT et sur l'éclairage public.

Le groupe eau est composé d'un fontainier et de deux aides-appareilleurs ; ces personnes ont été formées en interne et remplissent sur le réseau le rôle de monteur sanitaire. Nous avons dû, en 2010, renforcer le groupe avec un auxiliaire temporaire.

Le groupe électrique est composé de quatre électriciens de réseau et d'un chef d'équipe ; un poste est resté vacant depuis le départ d'un monteur dans le courant 2010.

Avec le partenariat et la mise à disposition en 2011 de nos ouvriers pour fournir des prestations sur le réseau de l'éclairage public et sur le réseau d'eau pour des échanges de compteurs, les Services industriels doivent rapidement repourvoir ces deux postes.

Service de piquet

Notre service de piquet est organisé de telle manière que les ouvriers qualifiés qui travaillent sur le réseau d'eau et sur le réseau d'électricité sont assignés au service de dépannage. Nous assurons ainsi 24 heures sur 24 une présence pour tout type de pannes sur les différents réseaux. Par le biais de notre système de téléaction Lynx qui fonctionne bien, nous pouvons compter sur le personnel du centre de conduite de Pierre-de-Plan de Lausanne. Cette coopération donne une meilleure maîtrise des réseaux par nos monteurs lors des interventions. Depuis 2010, le service de piquet que nous assurons pour la commune de Paudex a été abandonné à la demande de Lutry. Cette proposition se justifiait puisqu'un regroupement des services industriels de Pully, Paudex, Belmont s'est concrétisé pour bon nombre de travaux administratifs et d'exploitation. Cette décision n'entraîne aucune incidence sur le service de piquet de Lutry.

Interventions du service de piquet :

Eau :	18
Electricité :	26
EP :	6
Paudex :	3
Divers :	4
Total :	57

Pannes réseau électrique moyenne tension

Deux perturbations importantes sur le réseau moyenne tension ont été enregistrées en 2010. Dans les deux cas, des entreprises de génie civil ont arraché nos câbles, ceci malgré nos mises en garde. Les déclenchements de nos disjoncteurs sur le réseau 12 kV consécutifs à ces dégâts ont provoqué des interruptions importantes de la distribution sur Lutry. Chacune a entraîné des coupures d'environ 40 minutes. Il faut être attentif au fait que le réseau moyenne tension distribue de manière très étendue le courant sur le territoire. Dans le cas de ces pannes, une vingtaine de sous-stations MT/BT ont été déclenchées chaque fois.

Pannes réseau électrique basse tension

Le nombre de pannes sur le réseau basse tension est resté raisonnable puisque 32 ont été signalées. Toutes ces pannes sont secondaires puisqu'elles n'ont importuné que quelques clients à chaque déclenchement.

On compte également, parmi ces dérangements, les interventions liées à des problèmes d'installations intérieures, perturbations qui sont du seul ressort des propriétaires de bâtiments et qui ne sont pas en relation avec le réseau basse tension.

Pannes réseau d'eau

Les dépannages enregistrés pour le réseau d'eau concernent essentiellement des fuites ou des ruptures sur des conduites du réseau ou de privés. Nous avons enregistré 18 interventions tout au long de l'année. Celles-ci se sont déroulées en dehors des heures normales de travail. Lors de ces dépannages, nos monteurs découvrent le mauvais état de certaines conduites et éveillent l'attention de la direction du service. Ces informations importantes lui permettent de mieux planifier les futurs investissements.

Nous avons eu, le 1^{er} octobre, une rupture d'une pièce de conduite dans la chambre de prise de la Combe ; elle a entraîné l'inondation du passage sous route. Les dégâts matériels étaient importants. Après analyse, nous avons constaté que l'ensemble de l'appareillage n'était pas dimensionné pour une pression de 25 bars et que la rupture était liée à un coup de bélier provoqué par des manœuvres sur le réseau. Cette situation n'a pas eu d'incidence sur la distribution et aucune personne n'a été mise en danger. Des modifications seront entreprises en 2011.

Pannes éclairage public (E.P.)

Date	Lieu	Panne
Février 2	Réseau	Micro coupure
Mars 9	Route de Lavaux	Panne
Avril 23	Route de Lavaux, Route de Savuit	Fusible
Septembre 26	Quai Doret	Vandalisme
Décembre 13	Route de Lavaux	Fusible TC

Véhicules

Le parc de véhicules décrit ci-après est en bon état ; néanmoins, deux véhicules indispensables à notre exploitation deviennent âgés. Il s'agit du véhicule Cady essence et du Ford transit. Pour 2011, il est impératif de prévoir le remplacement de l'un d'eux. La solution d'un véhicule à gaz moins polluant est envisageable.

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
VW Transporter	2009	13'651	21.07.2009	Bon
VW Caddy diesel	2003	129'122	01.11.2010	Satisfaisant
VW Caddy essence	1999	92'765	20.04.2009	Mauvais
Mercedes + grue	2004	54'982	15.12.2009	Bon
Ford Transit	1995	89'230	04.12.2008	Satisfaisant
Subaru Legacy	2003	51'017	30.01.2008	Bon
Remorque Morier	1982		25.08.2010	Bon
Camion nacelle	2008	6'643	25.08.2008	Bon

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :
RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Grand-Rue ouest/Terreaux : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 590 m.

Petite Corniche : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 245 m.

Escherins/Route des Monts-de-Lavaux : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 380 m.

Route des Monts-de-Lavaux/Landar : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 110 m.

Chemin de la Toffeyre : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 40 m.

Chemin du Moulin : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 75 m.

Route du Crochet : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 60 m.

Chemin de la Léchire : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 200 m.

Route du Bras-de-Fer (supérieur) : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 50 m.

Liaison est-ouest Lutrive : Pose conduite, jeux de vannes, pose BH et reprise des bordiers : 235 m.

Entretien du réseau

- 29 ruptures et corrosions ont fait l'objet de réparations (+ 17).
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- Mise à niveau des regards de vannes suite aux travaux de réfection des chaussées et gravillonnage.
- Manœuvres et entretien des vannes de réseaux (700).
- Entretien complémentaire (peinture) de 10 bornes hydrantes.
- Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- Purges de maintenance.
- Echanges périodiques des compteurs d'eau (environ 40 pièces).
- Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- Recherches de fuites chez des clients : 14.
- Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

Travaux divers pour des tiers

- 17 façons de nouvelles prises et de vannes de divers diamètres pour de nouvelles constructions + 3 poses de nouvelles conduites.
- Compteurs de chantier : pose et dépose de 30 pièces.
- Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- Arrêt d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 30.
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- Recherches de fuites pour les communes voisines : 2.
- 4 poses de conduites provisoires.

Divers

- Relevés mensuels des compteurs d'eau, relevés annuels des compteurs.
- Relevés pour déménagements et divers.
- Relevés des compteurs de chantiers.
- Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- Travaux à la rue du Voisinand 2.
- Sorties de matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Divers travaux pour la téléaction des réservoirs des Escherins et chambre de la Combe.
- Entretien des batteries 48 V dans les chambres et réservoirs.
- Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- Mise à jour qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- Mise en place (par Eauservice Lausanne) de la lecture par GSM de certains compteurs et débitmètres (chambres Daley et Bochat), pas en service.

Travaux effectués par l'équipe Sily pour la réintroduction du gaz naturel

Grand-Rue ouest/Terreaux : pose de 600 m. de conduite principale ; introduction gaz pour 25 clients.

Chemin du Moulin : pose de 170 m. de conduite principale ; introduction gaz pour 4 clients.

Route de Crochet : pose de 165 m. de conduite principale ; introduction gaz pour 2 clients.

Route de Crochet : pose de 2 intro gaz (120 m.) + 2 vannes de prise

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

Bourg ouest : échange câble MT à la Place des Halles-Hôtel de Ville et Place des Halles-La Tour. Installation de bornes de prises amovibles pour les manifestations diverses à la Place des Halles. Transformations de la station de la Tour.

Escherins : Tirage câble MT Escherins / Sauffaz et Escherins / Crêt-Ministre. Transformations *station Escherins* ; *Tirage câbles BT et pose d'une armoire de distribution ; raccords BT*, reprise des bordiers ; suppression lignes MT et BT ; liaison de secours MT Morand-Sauffaz.

Daley : pose d'une armoire de distribution ; tirage de câbles BT, reprise des bordiers ; suppression de la ligne aérienne BT (traversée forêt).

Léchire : pose d'une armoire de distribution ; raccordement câbles BT et reprise des bordiers.

Route de Crochet : pose d'une armoire de distribution pour lotissement, raccordement des câbles BT.

Route du Bras-de-Fer : réparation du câble MT Boutettes / Miroir endommagé par une entreprise.

Petite-Corniche : renforcement du réseau BT, échange de l'armoire de distribution, reprise des bordiers.

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- Transformations de 6 postes de distribution.
- Echange de 2 postes de distribution.
- Nettoyage extérieur de toutes les stations
- Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- Nettoyage, entretien de postes de distribution.
- Manœuvres diverses sur réseau MT.
- Etiquetage des stations et PD.

Travaux divers pour des tiers

- Nouvelles introductions : 18.
- Transformations introductions : 25.
- Montage et démontage fêtes du 1^{er} Août et Sauvetage.
- Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- Montage et démontage du marché de Noël.
- Relevé annuel des compteurs.
- Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 28.
- Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes.
- Recherche et réparation de défauts sur câbles BT : 1.
- Echange de compteurs électriques.

Divers

- Séances informations diverses.
- Relevés mensuels, annuels compteurs.
- Sorties matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- Echange périodique compteurs.
- Cours de formation.
- Tests nouveau système téléaction.
- Relevés divers pour déménagements, estimations et contrôles.
- Coupures et remises courant (contentieux).
- Tests des détecteurs de c/c.
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 16 semaines.

Eclairage public (EP)

Le travail réalisé sur l'éclairage public en 2010 a consisté essentiellement à de l'entretien ; seules quelques petites améliorations ou extensions ont fait partie de nos tâches.

L'entretien curatif exécuté chaque deux semaines par les Services industriels consiste à maintenir en parfait état l'ensemble des équipements. Ce travail se réalise de jour, il est donc nécessaire d'allumer chaque secteur l'un après l'autre pour vérifier le bon fonctionnement des lampes. Nous avons ainsi un quart de nos luminaires allumés pendant la journée d'entretien. Les 1'500 luminaires environ qui éclairent le territoire communal ne sont donc pas enclenchés en même temps. Le projet d'amélioration de l'éclairage public de plusieurs endroits sera réétudié en 2011 et la Municipalité présentera un nouveau préavis au Conseil communal.

Chantiers effectués et en cours – EP

Petite-Corniche : échange de luminaires.

Divers : pose de luminaires pour tests.

Chemin de Bertholod : mise en conformité des mâts et lanternes.

Quai Vaudaire : mise en conformité des mâts et lanternes.

Divers : pose de caches sur luminaires suite à réclamations clients.

Chemin des Moines : pose d'un luminaire sur poteau.

Entretien de l'éclairage public

Divers endroits : contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.

Divers endroits : retouches et mise en conformité.

Divers endroits : échange de télécommandes suite à des pannes.

Divers endroits : réparations suite à des actes de vandalisme.

Divers endroits : recherches et réparations défauts câbles.

Télécommande et téléaction

Deux systèmes distincts, dont les fonctions sont très différentes, nous permettent de gérer nos réseaux d'électricité et d'eau.

Le système de télécommande nous permet de limiter la pointe de courant en enclenchant ou déclenchant à certaines heures les appareils de production d'eau chaude, de chauffage et de pompes à chaleur ; ces commandes sont automatiques.

Le système de téléaction nous permet de mesurer et de commander à distance des équipements tels que les vannes sur le réseau d'eau ou les disjoncteurs sur le réseau électrique. Ce système nous permet également de mesurer des valeurs utiles aux manœuvres exécutées lors d'intervention programmées ou de pannes.

Chantiers effectués et en cours

Station Burquenet : câblage téléaction ; tirage câble de commande pour la Chambre de la Combe.

Chambre de la Combe : pose et mise en service du nouveau poste de contrôle et de commandes asservies.

Station des Blanchettes : montage armoire et PA, schématique.

Réservoir de la Croix : schématique, câblage PA eau et électricité, tests locaux.

Réservoir et station des Escherins : câblage téléaction, tests locaux et mise en service.

Chambre de la Gantène : câblage téléaction, tests locaux et mise en service.

Métraude : suppression PA.

Landar eau : suppression PA.

Entretien et divers

Station Pachoude : échange des batteries.

Station Escherins : échange carte microprocesseur.

Chambre de la Gantène : échange de la sonde de pression ; échange du chargeur 48 V.

Chambre de la Combe : mise hors service suite à l'éclatement de la conduite.

Sily, local injection : contrôle câblage TC centralisée (croisement phases sur bobines convertisseur, erreur d'usine) ; échange filtre air ; pose temporisation et échange flotteur pompe 2.

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **43,6 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2010 s'est élevé à : **9'120 kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2010 s'élève à : **991'539 m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une progression de 5 % des achats.

En ce qui concerne les achats, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une stabilité par rapport à l'année dernière.

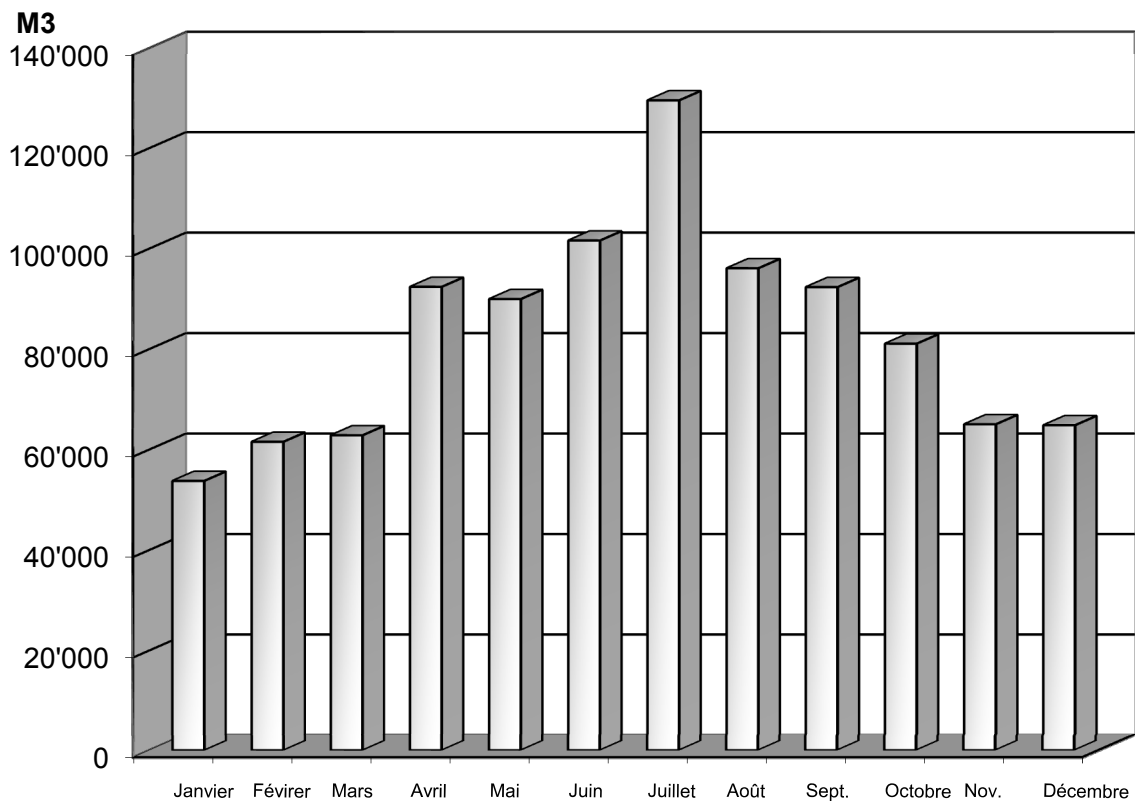
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, les statistiques de vente et les comptes ne sont pas encore disponibles mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau (graphique ci-dessous)

Année 2010	Achat (m³)
Janvier	53'798
Février	61'586
Mars	62'881
Avril	92'435
Mai	90'005
Juin	101'659
Juillet	129'565
Août	96'136
Septembre	92'384
Octobre	81'123
Novembre	65'080
Décembre	64'887
Achat annuel total d'eau en m³	991'539

ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2010

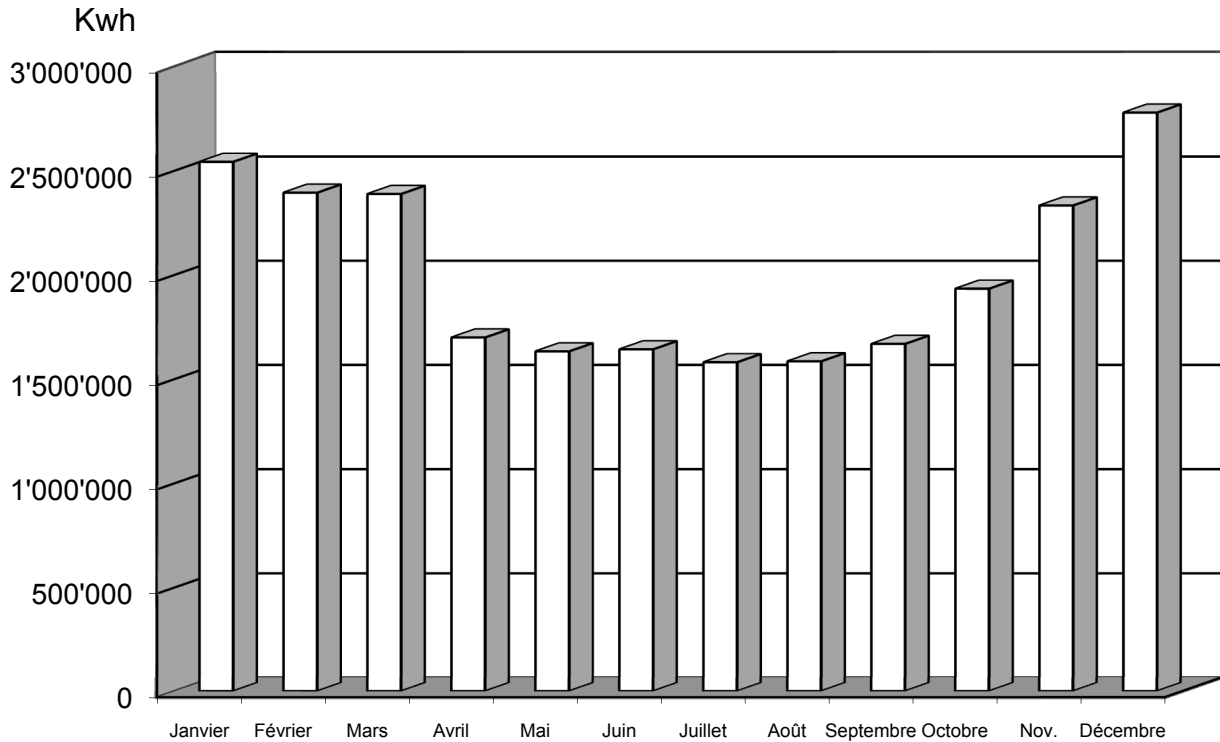


CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique

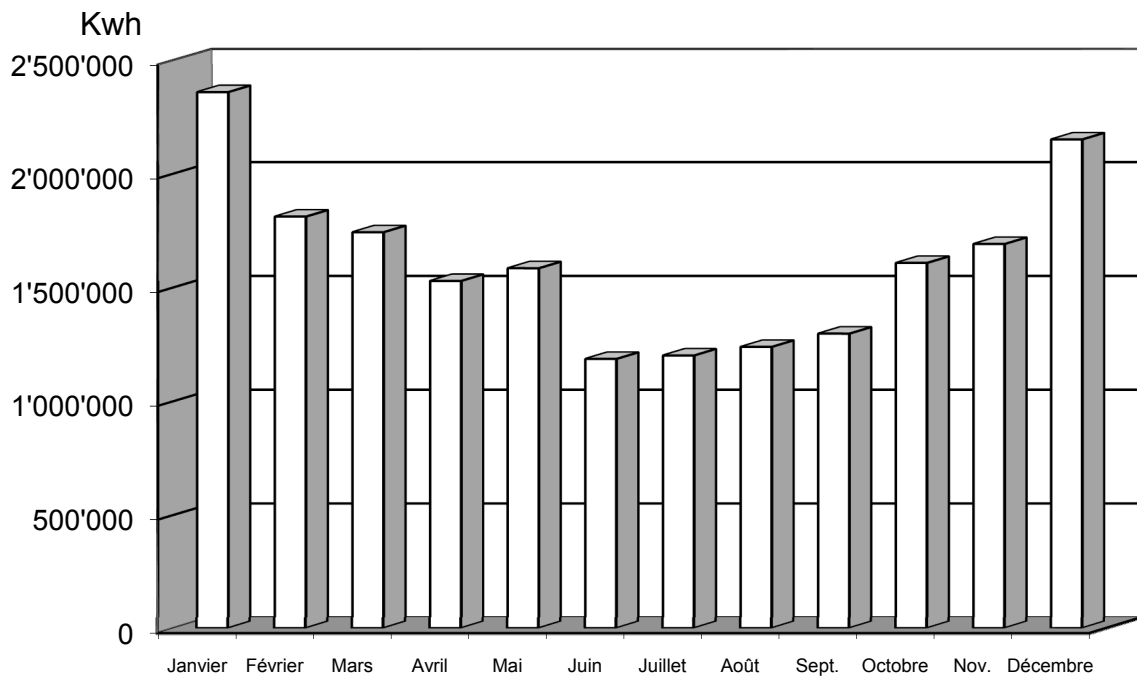
Année 2010	kWh haut tarif
Janvier	2'542'803
Février	2'394'850
Mars	2'388'647
Avril	1'700'062
Mai	1'633'422
Juin	1'643'223
Juillet	1'581'318
Août	1'585'623
Septembre	1'669'263
Octobre	1'934'233
Novembre	2'333'400
Décembre	2'779'200
Energie haut tarif totale achetée	24'186'044

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2010
HAUT TARIF**



Année 2010	kWh bas tarif
Janvier	2'357'533
Février	1'810'420
Mars	1'741'775
Avril	1'527'668
Mai	1'583'475
Juin	1'185'135
Juillet	1'200'210
Août	1'237'772
Septembre	1'296'100
Octobre	1'606'820
Novembre	1'690'000
Décembre	2'149'500
Energie bas tarif totale achetée	19'386'408

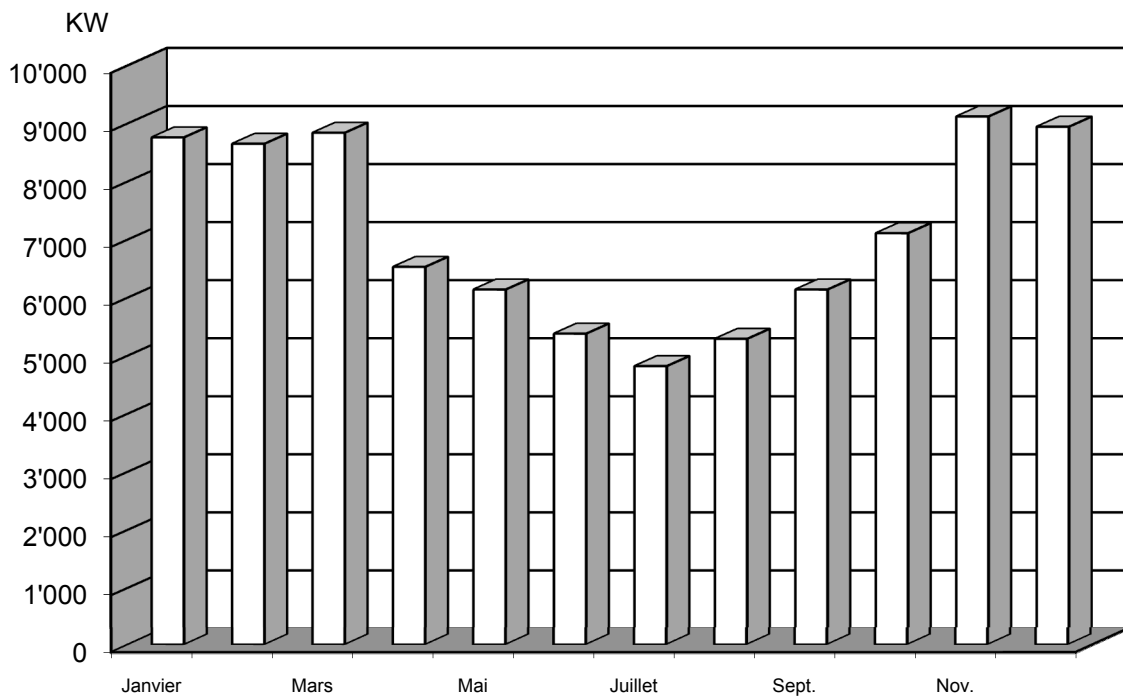
**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2010
BAS TARIF**



Appel en puissance (graphique ci-dessous)

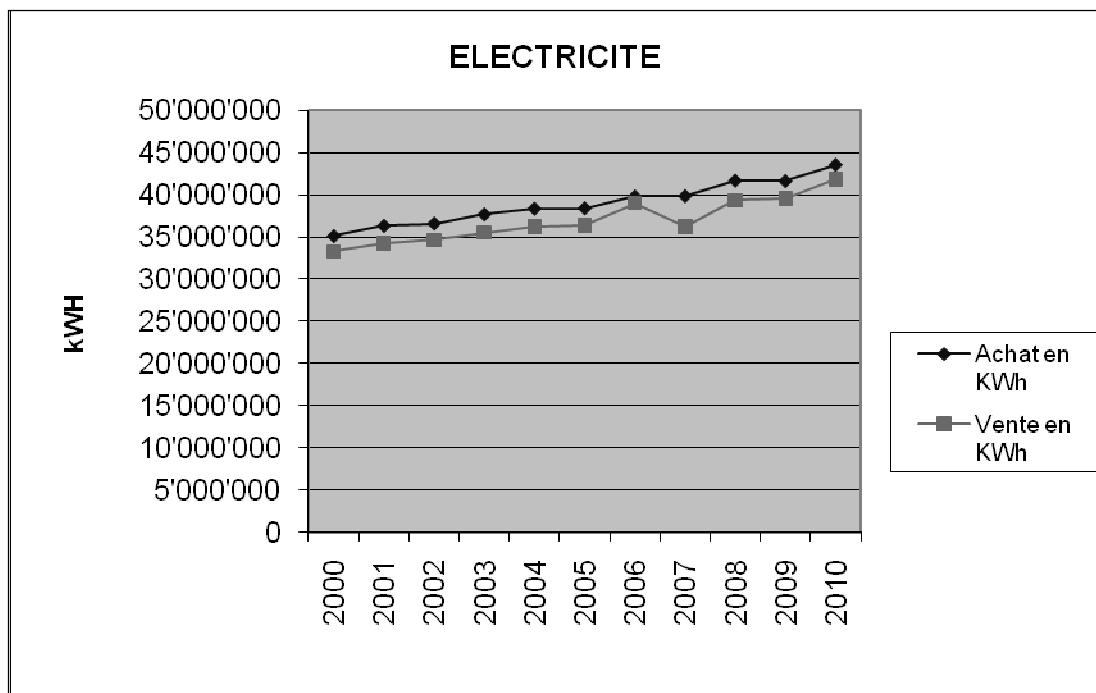
Année 2010	Puissance (kW)
Janvier	8'760
Février	8'650
Mars	8'840
Avril	6'530
Mai	6'140
Juin	5'380
Juillet	4'820
Août	5'290
Septembre	6'140
Octobre	7'110
Novembre	9'120
Décembre	8'944
Puissance annuelle totale achetée	85'724

APPEL EN PUISSANCE EN 2010



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2000-2010

Années	Achat en KWh	Vente en KWh
2000	35'085'658	33'261'722
2001	36'306'436	34'223'515
2002	36'576'920	34'630'032
2003	37'660'432	35'495'174
2004	38'354'636	36'240'125
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	41'800'000 (estimé)



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2000-2010

Années	Achat en M3	Vente en M3
2000	1'037'895	831'940
2001	958'041	808'429
2002	1'010'110	840'992
2003	1'049'642	936'589
2004	1'018'878	900'000
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	991'539	862'700(estimé)

